L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1305 - VENDREDI 16 JANVIER 2015 2 €

www.agribourgogne.fr ISSN 1776-0224



Chapeau bas pour «Charlie»...



© ACIP/CHAUNU





▸ Sommaire

Côte d'Or

04 • Jugement de bétail : Ça y est, le compte y est !
05 • Chambre d'agriculture : «Ensemble, construisons l'avenir»
06 • Fourrages : Ils ne manqueront pas de paille
07 • Médailles d'honneur à la MSA de Bourgogne: Retour vers le futur et récompenses
08 • Portes-ouvertes : Les grands troupeaux à l'honneur

Nièvre

09 • Concours des entrepreneurs nivernais : L'agriculture performante récompensée
10 • Insémination artificielle : Elva Novia a réuni ses clients nivernais
11 • Enchères «Vêlage facile» au Marault
12 • Gîtes de France dans la Nièvre : A la reconquête des clients et des propriétaires

Yonne

13 • Technologie : Histoire drone
14 • Cocebi : Des partenariats multiples
15 • Les vœux des présidents
16 • MSA Bourgogne : Des vœux aux couleurs électorales

Bourgogne et ailleurs

17 • Plan régional protéines végétales : Une journée pour s'informer
18 • On parle de vous: Miroir, mon beau miroir...

Infos Services

19 • Économie & Gestion
20 • Analyses et tendances
22 • Petites annonces
24 • Annonces légales
29 • Vie quotidienne

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4 rue Davout
BP 77 409 - 21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

Commission paritaire des journaux et publication 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : mois de parution.
Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. Prix au numéro : 2,00 €
Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy

AgriBourgogne.fr

Solidarité durable ?

Il n'y a pas que le développement qui se doit d'être durable. Après les drames des 7 et 8 janvier, l'énorme solidarité du 11 janvier a fait chaud aux cœurs de l'immense majorité des citoyens de France, d'Europe et du monde entier. Certes, mais que restera-t-il de ce subit élan d'amour dans quelques jours ? L'actualité à venir ne devra pas occulter, d'ici quelques jours, les nombreuses et fondamentales questions de fond liées à ces massacres. Des choix de société doivent être faits ; un idéal - et non des idéologies - doit être défini ; des valeurs partagées par les Hommes et le vivre ensemble doivent être remis tout en haut de la liste des obligations individuelles, sans oublier une économie en ordre de marche… Entre autres. Aux responsables gouvernementaux et aux responsables politiques de prendre en compte cela et d'apporter du neuf, du nouveau ! À la société civile, aux citoyens de faire des propositions et de s'assurer que leurs représentants ne pratiquent pas, une fois de plus, la politique de l'autruche. Il faudra du temps, du courage et de la solidarité à long terme pour faire vivre le 11 janvier dans le temps !



Photo: P. Cronenberger

Les récents assassinats de journalistes, de policiers et de juifs ont mobilisé des foules considérables dans les villes et villages de France.

THIERRY MICHEL

▸ PRI info

Côte d'Or Comment faire pour devenir agriculteur ou agricultrice ?

Vous avez un souhait, une idée, celui de vous mettre à votre compte et de devenir agriculteur ou agricultrice. Le Point Info Installation est là pour vous accueillir, vous aider à réfléchir sur votre projet, vous informer sur les aides et les démarches et vous orienter vers les personnes ressources pour mener à bien votre projet (accueil financé par l'Etat et le Fonds Social Européen). Nous organisons des sessions collectives au Point Info Installation, contactez Maëlle Sureau au 03 80 68 67 72 pour tous renseignements.

Nièvre Le Répertoire Départ Installation (RDI)

Si vous avez un projet d'installation et que vous recherchez du foncier ; ou si vous désirez céder votre exploitation à un jeune, inscrivez vous au Répertoire Départemental à l'Installation. Cet outil permet de mettre en relation les jeunes désirant s'installer et les agriculteurs souhaitant céder leur exploitation (service financé par l'État). Contact : Carole Simon et Sylvie Simonin (Chambre d'Agriculture) au 03 86 93 45 99.

Yonne Futurs retraités, la Dica est une obligation

2 ans avant l'âge théorique de votre retraite, en tant que chef d'exploitation, vous avez reçu via la MSA, une Déclaration d'Intention de Cessation d'Activité.18 mois au plus tard avant la date prévisionnelle de votre cessation d'activité, vous devez renvoyer ce document Cerfa à la Chambre d'agriculture (Missions Odasea), que vous ayez un repreneur identifié ou pas. Pour de plus amples informations, contactez Marc Abonnet au 03 86 94 21 95.

Dijon Céréales vous présente la météo de la Bourgogne du 16 au 25 janvier

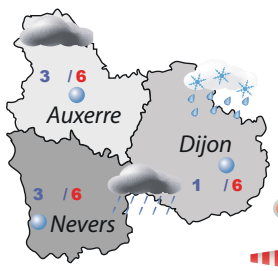
DIJON CÉRÉALES

Météo de la Bourgogne

AGATE ADDIME — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34€ ttc/min
www.agate-france.com

Vendredi 16 Janvier



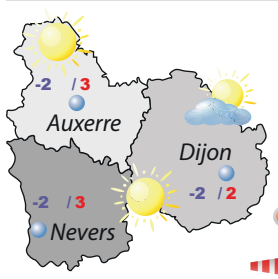
Maussade
Ce vendredi se déroulera sous quelques précipitations et chutes de neige. Les vents seront modérés.

T° mini : 0 à 2 °C
T° maxi : 5 à 7 °C

Vents : Sud-Ouest 20 km/h

St Marcel
Soleil : 08:29 - 17:23
Lune : 04:03 - 13:53

Samedi 17 Janvier



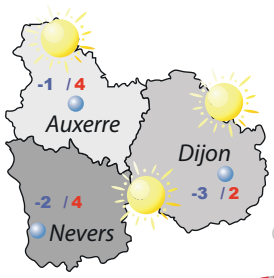
Agréable
Le soleil sera bien présent et accompagné de quelques cumulus de beau temps.

T° mini : -3 à -1 °C
T° maxi : 2 à 4 °C

Vents : Ouest-Sud-Ouest 10 km/h

Ste Roseline
Soleil : 08:29 - 17:25
Lune : 05:06 - 14:40

Dimanche 18 Janvier



Ensoleillé
Un temps agréable et pleinement ensoleillé s'annonce. Les températures seront en légère baisse en matinée.

T° mini : -4 à -2 °C
T° maxi : 3 à 5 °C

Vents : Sud-Ouest 10 km/h

Ste Prisca
Soleil : 08:28 - 17:26
Lune : 06:07 - 15:37

Prévisions à 7 jours

Lundi 19 au Mercredi 21 Janvier :
Pluie et neige mêlées en perspective.
Vents : Sud à 20 km/h
T° mini. : -1 à 2 °C T° maxi. : 1 à 3 °C

Jeudi 22 au Dimanche 25 Janvier :
De belles éclaircies pour jeudi et vendredi. Des chutes de neige sont attendues pour samedi et dimanche.
Vents : Nord-Nord-Est à 20 km/h
T° mini. : -4 à -1 °C T° maxi. : 0 à 2 °C

▸ clin d'œil



© ACIP/CHAUNU

Terres de Bourgogne
Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux
Facebook Twitter Google + agribourgogne.fr

Billet

Chapeau bas pour «Charlie»...

Tout a été dit déjà et nombre de ceux qui s'indignent aujourd'hui ne ménageaient pas leurs reproches au libertaire Charlie Hebdo. Les liberticides assassins ont voulu une fois de plus éteindre une voix qui les dérangeait. Ils n'auront réussi qu'à allumer la flamme du brasier qui les consumera. C'est la liberté que ces barbares fanatiques ont tenté d'assassiner.

Nous sommes nombreux aujourd'hui, des plus jeunes au plus âgés, à nous revendiquer comme autant de *«Charlie»*, au-delà des corporatismes et des chapelles, au nom de notre seule et commune humanité. Et il est rassurant de voir autant de voix s'élever et des masses humaines faire front contre la barbarie. En d'autres temps, d'autres époques les barbares ont reculé. Ils croient aujourd'hui leur heure arrivée, à nous de les faire déchanter.

Dix-sept morts innocents, dix-sept morts et combien d'autres à venir encore, ont rejoint la cohorte des hommes, femmes et enfants assassinés partout où règne l'obscurantisme, la terreur et la haine.

Ce degré supplémentaire atteint dans l'horreur et l'inexprimable montre que le dessin est plus fort que les mots car son langage est universel et son humour ravageur. En quelques traits ces dessinateurs de génie croquaient le genre humain et ses travers, comme ils croquaient la vie, à belles dents. Ils auraient pu se désespérer face aux lâchetés, aux attaques, à la violence dont ils étaient la cible. Mais ils avaient choisi depuis longtemps le camp du rire, le camp de la vie et de la liberté.

La liberté de rire de tout et de soi même d'abord, la liberté d'être impertinent, insolent et dérangeant et de lutter sans relâche contre la bêtise, les conventions, les obscurantismes de tous bords... Charlie est devenu un symbole, un étendard. Le prix à payer est lourd, très lourd et il nous revient à tous, hommes et femmes libres d'en partager la charge, à l'exemple du courage des innocents assassinés.

Le courage de ceux qui veulent vivre libres dans leurs pensées autant que dans leurs actes. Ils ont été quatre millions et plus à marcher dans les rues de France pour Charlie et pour la liberté de conscience et d'expression.

TERRES DE BOURGOGNE

JE SUIS CHARLIE



Tombés au champ d'horreur

7 janvier 2015

La communauté des éditeurs de presse est sous le choc après l'attentat d'une lâcheté et d'une gravité extrêmes perpétré aujourd'hui contre son confrère Charlie Hebdo. L'ensemble des éditeurs exprime sa plus grande indignation et sa vive émotion, et souhaite marquer sa profonde solidarité vis-à-vis des équipes de Charlie Hebdo, et son soutien aux victimes, dont les deux policiers qui assuraient la protection de la rédaction, et à leurs proches. Aujourd'hui, cet attentat terroriste est le plus grave que la France ait eu à subir depuis des décennies. En s'en prenant à une rédaction, les auteurs de cet acte particulièrement odieux ont visé la liberté de la presse. Ils s'attaquent ainsi à la liberté d'expression et à la démocratie, valeurs républicaines fondamentales partagées par tous. L'honneur de la communauté des éditeurs est d'affirmer plus que jamais sa solidarité avec ses amis de Charlie Hebdo pour la défense et l'illustration de la liberté de la presse. Il est aussi de déclarer qu'elle ne cédera jamais aux menaces et aux intimidations faites aux principes intangibles de la liberté d'expression. Les éditeurs et l'ensemble des collaborateurs de la presse française adressent leurs plus sincères condoléances aux familles et proches des victimes, ainsi qu'à l'ensemble des salariés de Charlie-Hebdo.



Communiqué des éditeurs réunis au sein de :

Syndicat de la Presse Quotidienne Nationale, SPQN
Syndicat de la Presse Quotidienne Régionale, SPQR
Syndicat de la Presse Quotidienne Départementale, SPQD
Syndicat de la Presse Hebdomadaire Régionale, SPHR
Syndicat des Editeurs de la Presse Magazine, SEPM
Fédération Nationale de la Presse d'information Spécialisée, FNPS
Association de la Presse d'Information Politique et Générale, AIPG
Syndicat de la Presse Indépendante d'Information en Ligne, SPIIL
Association de la Presse Gratuite d'Information, APGI
Association Presse et Pluralisme

FNSEA

Horreur

La France, ce grand pays, aux valeurs démocratiques, est fragile face au terrorisme aveugle et barbare. Des morts, des blessés, des gens choqués, Charlie Hebdo compte ses victimes. La presse française, elle, pleure ses professionnels disparus. La France regarde avec effarement ses citoyens touchés et assassinés. Ici et ailleurs, des groupes, des fanatiques, des extrémistes attaquent la démocratie.

Ce n'est pas un problème religieux, ce n'est pas un problème communautaire, c'est l'expression folle de ceux qui veulent le pouvoir pour les uns, la soumission pour les autres et l'imposition de leurs propres règles à tous.

La République doit être défendue par le rassemblement et l'unité sans arrière-pensée, sans état d'âme et sans ambiguïté, car elle est notre bien commun, notre vivre-ensemble.

La FNSEA soutient ce combat et est aux côtés de tous ceux qui luttent pour les libertés.

Jugement de bétail

Ça y est, le compte y est !

Les finales départementales de pointage se sont déroulées la semaine dernière à Châtillon-sur-Seine.

Les onze étudiants sélectionnés pour les finales nationales de jugement de bétail sont connus depuis le 8 janvier.
Ils représenteront la Côte d'Or au prochain salon international de l'agriculture fin février-début mars à Paris. *«Trois jeunes avaient déjà obtenu leur ticket les semaines précédentes en races Simmental Française et Charolaise. Il restait huit places à saisir dans les catégories des vaches laitières, des ovins et des équins»* indique Éric Demouron, professeur de zootechnie au Legta La Barotte-Haute Côte d'Or et maître d'œuvre de l'évènement. Une cinquantaine d'étudiants du CFA et du lycée de Quetigny, de la MFR de Liernais et du Legta La Barotte ont concouru devant un jury composé de Thierry Lapostolet (Elva Novia) pour les vaches laitières, de Stéphane Robillard et Genest Brigand (Legta La Barotte) pour les équins et de Jean-François Deschamps, éleveur à Poiseul-la-Ville, pour la catégorie des ovins.

Et les nominés sont...

Le concours des vaches laitières, dédié aux Brunes et Prim'Holstein, est remporté par Alexy Faivre, jeune homme de 16 ans habitant la Haute-Saône et scolarisé au lycée de Quetigny. La deuxième place revient à Carole Bordoniok (Châtillon-sur-Seine, Legta La Barotte) suivie de Valentin Rateau (Épinac en Saône-et-Loire, lycée de Quetigny).
Ce même lycée de Quetigny revient à maintes reprises dans le palmarès puisque deux de ses élèves s'adjugent la victoire chez les ovins. Valentin Breule, fils d'agriculteurs dans le canton de Grancey-le-Château, l'emporte devant Guillaume Poissenot, originaire de la Haute-Saône. Le Legta La Barotte s'illustre chez les équins avec la première place de Manon Lapierre, habitant Corgengoux dans le canton de Seurre, qui devance Nicolas Dos Santos, de Nuit-Saint-Georges. Ces huit étudiants rejoignent Quentin Lhomme et Clémentine Macherrey, deux jeunes de La Barotte sélectionnés en Simmental française, et Benoît Paupe, de la MFR de Liernais, qui s'était imposé en race charolaise dans le cadre du concours de reproducteurs de Semur-en-Auxois.

La remise des récompenses s'est déroulée en présence de Victor Matrat, président JA du canton de Châtillon/Laignes/Montigny, qui a salué l'intérêt du pointage dans la sélection des animaux.

AURÉLIEN GENEST


Alexy Faivre (au centre) décroche la première place en bovins, suivi de Carole Bordoniok et Valentin Rateau.


Valentin Breule et Guillaume Poissenot, qualifiés chez les ovins.


Manon Lapierre et Nicolas Dos Santos, deux jeunes du Legta La Barotte-Haute Côte d'Or, ont obtenu leur ticket pour Paris chez les équins.


Joies et déceptions : Ophélie Baillet a connu les deux. Annoncée aux deux premières place du concours ovins, cette élève du Legta La Barotte s'est finalement contentée du troisième rang après vérification du classement. La jeune fille de 17 ans devra compter sur un désistement pour aller à Paris. «Ça s'est déjà produit dans le passé» relève son professeur Éric Demouron.

Une passion à transmettre


Jean-François Deschamps faisait partie du jury et avait amené trois de ses Ile-de-France à Châtillon. *«C'est la troisième fois que la finale départementale s'intéresse aux ovins. C'est avec grand plaisir que je participe, à ma manière, à cet évènement»* note l'éleveur du canton de Baigneux-les-Juifs, ici aux côtés de Jean-Marc Bidoire, technicien du syndicat d'élevage ovin. *«L'élevage de moutons est un peu en perdition, il bien faut encourager les jeunes !»* explique le Côte d'orien, qui n'a pas manqué de passer le message aux étudiants : *«s'installer en ovins est relativement facile. Les investissements à réaliser sont moins importants que dans d'autres productions, le roulement d'argent est plus rapide»*. Tout comme Jean-François Deschamps, l'EARL Dupaquier à Posanges avait mis plusieurs de ses animaux à disposition des élèves, en l'occurrence des juments Trait Auxois.



Trois jeunes de la MFR de Liernais ont écourté un séjour au ski organisé aux Rousses pour prendre part au concours équin. Les étudiants de Cyril Mignot n'ont pas fait le voyage pour rien : Guillaume Nieutin termine deuxième chez les chevaux de trait, Charlotte Allyot obtient la troisième place dans les chevaux de sang et Yannick Dupin se classe 14ème du général.

Chambre d'agriculture

«Ensemble, construisons l'avenir»

Vincent Lavier a présenté les vœux de la profession agricole lundi soir à Dijon.



La cérémonie s'est tenue dans les locaux de la caisse régionale du Crédit Agricole. Le président de la Chambre d'agriculture reste «résolument optimiste» malgré un état des lieux 2014 particulièrement délicat.

Des difficultés, des interrogations mais aucune résiliation : telle pourrait être la synthèse des propos tenus en début de semaine par le président de la Chambre d'agriculture. Vincent Lavier espère un avenir meilleur dès cette année, après une campagne 2014 durant laquelle la ferme Côte d'Or n'aura pas dégagé de revenu (hors viticulture). *«La perte globale n'est pas encore estimée mais elle est bel et bien là»* rappelle d'emblée le président aux élus présents dans l'assistance, *«vous allez dire qu'avec la volatilité des prix et la variabilité de la production, il y a des années à revenus élevés et, de temps en temps, il doit y avoir un retour de balancier. Mais lorsque l'on établit des moyennes sur plusieurs années, on peut être légitimement être inquiet, puisqu'entre 2009 et 2014, le revenu moyen par unité de main d'œuvre s'établit à 8 487€ pour les bovins viande, 10 328€ pour les exploitations mixtes céréales lait, 12 408€ pour les exploitations grandes cultures plateau et 22 605€ pour les exploitations grandes cultures plaine»*. En se fixant un revenu de 1,5 Smic comme objectif, «*il faut alors dégager 20 300€ chaque année, revenu que seules les exploitations de grandes cultures plaine réussissent à atteindre, en moyenne»*.

Les limites d'un système

Ce constat interpelle le responsable côte d'orien. Celui-ci s'interroge tout d'abord sur la spécialisation des exploitations : *«historiquement, il y a avait beaucoup plus de mixité entre les productions animales et végétales, alors que la restructuration engagée ces dernières années s'est accompagnée d'une spécialisation que l'on observe facilement lorsque l'on traverse le département. Probablement que la spécialisation réduit la résilience. Néanmoins, nous avons pu constater, que les systèmes mixtes grandes cultures lait n'obtenaient pas de meilleures performances économiques»*. Vincent Lavier s'interroge également sur l'agrandissement des exploitations : *«engagé très tôt dans les zones à plus faibles potentiels, il nous a paru, pendant longtemps, être la meilleure réponse à cette problématique de rentabilité. Aujourd'hui, on s'aperçoit que ce n'est pas suffisant, les économies d'échelle n'étant pas systématiques»*.

La volonté de ne pas être *«esclave sur son exploitation»* ou de vouloir assurer la meilleure maîtrise technique de son système a pu *«engendrer des investissements importants qui pèsent à la fois sur la rentabilité économique des exploitations et leur trésorerie»*. Dans les zones les plus arides, certains agriculteurs *«se demandent s'il ne faudrait pas cesser de cultiver les parcelles à plus faible productivité»* dont l'intérêt agricole *«s'amenuise année après année»* avec l'accroissement global des charges de production : *«entre 2006 et 2013, celles-ci ont augmenté de 41%. Quand il fallait 52 quintaux par hectare de blé pour couvrir les charges en 2006, il en faut 74 en 2013, et nous savons tous que pendant cette période, les rendements n'ont pas augmenté»*.

Réforme de la Pac

Parmi les différents points évoqués sur la prochaine Politique agricole commune, Vincent Lavier s'est arrêté sur l'IFT de référence initialement proposé dans le dispositif : *«il était largement inférieur à la réalité des exploitations. Il aurait fallu réduire les désherbage de 50% en l'espace de cinq ans, autant dire que c'était mission impossible. Au terme d'un intense travail d'expertise et de lobbying auprès du ministère, nous avons réussi à faire accepter l'idée que les référence issues des enquêtes officielles n'étaient pas conformes à la réalité des exploitations et qu'il nous fallait tous ensemble faire bouger les lignes de manière objective afin que les agriculteurs puissent contracter la mesure, du moins ceux qui le souhaitent. Sur ce dossier, la Côte d'Or est une nouvelle fois en première ligne tout comme elle l'avait été lors de la mise en place de la MAE rotationnelle»*.

Rendez-vous à Bretenière

Le plan Ecophyto figurait lui aussi dans le discours du président : *«du point de vue des connaissances et de l'innovation, on observe aujourd'hui une vraie mobilisation du monde de la recherche et du développement. Mais cette dynamique est trop récente pour combler le retard scientifique et technologique engendré par un recours prédominant à la chimie depuis plusieurs décennies. Quant aux agriculteurs, pour un grand nombre d'entre eux, le désir de changement est là. Mais si désir de changement il y a, il n'est pas suffisant aujourd'hui pour passer à l'acte. Il pourrait le devenir pour peu que les outils d'accompagnement soient disponibles et les signaux économiques favorables»*. Si les produits de protection des plantes servent de *«bouc émissaire»* selon Vincent Lavier, c'est bien «*l'ensemble de la chimie qui pose problème que ce soient les plastiques ou la pharmacie humaine, sauf que les lobbys n'ont dans ce secteur pas tous la même influence. Un exemple : le lindane, puissant insecticide, a été interdit en agriculture dès 1998 mais est resté autorisé dans le produits autorisés pour la lutte contre les poux jusqu'en 2005 !»*. Vincent Lavier a terminé son tour d'horizon en remerciant les collectivités territoriales pour leurs soutiens : «*nous avons la chance dans notre département, voire dans notre région, que ces collectivités reconnaissent la Chambre d'agriculture comme interlocuteur incontournable du monde agricole»*. Des remerciements leur ont été adressés pour leur engagement financier dans les futurs locaux de Bretenière, là où se déroulera la cérémonie des vœux dans un an.

AURÉLIEN GENEST

▶ En image



Hommage : une minute de silence a été observée un peu partout en France jeudi 8 janvier à 12 heures en hommage aux victimes de Charlie Hebdo. Les établissement scolaires agricoles de Côte d'Or n'ont pas manqué ce moment de recueillement, comme ici, avec les élèves et enseignants de La Barotte-Haute Côte d'Or.

▶ Zoom sur…

L'accompagnement des agriculteurs

**Vincent Lavier a rappelé le contexte de diminution des ressources des Chambres d'agriculture : «*Nous avons toujours mis un maximum de moyens au service du développement et malgré ces mauvaises nouvelles, nous ne sommes pas prêts à baisser les bras. Certaines Chambres n'ont pas d'autres solutions que de supprimer des postes d'agents de développement. En Côte d'Or, nous avons fait le choix d'engager une démarche qui*



vise à appréhender au mieux les besoins des agriculteurs afin de leur proposer des produits et services qui répondent à leurs attentes».

▶ Agenda

22/01 Assemblée générale du GDS

Le Groupement de défense sanitaire de Côte d'Or tiendra son assemblée générale jeudi 22 janvier à la salle polyvalente de Sombernon à partir de 9h30. A l'ordre du jour : ouverture par le président, présentation des comptes, rapport moral, état sanitaire du cheptel bovin, rapport d'orientations et résolutions, intervention de la Direction générale de l'alimentation, questions diverses.

27/01 au 30/01 Instants santé à Beaune

La MSA organise ses Instants santé, pour le canton de Beaune, du 27 au 30 janvier à l'antenne de Levernois.

16-27/01 Assemblées cantonales FDSEA

Voici les premiers rendez-vous cantonaux fixés par la FDSEA de Côte d'Or : Is-sur-Tille (16 janvier à 9h30 au centre social de Marcilly), Montbard (19 janvier à 14 h à la maison des associations), Mirebeau (20 janvier le matin à la coopérative), Fontaine-Française (20 janvier à 14 h à la mairie), Semur-en-Auxois (20 janvier à 14 h), Genlis (21 janvier le matin), Pontailler (21 janvier l'après-midi), Saint-Seine-l'Abbaye (21 janvier à 9h30), Dijon Sud (22 janvier à 9h30 à Ouges), Nolay (27 janvier à 14 h à la mairie).

30-01 Début de la formation chiens de troupeau

La date de la première journée de la formation chiens de troupeaux évoquée dans nos dernières édition est reportée au 30 janvier. Les rendez-vous suivants restent inchangés (13 février, 13 mars, 17 avril et 15 mai) à proximité de Pouilly-en-Auxois. Contact : Jean-Marc Bidoire au 06 70 11 19 94, 03 80 68 66 58 ou seo21@orange.fr

9/02 au 19/02

Réunions d'hiver de la Chambre d'agriculture

La Chambre d'agriculture de Côte d'Or organise comme chaque année des réunions d'informations pour les agriculteurs, les rendez-vous sont fixés à Is-sur-Tille le 9 février à 14 h à la salle Orangerie, à Châtillon-sur-Seine le 10 février à 14 h à la salle ERL, à Genlis le 11 février à 14 h à la salle Agora de Cessey, à Pouilly-en-Auxois le 18 février à 14 h à la salle des fêtes et à Semur-en-Auxois à 14 heures au caveau des Maréchaux.

▸ Formations

Azote : Fertilisation sur Captages
Durée : 1 jour
Date(s) et lieu(x) : 28 janvier à Saffres
Contact : Céline Sagres (Chambre d'Agriculture de Côte d'Or) 03 80 91 06 76
celine.sagres@cote-dor.chambagri.fr
Responsable de stage : Pauline Allard (Chambre Agriculture de Côte d›Or) - 03 80 91 06 76
pauline.allard@cote-dor.chambagri.fr

Directive Nitrates : faites le point sur les évolutions
Durée : 1 jour
Date(s) et lieu(x) : 29 janvier à Agencourt ou 30 janvier à Chatillon sur Seine ou 3 février à Fontaine française ou 6 février à Beaune
Public concerné : Tout agriculteur(trice) exploitant des parcelles en zone vulnérable.
Responsable de stage : Anne Hermant(Chambre Agriculture de Côte d›Or) 03 80 28 81 29
anne.hermant@cote-dor.chambagri.fr

Mieux détecter et gérer les situations de crise sur son exploitation
Durée : 2 jours
Date(s) et lieu(x) : 3 février et 10 mars à Fontaine en Duesmois
Contact : Hélène Feraud (Chambre d'Agriculture de Côte d'Or) 03 80 91 06 76
helene.feraud@cote-dor.chambagri.fr
Responsable de stage : Pauline Allard (Chambre Agriculture de Côte d›Or) 03 80 91 06 76
pauline.allard@cote-dor.chambagri.fr

Analyse de la performance technico-Economique en agriculture conventionnelle et biologique
Durée : 1 jour
Date(s) et lieu(x) : 5 février 2015 à Saint Seine l'Abbaye
Contact : Pierre Robin (Chambre d'Agriculture de Côte d'Or) 03 80 91 06 76
pierre.robin@cote-dor.chambagri.fr
Responsable de stage : Pauline Allard (Chambre Agriculture de Côte d'Or) 03 80 91 06 76
pauline.allard@cote-dor.chambagri.fr

L'azote dans tous ses états
Durée : 1 jour
Date(s) et lieu(x) : 10 février à Châtillon sur Seine ou 17 février à Quétigny
Contact : Pierre Robin (Chambre d'Agriculture de Côte d'Or) 03 80 91 06 76
pierre.robin@cote-dor.chambagri.fr
Responsable de stage : Pauline Allard (Chambre Agriculture de Côte d›Or) 03 80 91 06 76
pauline.allard@cote-dor.chambagri.fr

Fourrages

Ils ne manqueront pas de paille

Deux éleveurs du canton de Bligny-sur-Ouche stockent un maximum pour éviter toute mauvaise surprise durant l'hiver.


Benoît et Jean-Luc Lechenault mettent chaque année 800 bottes de côtés.

Les balles rondes sont nombreuses sur l'exploitation de Jean-Luc et Benoît Lechenault. Elles atteignent le nombre impressionnant de 2500 chaque fin d'année. Si le fonctionnement de cette ferme basée à Veilly nécessite de grandes quantités de paille, les deux éleveurs préfèrent *«voir large»* en stockant systématiquement un maximum.

Près de 800 bottes datent ainsi de l'année 2013. *«Nous avons cette logique pour faire face à de faibles récoltes et pour être moins tributaires des fournisseurs»* explique Benoît Lechenault, *«tout le monde se souvient des années difficiles de 2003 et 2011... En 2003, nous avions dû nous faire livrer de la paille de la région parisienne, chère et de piètre qualité. Nous n'avions plus de stocks cette année là car 2002 avait déjà été une campagne très moyenne en fourrages»*.

L'éleveur côte d'orien note également la tardiveté de la mise à l'herbe l'an passé : *«nous avions fini de lâcher les bêtes le 7 juin avec le printemps très humide, la consommation en paille avait été revue à la hausse avec des animaux restés plus longtemps dans la stabulation. Pour toutes ces raisons, nous faisons du stockage l'une de nos priorités»*. *«Nous avons 400 bêtes en stabulation et la consommation en paille est importante»* informe son frère Jean-Luc, *«en ce moment, neuf bottes sont utilisées chaque jour en litière. Une est destinée quotidiennement à l'alimentation. A ce rythme et pour une moyenne de 170 jours, nous avons une consommation de plus ou moins 1 700 bottes»*.

Les soixante hectares de cultures que possèdent les deux éleveurs ne suffisent pas à combler les besoins de leurs bovins. *«Nous achetons de la paille en andains chez trois autres agriculteurs, pour atteindre une surface d'environ 150 hectares»* poursuit Jean-Luc Lechenault, qui relève l'importance de bien *«honorer les contrats»* : *«l'an dernier, nous avions beaucoup de stocks et pas forcément besoin de paille supplémentaire, mais nous avons tout de même débarrassé les champs des agriculteurs avec qui nous travaillons. En 2011, alors que nous étions dans le besoin, ils nous avaient donné la paille qu'ils devaient broyer. Il est important de bien s'entendre dans ces cas là»*.

AURÉLIEN GENEST

Actualités
Les naissances battent leur plein en ce moment. Benoît et Jean-Luc Lechenault ont déjà réalisé 74 de leurs 175 vêlages annuels. «*Nous avons entre trois et quatre veaux chaque jour. Oui, c'est une période assez intense*» mentionnent les éleveurs. Plus de 90% de ces animaux seront destinés à l'engraissement. Pour la partie végétale, leurs blés, orges et colzas s'apprêtent eux aussi à passer l'hiver : «*ils ont été semés tôt et ont un très bel aspect aujourd'hui. On espère avoir une belle récolte 2015 après les aléas climatiques de ces dernières années*» confie Jean-Luc Léchenault.

Le Goût d'Ici

Une marque qui ne demande qu'à grandir

Une filière de proximité s'est créée dans le Pays beaunois il y a trois ans. Un éleveur adhérent témoigne.


Cédric Bazin, à La Rochepot, espère écouler une dizaine d'animaux de son exploitation à moyen terme.

«Consommer localement ce qui est produit localement» telle est la devise du Goût d'Ici, marque qui a vu le jour en 2011 sous l'impulsion de la Communauté d'agglomérations et d'élus du Pays Beaunois. Vingt agriculteurs ont aussitôt rejoint la démarche, dont Cédric Bazin, basé dans le canton de Nolay: *«Le Goût d'Ici n'est pas une filière courte car aucun intermédiaire n'est supprimé. Il s'agit bien d'une filière de proximité dont l'objectif, côté éleveurs, est de mieux valoriser la viande par rapport au cours du jour, en contrepartie du respect d'un cahier des charges bien précis»*. Chaque exploitation écoule aujourd'hui un peu plus de deux animaux tous les ans : les génisses sont vendues dans les grandes surfaces beaunoises et les vaches de 4 à 5 ans prennent la direction des collectivités du même secteur et de Dijon. *«Nous souhaitons fournir davantage d'animaux dans un avenir proche»* note Cédric Bazin, *«nous devrions arriver à trois bêtes par exploitation cette année, soit un total de soixante bovins. A moyen-terme, nous visons les dix bêtes par ferme, l'impact économique sera alors réel»*. Dans la pratique, les éleveurs démarchent eux-mêmes les grandes surfaces et les collectivités. Cédric Bazin a déjà, pour sa part, rencontré le chef de cuisine et le gestionnaire d'un collège qui ont répondu favorablement à sa proposition.

Le Côte d'orien s'est également rendu dans les rayons de la grande distribution les jours où sa viande était mise en vente : *«il y a un échange intéressant avec les consommateurs dont la grande majorité sont très intéressés. En plus de la valorisation de notre produit, nous avons l'objectif d'améliorer l'image de l'agriculture»*. Le Goût d'Ici profite également à d'autres productions. Si la viande bovine a été la première à être mise en place, des légumes du Val-de-Saône et des yaourts de la Coopérative laitière de Bourgogne basée à Sainte-Marie-la-Blanche font progressivement leur apparition dans les mêmes rayons.

AURÉLIEN GENEST

Médailles d'honneur à la MSA de Bourgogne

Retour vers le futur et récompenses

La traditionnelle cérémonie des voeux au personnel de la MSA qui s'est déroulée le 6 janvier à Dijon, s'est accompagnée d'un encouragement appuyé à participer au prochain scrutin de l'institution et d'une cérémonie conviviale de remise des médailles d'Honneur.


Les médaillés au grand complet et une photo souvenir pour marquer l'événement.

Conviviale et chaleureuse, telles ont été la cérémonie des voeux au personnel de la MSA et la remise de médaille honorant ceux qui ont depuis longtemps oeuvré en ses murs et participé activement à l'histoire de l'institution. Mais comme l'a rappelé le président, Dominique Bossong, *«la convivialité commence toujours par un peu de protocole»* et donc par le bilan du mandat qui s'achève et les perspectives d'avenir de l'institution.

Le bilan de l'activité a été fortement marqué par la fusion et ses conséquences, une fusion qui a mis les capacités d'adaptation de chacune et chacun à rude épreuve, mais dont la MSA sort en très bonne position de réussir ce pari d'avenir. Ce petit coup de rétroviseur a permis à Dominique Bossong de rappeler l'importante échéance des prochaines élections MSA. La forte participation au scrutin sera l'un des éléments cruciaux et la clé *«du maintien de la double spécificité d'organisation professionnelle et d'institution mutualiste qui différencie la MSA des autres régimes de protection sociale»*.

L'enjeu est donc de taille et justifie le ferme encouragement à voter du président : *«le collège des salariés agricoles est habituellement celui qui vote le moins, mais je ne comprendrais pas que le taux de participation de notre caisse ne soit pas à 100%, donc votez et faites votez»*.

A l'occasion de la présentation du bilan de l'année écoulée, le directeur, Jean Boissière n'a pas manqué d'enfoncer le clou en insistant : *«dans le contexte actuel de réflexion des Pouvoirs publics sur le devenir des régimes, ce vote est fondamental, bien plus que les scrutins précédents, au regard des conséquences qui pourraient en résulter»*.

La procédure est d'ailleurs facilitée, car en plus du traditionnel vote par correspondance, les ressortissants du régime pourront voter également par internet.

Argent, vermeil, or et grand or... fidélité à l'institution et travail, récompensés

Après les discours, la remise des médailles d'Honneur agricole ont permis de récompenser les salariés justifiant de 20 à 40 années de service et ceux qui ont fait valoir leur droit à la retraite.

Médaille grand Or (40 années de service) : Noëlle Berthelot, Jean Boissière, Françoise Bruyère, Aleth Dedenis, Jocelyne Dessalles, Brigitte Gemble et Jean-Michel Pretot.

Médaille d'Or (35 années de service) : Pascale Cotelle, Vincent Espinosa, Dominique François, Christine Louvion, Daniel Masson, Patricia Minet, Marie-Thérèse Pignolet et Jean-François Rabut.

Médaille de Vermeil (30 années de service): Marie-France Besqueut, Martine Duchassin et Francis Guilland.

Médaille d'Argent (20 années de service) : Anne Bernard, Fabienne Boivin-Petiot, Béatrice d'Orta, Sylvie Foltier, Catherine Goupil, Marie-Pierre Jouvenel et Muriel Sibille.

AMK

Les vœux des présidents

Vincent Lavier, président de la Chambre d'agriculture



L'année 2014 est achevée et nous avons la certitude que la ferme Côte d'Or (hors viticulture) ne dégagera pas de revenu. La volatilité des prix des intrants et des denrées, l'influence néfaste grandissante des caprices du climat sur la production, le contexte économique général, le poids des contraintes administratives et environnementales... sont autant de facteurs qui mettent à mal le viabilité économique de nombreuses exploitations agricoles.

Et pourtant, l'agriculture a toute sa place dans l'économie de notre département. Dans les zones les plus défavorisées, elle constitue le dernier rempart contre la désertification et elle garde la capacité à créer des emplois et de la richesse, pour peu qu'on lui offre des perspectives.

Autour de nous, certains ont mesuré l'importance de ces enjeux et ont fait le choix de nous accompagner. Quant aux autres, gageons que cette nouvelle année leur serve de révélateur.

Je vous souhaite, à tous et à toutes, une belle année pour vous et vos familles, ainsi qu'une bonne année agricole.

Marc Patriat, président de Dijon Céréales



2015, nous y sommes. Avec une ambition majeure, se tourner vers demain ! Après la moisson 2014 difficile, nous avons des raisons aujourd'hui de faire preuve d'optimisme.

Le vaste travail des équipes terrain de notre coopérative, et celui de l'union Cérévia, permettent de trouver des débouchés et de valoriser au mieux les céréales déclassées. Parallèlement, on observe une embellie des cours ces dernières semaines.

Plus généralement, l'avenir de l'agriculture est positif. D'ici 2030, le monde devra produire 700 millions de tonnes de céréales supplémentaires pour nourrir quelques 8,5 milliards d'être humains. Cela nous offre des perspectives à long terme.

Pour autant, il ne faut jamais se reposer sur ses lauriers. Dijon Céréales et ses agriculteurs doivent contribuer à l'effort de performance de la filière agricole française. C'est tout l'objet de notre stratégie d'entreprise et du projet « Compétitivité 2015 ». A travers ce projet, Dijon Céréales accompagne ses adhérents, et le développement de l'agriculture, autour de plusieurs thématiques :

- la qualité des productions pour une valorisation au sein des filières,
- la politique d'innovation, de l'agronomie jusqu'aux produits finis,
- la compétitivité de la coopérative et des exploitations adhérentes,
- l'engagement partenaire coop -adhérent face aux risques croissants de nos métiers.

Chefs d'entreprises, entrepreneurs mais aussi passionnément paysans ! Dans nos campagnes et au cœur du monde. C'est bien à tous ces défis et ces valeurs que nous pouvons répondre en étant coopérateurs.

Très bonne année 2015 !

Vincent Delatte, président du Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne


Vincent Arbelet

Après une année 2014 très contrastée, dont le bilan se révèle globalement peu satisfaisant, la profession est inquiète, comme en témoignent les manifestations de novembre dernier. Lorsqu'une année se termine, nous espérons tous qu'elle emportera les difficultés avec elle, comme par magie, pour laisser place à un meilleur cru, c'est humain. Au Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne aussi, nous avons l'espoir de voir la tendance s'inverser, notamment sur le terrain des aléas climatiques. Mais nous préférons agir, dès maintenant, à vos côtés, plutôt que de compter sur une hypothétique *«bonne fortune»*. En tant que premier partenaire de l'agriculture, nous sommes convaincus que, dans les difficultés comme dans les périodes fastes, c'est la qualité et la régularité du dialogue entre un professionnel et son banquier qui font la différence. Nous puisons dans ces échanges, dans ces rencontres, une connaissance fine et approfondie de la situation et des disparités rencontrées, d'une région à l'autre et d'une exploitation à l'autre. Toutes nos équipes sont mobilisées pour vous proposer des solutions adaptées au contexte actuel, pour vous accompagner dans toutes les circonstances et vous aider à garantir la pérennité de vos exploitations. En 2015, nous serons donc au rendez-vous, quelle que soit la couleur du ciel, et je vous invite à venir nous rencontrer dans nos agences mais également à l'occasion des assemblées générales de caisses locales qui débuteront le 5 février. Ce sont des occasions uniques pour nous dire ce que vous attendez de votre banque.

Je vous souhaite, à vous et à vos proches, une belle année 2015.

Thierry Guillaume, président de CERFRANCE BFC



2015, «Anticiper pour agir»

Marquée par les aléas climatiques et la baisse prononcée des cours des principales productions, 2014 fut l'année d'une crise qui laissera des traces. Toutefois, les perspectives des marchés restent favorables sur la durée et les regards sont désormais tournés vers la Pac 2014-2020 et une Loi d'Avenir particulièrement exigeante. L'une et l'autre vont impacter le moyen terme. La participation exceptionnelle des adhérents de CERFRANCE BFC aux assemblées de section de novembre illustre votre besoin d'information et d'accompagnement sur ces questions cruciales. Nos équipes de conseillers y voient également un signe fort de reconnaissance de leurs travaux. Nous souhaitons aller plus loin avec vous et faire de CERFRANCE BFC votre interlocuteur privilégié pour aborder sereinement ces problématiques et leurs inévitables répercussions en matières économique et juridique.

Notre accompagnement couvre également d'autres champs tel que le déclaratif personnel. Vous bénéficierez là aussi d'interlocuteurs à votre écoute, notamment en matière patrimoniale. En 2015, Anticipons ensemble ! Anticipons pour agir !

Au nom du conseil d'administration de CERFRANCE BFC, je vous adresse mes vœux de réussite et vous souhaite une bonne année 2015.

Le GDS répond à vos questions

Que faire en cas d'avortement?

Usuellement, l'avortement est la mort, suivie généralement par l'expulsion, d'un fœtus entre la fin de la formation des organes et la fin de la gestation. C'est-à-dire après 42 jours de gestation chez les bovins et 30 jours environ chez les petits ruminants.

D'un point de vue réglementaire (surveillance de la Brucellose), un avortement est l'expulsion avant terme d'un fœtus, mort ou vivant ou une mise bas à terme d'un nouveau né qui meurt dans les 48 heures.

Lorsque vous constatez un avortement dans votre cheptel bovin, ovin ou caprin, la première chose à faire est de contacter votre vétérinaire sanitaire. Il intervient réglementairement dans le cadre de la prophylaxie de la Brucellose et son intervention est prise en charge par l'État.

Lorsqu'il s'agit du second avortement en un mois ou à partir du troisième dans la campagne, vous pouvez faire réaliser des analyses complémentaires : bilan d'avortement (Fièvre Q, Chlamydiose et Néosporose), Leptospirose, BVD, par exemple sont disponibles au Laboratoire départemental du Conseil général. Discutez-en avec votre vétérinaire sanitaire pour déterminer les analyses adaptées à votre cheptel. Le GDS 21 rembourse à ses adhérents le montant HT des analyses. Il suffit pour cela de retourner les analyses accompagnées des factures. La campagne débute le 1er juillet jusqu'au 30 juin.

Lorsque les analyses révèlent la présence d'une maladie dans votre cheptel, vous pouvez contacter les techniciens du GDS 21 pour vous conseiller et voir les modalités d'aides éventuelles, au 03 80 68 67 30.



Portes-ouvertes

Les grands troupeaux à l'honneur

Les journées bâtiments débutent le 26 janvier. Dix visites sont programmées avec comme fil rouge, les structures à fort gabarit.

Le programme

Lundi 26 janvier à 10 h : chez Sarah Brocard (caprins) à Sainte-Colombe-en-Auxois dans le canton de Vitteaux, le même jour à 14 h : chez Thierry Guillaumot (ovins) à Sansange près de Voudenay, dans le canton d'Arnay-le-Duc. Mardi 27 janvier à 10 h: au Gaec Estivalet (ovins) à Etaules dans le canton de Fontaine-lès-Dijon. Mercredi 28 janvier à 14 h : à l'EARL Collaud (allaitants) à Bussy-le-Grand dans le canton de Venarey-Les Laumes, également à 14 h : rendez-vous au Gaec Colson (lait) à Labergement entre Saint-Seine-l'Abbaye et Is-sur-Tille. Jeudi 29 janvier à 10 h : au Gaec de la petite Drée (allaitants) à Molinot dans le canton de Nolay, le même jour à 14 h : au Gaec de Bessey-en-Chaume (allaitants) à Bessey-en-Chaume, également à 14 h : au Gaec des Forges (lait) à Cussey-lès-Forges. Vendredi 30 janvier à 14 h : au Gaec Bertrand (allaitants) à Thorizeau, Marcilly-Ogny dans le canton de Pouilly-en-Auxois et à 14 h au Gaec de Toutifaut (lait) à Magny-Lambert dans le canton de Baigneux-les-Juifs.

Bovins allaitants, bovins laitiers, ovins et même caprins. Il y en aura pour tous les goûts ou presque du 26 au 30 janvier dans les dix exploitations du département. La Chambre d'agriculture, en collaboration avec Côte d'Or Conseil Élevage, la FRcuma, le GDS et le syndicat d'élevage ovin, espère enregistrer une aussi forte affluence que l'an passé, édition qui avait attiré environ 750 personnes. *«Le logement des grands troupeaux est le thème retenu pour 2015»* note Édouard Benayas, conseiller à la Chambre d'agriculture, qui considère comme *«monnaie courante»* les exploitations dépassant désormais la centaine de vaches allaitantes. *«Les fermes avec plus de 150 vaches sont elles aussi de plus en plus nombreuses, ce n'était pas le cas il y a encore quelques années»* enchaîne le conseiller. Devant cet accroissement des effectifs, les bâtiments doivent s'adapter et suivent logiquement la même tendance. La visite de plusieurs bâtiments de grande taille sera proposée aux éleveurs ayant des projets. *«Les systèmes de ventilation et le matériau bois seront notamment à l'honneur. Il y aura aussi des démonstrations de matériels liées à l'alimentation et au paillage, ainsi qu'une visite d'un élevage caprin» poursuit Édouard Bénayas*. Des questions seront certainement posées sur le financement : *«il y aura des aides cette année mais nous ne connaissons pas encore leurs montants et leurs conditions d'attribution. Ces éléments seront connus très prochainement»* relève le conseiller.

AURÉLIEN GENEST



La visite de l'une des plus grandes stabulations du département (3100m², 150 vaches et 100 jeunes) au Gaec de Bessey-en-Chaume, dans le canton de Bligny-sur-Ouche, sera proposée le 29 janvier.



Concours des entrepreneurs nivernais

L'agriculture performante récompensée

Pour la 2ème année consécutive, les responsables du Crédit Agricole Centre Loire ont profité de la cérémonie des vœux aux forces vives du département, vendredi 9 janvier, pour dévoiler le palmarès du Concours des entrepreneurs nivernais.



L'ensemble des lauréats du concours des entrepreneurs de l'année, réunis vendredi dernier au Crédit agricole à Varennes-Vauzelles. Dans la catégorie agriculture, c'est le GAEC de l'Ecorchien (avec le chèque à gauche), de Lormes, qui a remporté la première marche du podium.

Trois catégories et trois podiums ont été appelés et dûement récompensés. A côté d'une société de production événementielle (commerce) et d'une entreprise d'installation de panneaux solaires (artisanat et services), trois exploitations agricoles nivernaises ont été mis sous les feux des projecteurs, vendredi dernier. Selon Dominique Thibault, vice-président de CACL, l'objectif du concours est de *«susciter la surprise autour de gens qui ont osé entreprendre dans le département, pas forcément avec des projets innovants mais qui ont su créer de la valeur ajoutée sur le territoire»*. Un jury a étudié en décembre dernier les dossiers remontés à la caisse régionale par l'ensemble des caisses locales. Éric Bertrand, président de la Chambre d'agriculture, a donc été sollicité la semaine dernière pour remettre, comme ses homologues du Commerce et de l'Artisanat (ndlr : Mrs Rossignol et Poyen), les prix aux heureux lauréats de la catégorie agriculture. Une bouteille de vin pour le 3ème, un repas gastronomique dans un restaurant des Toques nivernaises pour le second et un chèque de 1000 euros pour le 1er ont été attribués, de même que des petits trophées transparents aux contours du département. Détail des trois projets agricoles distingués :

Prime aux volailles du Morvan

Le lauréat s'appelle le Gaec de l'Écorchien, à Lormes. Le jury a voulu mettre en avant la mutation qu'ont engagée Jocelyne, Jean-Luc et Nicolas Volekaert, en 2001, à la suite de la crise bovine, en intégrant la marque *«Produit du Parc naturel régional du Morvan»* il y a huit ans. Le Gaec produit aujourd'hui des charolaises, des ovins et des volailles de ferme, donc, sur 156 ha (dont 14ha de cultures). Élevées à la ferme, les volailles garantissent à la fois l'origine du produit, son authenticité, la préservation de l'environnement et la dimension humaine de la production. L'alimentation des volailles est constituée pour 60% de céréales issues de l'exploitation. Fait remarquable : ses plus gros clients, le relais Bernard Loiseau de Saulieu et le Centre Leclerc d'Autun, représentent à eux seuls 50% du chiffre d'affaires, un chiffre complété par les ventes directes à la ferme, sur les marchés de Montsauche-les-Settons, Ouroux et Lormes ainsi qu'auprès de la boucherie Robert de Corbigny qui fut leur premier client.

Les Jardins d'Eden

Classés 2ème de la catégorie agriculture, avec non moins de mérite, Les Jardins de Marigny, de Sauvigny-les-Bois, ont été distingués parce qu'il s'agit d'un *«jardin extraordinaire et une belle histoire de famille»*. On y vient en famille cueillir fruits et légumes de saison mais également fleurs et aromates. Jean de Gesnais et sa fille, Mathilde, passée par une école de commerce, ont su trouver des conditions d'un renouvellement et d'une innovation permanente. Ainsi ont-ils aussi mis en œuvre une boutique de richesses culinaires locales pour compléter son panier avec des produits locaux, tous sélectionnés pour leur très grande qualité. L'expérience de Jean de Gesnais constitue le socle sur lequel s'épanouit la dynamique de Mathilde, qui avait fait le choix, après une première expérience en entreprise, de rejoindre l'entreprise familiale en tant que salariée avant de s'associer en 2013. Performants, Les Jardins de Marigny nourrissent aujourd'hui de nombreux projets.

Les porcs de l'EARL Roucou

Last but not least, si l'on puit dire, la troisième place du concours est allée à l'élevage porcin de l'Earl Roucou, à Biches. Jean-Noël et Hilaire Roucou sont spécialisés dans le naissage et l'engraissage de porcins depuis 1981. La ferme compte aujourd'hui environ 2000 animaux, dont 190 truies pour environ 4000 porcins produits à l'année. Le jury a voulu mettre à l'honneur *«une belle histoire de famille qui fonde sa solidité à la fois sur une organisation entièrement informatisée et quasiment autonome (elle produit la quasi-totalité des aliments des animaux sur l'exploitation), sur des investissements (en 2014, des travaux d'aménagement de nouveaux locaux, des espaces plus grands pour les animaux et des conditions de travail optimisées, ont été réalisés) et sur des projets (l'objectif des années à venir est de doubler l'élevage en opérant une réorganisation)»*.

Dans cette catégorie agriculture, à côté des lauréats du Commerce et de l'Artisanat, le Concours des entrepreneurs nivernais a donc décidé de féliciter et encourager trois exploitations agricoles diversifiées, qui tournent bien sur le plan économique et qui sont des modèles de valeur ajoutée sur leurs territoires respectifs.

Des succès qui ne pouvaient pas laisser insensibles les responsables du Crédit agricole ni les membres du jury.

Emmanuel Coulombeix

Jusqu'au 15 avril 2015, la technopole Agrinove propose son concours « Innovations pour l'Agriculture ».

Le concours national « Innovations pour l'Agriculture »

- Vous êtes une entreprise existante ou en phase de création ?
- Vous êtes un acteur de l'amont agricole ?

Nous vous accompagnons dans la concrétisation de votre projet !
Présentez-nous vos idées innovantes et inscrivez-vous dès à présent sur le site internet www.agrinove-technopole.com dans l'onglet Concours.

Les primés bénéficieront de dotations financières et de prestations de services.

Retrouvez toute l'actualité d'Agrinove sur : facebook.com/Agrinovetechnopole @AgrinoveTechno #Agrinovetechnopole

aggelos.fr

Agrinove
Syndicat Mixte pour le Développement Economique du Néracais
1 rue du Moulin des Tours
47600 NERAC
Tél. : 05 53 97 55 96
Fax : 05 53 97 26 45
Mail : contact@agrinove-technopole.com
www.agrinove-technopole.com

Insémination artificielle

Elva Novia a réuni ses clients nivernais

Par deux fois, jeudi 8 janvier, les inséminateurs-conseils d'Elva Novia, ont invité leurs clients, du sud-Morvan et du sud-Nièvre, à venir consulter le catalogue des semences disponibles, enrichi de deux nouveaux taureaux.



Patrick Chevalier (à gauche) a présenté les nouveautés du catalogue d'Elva Novia à une trentaine d'éleveurs réunis à la mairie de Champvert le 8 janvier au soir.

Comme à Chiddes, au Gaec Laudet, l'après-midi, les éleveurs du sud-Nièvre étaient invités, le soir, à la salle de la mairie de Champvert par les inséminateurs-conseils d'Elva Novia. Si c'est l'équipe d'Autun de la société qui a animé la première réunion pour les éleveurs du sud-Morvan, c'est celle de Moulins-Allier qui est allé à la rencontre de ceux du sud du département. A Champvert, avant une tartiflette conviviale offerte aux participants, Patrick Chevalier, le responsable des produits génétiques charolais, a présenté Castor et Disco, les deux nouveaux taureaux dont les semences viennent élargir la base de sélection par insémination artificielle. Une trentaine d'éleveurs y ont participé. Elva Novia, fruit de la fusion en 2013 de deux coopératives d'insémination, intervient dans les fermes sur près des deux tiers sud du département. S'il n'y a pas de statistiques précises, l'IA représente entre 10 et 14% du marché de la reproduction des bovins charolais dans la Nièvre. A la dizaine de reproducteurs au catalogue, viennent donc s'ajouter deux specimens avec, chacun, des orientations précises. «*Castor favorise une nouvelle souche pour les génisses. Il est doux, très facile à utiliser, avec des index partout supérieurs à 100. Disco est un taureau exceptionnel dans son développement squelettique et il peut ramener de la hauteur*» a expliqué Patrick Chevalier. Le point commun de ces deux animaux est de répondre aux attentes des éleveurs qui cherchent à «*coupler les vêlages faciles à des productions performantes*».

«Élevages plus performants et plus exigeants»

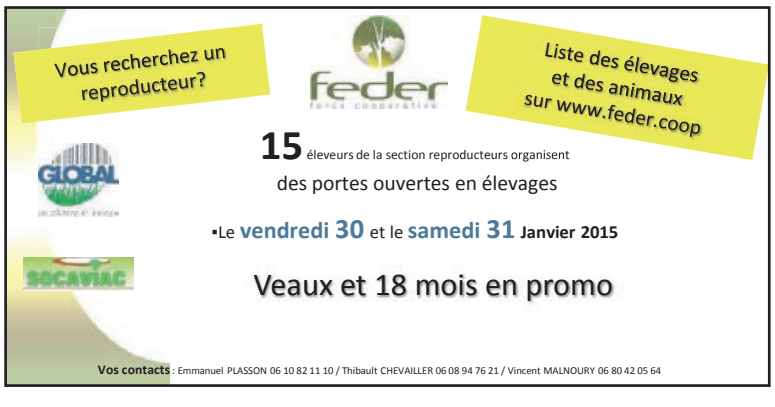
Pour le responsable d'Elva Novia, «*aujourd'hui, les élevages sont de plus en plus performants et de plus en plus exigeants. Désormais, les éleveurs demandent d'axer nos lignées sur les facilités de naissance. C'est quelque chose d'acquis même si ils ne le demandent plus systématiquement. Il s'agit de leur confort de vie. On leur apporte des animaux plus calmes, qui font des veaux vigoureux qui tètent vite, qui ont moins besoin d'entretien des pattes*» souligne Patrick Chevalier, pour qui le rôle de la coopérative d'IA, dans un paysage concurrentiel en forte évolution, a énormément changé. «*Le taureau en monte naturelle était considéré comme un investissement et l'IA comme une charge : c'est en train de changer en même temps que notre métier. Nous sommes des diffuseurs de génétique mais nous avons élargi à tous les domaines de la reproduction, du monitoring au conseil en alimentation et de l'aide à la détection des chaleurs à l'aide au vêlage. L'objectif est bien l'amélioration des cheptels mais aussi tout ce qui l'entoure. D'ailleurs, nous ne sommes plus des inséminateurs mais des inséminateurs-conseils ou des techniciens-inséminateurs*». Entreprise de sélection, Elva Novia cherche désormais à trouver des caractères très nouveaux à son catalogue. Une démarche qui séduit certains éleveurs, tels que Florent Point, JA installé avec sa mère à Verneuil qui pratique l'IA depuis deux ans : «*cette année, nous en avons fait 75%. C'est un peu tôt pour voir les effets mais nous sommes contents. Notre but est d'améliorer le troupeau et aussi de réduire plus vite la période de vêlage*». **E.C.**

Vœux à la Chambre d'agriculture

2015, année «*plus simple*» ?

Avant que de ne souhaiter à chacun des salariés présents des vœux de santé, prospérité et bonheur, Eric Bertrand, le président de la Chambre d'agriculture, a rappelé, jeudi 8 janvier, au cours de la traditionnelle cérémonie annuelle, l'arrivée récente de nouveaux éléments au sein du bâtiment consulaire.
Outre Amaury Fichot, Judith Nagopae, Jocelyn Kerleaux, et deux techniciens de l'Institut de l'Élevage, Sylvette Bernard (FR CUMA Bourgogne), Solène Jouy (animatrice JA58) et Rosa Chaouche (animatrice Confédération paysanne) ont aussi intégré les locaux du 25 boulevard Léon Blum à Nevers. Évoquant l'année écoulée, Éric Bertrand a souligné que cela n'a «*pas été une année facile et même très compliquée pour tout le monde agricole… que les années de transition de réformes de la PAC, c'est toujours très compliqué mais que 2014 avait été encore pire avec les transferts de compétences État/Régions et les financements*» éparpillés.
Le président a ensuite espéré que «*2015 sera peut-être plus simple, du fait que nous nous serons habitués aux nouvelles procédures*» mais sans promettre que «*ce soit tout simple non plus*». «*J'ai toujours pensé que la promotion collective était le meilleur moyen de faire voir le jour aux promotions individuelles mais la société nous amène une façon de travailler qui pousse plus vite à la prise en compte individuelle*» a-t-il regretté.





Enchères *«Vêlage facile»* au Marault

46 reproducteurs issus d'une variété génétique remarquable

Pour la 6è année consécutive, la station du Marault organise, jeudi 22 janvier à 14h, sa vente aux enchères des reproducteurs séléctionnés dans le cadre de son programme *«vêlage facile»*. Selon Michel Baudot, président du Herd Book Charolais (HBC), il s'agit d'une nécessité d'adapter l'offre en taureaux certifiés à des éleveurs qui sont parfois tentés d'aller pactiser avec d'autres races.



Michel Baudot et Pierre-Marie Leroy, président et ingénieur du Herd Book Charolais, devant quelques uns des reproducteurs du programme vêlage facile, à la station du Marault.

Après les portes ouvertes organisées au Marault les 7 et 14 janvier, le HBC propose sa 6è vente aux enchères *«vêlage facile»* jeudi 22 janvier prochain dans l'amphithéâtre de l'agropôle à Magny-Cours. 46 reproducteurs en provenance de 16 départements seront présentés, dont Pierre-Marie Leroy, l'ingénieur du HBC, confie que cette année les croissances et les index sont particulièrement satisfaisants, notamment du fait de la pose de filets coupe-vents autour de la stabulation du Marault. En station depuis le 23 septembre, les futurs taureaux sont nés entre le 1er novembre 2013 et le 20 janvier 2014. Ils affichent un poids moyen à la naissance de 46 kg et, surtout, *«présentent une excellente morphologie et sont issus d'une variabilité génétique remarquable grâce à 35 pères différents»*. Le HBC rappelle que le programme VF a pour objectif *«d'optimiser la marge de l'éleveur en maîtrisant le vêlage par l'utilisation de reproducteurs de monte naturelle à fort potentiel génétique»*. Les années précédentes, les enchères avaient accueilli un nombre significatif d'éleveurs, plutôt originaires de la région Bourgogne ou limitrophe mais aussi de toute la France, et, malgré la qualité proposée, certains animaux n'avaient pas trouvé preneurs, ni durant la vente, ni ensuite à l'amiable. Cette année, les responsables l'assurent : *«cette 6è édition offre un panel de reproducteurs adaptés à tous types d'élevages et de productions, capables d'assurer une production d'animaux précoces mais aussi du renouvellement au sein de l'élevage, du vêlage sur génisses de 2 ans ou encore du croisement»*. La mise à prix de chacun est fixée à 2500 euros et le catalogue et le formulaire d'achat à distance sont disponibles sur le site www.charolaise.fr/la-station-d-evaluation-du-marault.

«Adapter l'offre à la demande»

Selon Michel Baudot, *«si tous les reproducteurs sont utilisables facilement, via les bases de sélection que sont le HBC et Bovins croissance, nous ne pouvons savoir la valeur des descendances que de 15 à 20% des produits de ces animaux»*. Mais les responsables de la station du Marault, qui ont fait le choix politique de la positionner particulièrement sur le vêlage facile, à côté de celle de Jalogny (71), ont des éléments d'évaluation des efforts déjà fournis. Par exemple, cette année, deux veaux sont issus de pères qui ont déjà été intégrés dans le programme et vendus lors des enchères des années précédentes. *«C'est là que nous vérifions que le programme a été conçu à bon escient»* estime le président du Herd Book Charolais pour qui ici, *«contrairement à Migennes, où la base est plus resserrée, notre avantage est de proposer du brassage et de la diversité»*. Michel Baudot juge d'ailleurs qu'il s'agit d'une nécessité : *«les futurs taureaux finissent à 60% dans la Nièvre, chez des éleveurs qui ne sont pas adhérents du HBC. Ce sont le plus souvent des gens qui changent de race comme ils peuvent changer de marque de tracteur et nous devons répondre à leurs besoins, qui ne sont pas forcément ceux de passionnés de la blanche. J'ai parfois du mal à en convaincre nos adhérents dans les réunions internes du HBC»* reconnaît le responsable professionnel. Ces clients, le Herd book en a besoin et tout le jeu consiste à adapter l'offre à la demande, qui passe notamment par la satisfaction à des critères de facilité de naissance. Les bons taureaux peuvent donc retenir les éleveurs dans la race charolaise mais les moins conformes à leurs attentes peuvent les en détourner. Une part non négligeable d'entre eux pratique d'ailleurs le croisement avec des taureaux limousins dans le département...

E.C



Quelques uns des futurs reproducteurs qui sont entrés à la station du Marault en septembre dernier et seront mis aux enchères le 22 janvier.

▶ Repères

Des prêts Agilor pour financer des taureaux certifiés

L'annonce a été faite par Michel Baudot lundi 12 janvier. Le Crédit agricole Centre Loire va proposer des prêts Agilor, jusqu'alors réservés à l'investissement dans le matériel, pour l'achat par les éleveurs de taureaux certifiés charolais. *«C'est un produit nouveau, un prêt bonifié à 1,85% pour des animaux entre 2 500 et 6 000 euros»* dévoile le président du HBC. L'idée qui a fait son chemin est partie des éleveurs de race limousine, il y a quelques mois. *«Nous sommes allés voir les responsables du Herd Book limousin et ils nous ont dit qu'ils n'étaient pas racistes ni exclusifs et nous avons souhaité étendre cette initiative à la race charolaise, sur un autre périmètre»* explique Michel Baudot.

Du coup, comme les caisses régionales de la banque verte ne sont pas les mêmes, une phase d'approche et de concertation s'est déroulée avec le Crédit agricole Centre Loire, qui a finalement donné son accord de principe. *«Une annonce officielle du dispositif sera faite durant 5 minutes au micro, le 22 janvier prochain au Marault, et des pochettes et dossiers seront disponibles sur place. Le Crédit agricole éditera ensuite des tracts à l'intention de tous les éleveurs nivernais»* prévoit Pierre-Marie Leroy. *«Depuis des mois, ce ne sont pas les besoins en génétique qui ont baissé dans les exploitations, ce sont les possibilités offertes par les trésoreries. Le prêt Agilor peut servir de déclic aux éleveurs, pour leur apporter du confort génétique en phase avec leurs attentes sociétales»* juge Michel Baudot.

CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS



Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr

DRAINAGE - IRRIGATION
DÉBOUCHAGE de DRAINS
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER

Visite conseil gratuite :
Port. : 06 43 24 92 50
Tél : 02 48 74 11 90

Et si vous nourrissiez vos sols pour moins de 100€ ht/ha?



Apport organique 100% végétal issu de la décomposition de déchets verts.

DEVAEL
DéchetsValorisationElimination
Roland HANNON
Tel. 03 86 23 02 10 - Mail: devael@wanadoo.fr

STOCK MATERIAUX ORGANIQUES
visible
Impasse de la Sablière
58000 St Eloi

▶ Agenda

19 au 23/01 Réunions locales Pac

La Chambre d'agriculture de la Nièvre, en partenariat avec la DDT, organise des réunions d'information locales autour de la Pac, du 19 au 23 janvier prochains. Les rendez-vous prévus sont :
-Région Bourgogne nivernaise, le lundi 19 janvier de 14 à 17h, à la salle des fêtes de Ciez.
- Région Sud nivernais, le mardi 20 janvier de 14 à 17h, au dessus de la mairie de Saint-Pierre le Moutier.
- Région Centre nivernais, mercredi 21 janvier, de 14 à 17h, à la salle des fêtes de Saint-Jean aux Amognes.
- Région corbigeoise nord Morvan, jeudi 22 janvier de 14 à 17h, à la salle de la mairie de Corbigny.
- Région sud Morvan, vendredi 23 janvier de 14 à 17h, à la salle polyvalente de Saint-Honoré les Bains.
Contact : Marie-Anne Sennepin à la Chambre d'agriculture au 03 86 93 40 38.

20, 21, 22/01 Instants santé à Prémery

La MSA Bourgogne propose ses Instants santé aux adhérents du canton de Prémery, du 20 au 22 janvier 2015, à la salle sociale (2, rue A. Croizat) de Prémery.

▶ Formations

22/01 Communiquer sur son métier d'agriculteur

La FDSEA 58 organise une formation gratuite sur la communication autour du métier d'agriculteur. Au programme : travail sur les stéréotypes liés au monde agricole, développement d'une communication positive autour du métier, techniques de base pour mieux communiquer, astuces pour se sentir en confiance en prenant la parole en public. Cette formation a lieu le 22 janvier 2015 à la Chambre d'Agriculture, à Nevers (salle 2), de 9h30 à 17h30. L'intervention est assurée par Antoine Part, chargé de communication de Passion Céréales. Vous pouvez vous renseigner et/ou vous inscrire dès à présent au 03 86 93 40 96 ou par mail: fdsea58@wanadoo.fr, de préférence avant le 12 janvier.

27/01 Réforme de la Pac, 1ère approche

La Chambre d'agriculture de la Nièvre propose une première formation sur le thème de la *«réforme de la Pac, 1ère approche»*, le 27 janvier 2015 à Cosne-sur-Loire. L'objet de la journée, qui sera suivie par d'autres, vise à mesurer les impacts de la Pac sur les systèmes d'exploitation et les pistes d'adaptation.
Contact : Bénédicte Bracq au 03 86 93 04 01.

Gîtes de France dans la Nièvre

A la reconquête des clients et des propriétaires

Le relais Nièvre de l'association des Gîtes de France a officiellement accueilli 18 nouveaux adhérents, lundi 12 janvier à la Chambre d'agriculture. Une rencontre axée sur la communication qui valide une stratégie de (re)conquête.



Les 18 nouveaux adhérents nivernais de Gîtes de France ont été accueillis lundi dernier par les membres du bureau du relais dans la Nièvre.

En souhaitant la bienvenue aux 18 nouveaux membres, qui rejoignent les quelques 306 structures (pour 2132 lits) nivernaises présents dans la Nièvre, Michel Lacaze, le président de Gîtes de France dans le département, a voulu engager, avec son bureau, une nouvelle démarche de communication destinée à *«renforcer la notoriété de la marque Gîtes de France... afin de rappeler notre existence et de prouver notre dynamisme pour faire émerger des prospects, au bénéfice du relais, et des nouveaux clients, au bénéfice des adhérents, et à faire progresser les performances des hébergeurs par l'intensification du lien humain et par des sites plus professionnels, c'est-à-dire plus visibles, plus lisibles et plus réservables»*.

En clair, il s'agit de positionner Gîtes de France, avec ses spécificités et son accompagnement des propriétaires de gîtes et chambres d'hôtes, en leader de ce type d'hébergement, axé sur la sauvegarde du patrimoine rural, face à une concurrence de plus en plus agressive de sites internet de réservation *«qui ne sont que des vitrines et qui ne respectent pas toujours la législation de plus en plus complexe dans ce domaine»*. Face aux *«pure players»* que sont les booking.com, AirBnb ou Abritel, Gîtes de France, dont la marque se classe quatrième en notoriété derrière Pierre et Vacances, le Club Med et Center Parcs, veut adapter sa stratégie aux nouvelles technologies de communication et aux nouveaux modes de consommation des clients touristiques.

Une commission communication et des ambassadeurs

A l'instar de la Fédération nationale, qui fête cette année ses 60 ans, la structure nivernaise, qui célèbrera ses 30 ans en 2016, veut insister, tous azimuts, sur l'intérêt et le poids économique du tourisme dans l'habitat rural. 74% des 306 structures adhérentes sont constituées de gîtes, 22% de chambres d'hôtes, 3% de gîtes de groupes et 0,3% d'aire de camping. 46% des gîtes se situent dans le Morvan tandis que 42% des chambres sont établies dans le Val de Loire. *«Et nous constatons une montée en gamme constante des sites depuis 2008»* souligne Aude Clénet, la directrice départementale qui dévoile les statistiques : 70% des gîtes sont désormais classés en 3 et 4 épis et 94% des chambres d'hôtes, contre respectivement 65% et 81% à l'époque. Surtout, cette activité, qui concerne plutôt des retraités ou des actifs complémentaires, *«plutôt dans une démarche patrimoniale pour les propriétaires de gîtes et de business pour ceux des chambres d'hôtes»*, selon Guy de Valmont, vice-président, n'attend que d'utiliser les moyens modernes (réservations en ligne, hotline...), gourmands en investissements, pour développer des volumes de clientèle plus importants.

En 2014, le taux d'occupation moyen s'est établi à 38,63% (13,62 semaines louées en moyenne), avec une forte progression (+6%) dans les gîtes 4 épis et en Val de Loire. *«Cela représente un volume d'affaires de 1,37 millions d'euros et un poids économique en dépenses de consommation des gîtes de 9 millions: c'est loin d'être négligeable»* estime Michel Lacaze. L'objectif est donc de faire mieux, en incitant les nouvelles adhésions, en suscitant de nouveaux investissements, en démarchant de nouveaux clients, notamment via la plateforme régionale gérée administrativement par le relais de la Côte d'Or. Et ce n'est pas tout. Une commission *«communication»*, confiée à Françoise Raveau, l'ancienne directrice départementale, a été mise sur pied pour assurer le développement et la promotion de la marque auprès du public.

Présence sur des comices, fêtes et manifestations thématiques, participation aux journées du patrimoine, des moulins ou rendez-vous au jardin, et à des salons nationaux et internationaux seront multipliées. Des contacts avec les offices de tourisme et les collectivités locales seront renoués. Des objets et documents publicitaires, édités. Enfin, des équipes d'ambassadeurs, la plupart issus du Conseil d'administration, quadrilleront les trois bassins du département (Morvan, Val de Loire, Canal nivernais) pour assurer un lien de proximité entre les propriétaires hébergeurs et les organes de direction du relais.

EMMANUEL COULOMBEIX

Charlie Hebdo. Une minute de silence à la Chambre

Jeudi 8 janvier était jour de deuil national, suite à l'attentat perpétré la veille à Paris contre les locaux de l'hebdomadaire Charlie Hebdo, et dans lequel 12 personnes ont perdu la vie.
C'était aussi jour de bureau de la Chambre d'agriculture de la Nièvre et à midi, à l'initiative d'Eric Bertrand, les élus et le personnel se sont réunis devant l'entrée du bâtiment consulaire, afin de respecter une minute de silence en mémoire des victimes *«lâchement assassinées»* et blessées.
Le monde agricole nivernais aussi, abasourdi par cet acte terroriste aveugle et gratuit, a donc salué l'héroïsme des journalistes et salariés du journal satirique ainsi que des policiers et passants tombés face aux balles de l'obscurantisme.



Technologie

Histoire drone

Exploitant céréalier dans le Sénonais et passionné de cinéma au point de faire de son activité de cinéaste un second métier, Frédéric Bouffety s'est lancé depuis peu dans le pilotage de drones, à usage professionnel

Une légère pression du doigt sur le joystick et dans un vrombissement de moustique affamé, l'engin à six pattes se positionne au dessus du hangar de la ferme en vol stationnaire. Aux commandes : Frédéric Bouffety, avec pour copilote assistant vidéo, Michel, son père. Nous sommes à Montacher, en limite du Sénonais et aux portes du Gâtinais. La passion pour l'aéromodélisme est intergénérationnelle et cela fait plus de 25 ans que père et fils pilotent des modèles réduits : *«j'ai commencé à 15 ans, avec mon père et un voisin parisien, on a même construit une piste dans un champs, derrière la maison et créé un club, c'est parti comme ça…»* Féru également de 7ème Art depuis une quinzaine d'années, Frédéric s'est aussi lancé dans une activité de cinéaste, en plus d'exercer son métier d'exploitant céréalier, multipliant les courts métrages de fiction. Une double passion qui ne pouvait que l'inciter à se lancer dans le pilotage de drones : *«en fait, c'est un peu un mixe entre les deux activités, cela aurait été dommage de ne pas en profiter…»* Au point d'avoir créé le 15 novembre dernier sa propre société : *«Les films d'Éole»*.

Une activité régie par des règles impératives

Le métier de pilote de drone professionnel ne s'improvise pas : *«toute activité professionnelle est conditionnée par l'obtention d'une licence. J'ai adressé mon dossier à la DGAC (Direction Générale de l'Aviation Civile) au printemps dernier, il m'est revenu accepté en septembre»*. Un dossier d'une quinzaine de pages à remplir, en fonction du type d'activité retenue, auquel il faut rajouter, une déclaration d'activité annuelle doublée, pour homologuer le drone utilisé, de l'envoi du manuel d'entretien indiquant les périodicités de visites techniques : *«des démarches qui en découragent beaucoup, avec pour finalité de filtrer les demandes…»* C'est que les cieux ne sont pas extensibles et qu'à très court terme, compte tenu de l'engouement pour ces drôles d'engins volants identifiés, l'embouteillage de l'espace aérien est assuré : *«d'où l'impératif absolu de réguler tout ça, car même si la personne maîtrise bien le pilotage, elle n'est pas à l'abri d'une panne…»*. Sauf autorisation spécifique, les plus gros appareils ne sont autorisés pour le moment qu'à la campagne et hors agglomération, *«en gros, ils peuvent tomber sur la tête d'un paysan, pas d'un citadin… !»* (Rires). Mais même en milieu rural, la législation ne les autorise qu'à voler hors zones peuplées ou rassemblement de personnes et même hors regroupement d'animaux. L'activité pro imposant en plus un retour vidéo au sol, complété d'un retour de données techniques l'état de la batterie, le nombre de satellites utilisés pour le positionnement GPS, etc.

Repérer du ciel les dégâts de gibier

Pas moins de six moteurs de 500 watts équipent l'engin utilisé par Frédéric pour ce vol de démonstration. De conception chinoise, Il est repliable et pèse 8 kg pour 1 m d'envergure et un coût initial de 7000 € : *«c'est presque plus facile à piloter qu'un modèle réduit d'avion, du fait de l'assistance GPS et de la possibilité de faire du sur place. Il est par ailleurs repéré en permanence par 14 satellites, qui lui assurent une triangulation parfaite…»* Le système gyroscopique embarqué, gérant une stabilité optimum, par compensation des moteurs. Une sécurité supplémentaire lui permet de revenir se poser automatiquement à son point de départ repéré par GPS, en cas de problème radio. Seules contraintes : *«on ne vole pas sous la pluie et encore moins par temps de brouillard, et dans tous les cas, un périmètre de sécurité de 30 m doit être respecté»*

En matière agricole, les utilisations sont variées : *«équipé à l'origine pour l'observation, il assure des vidéos de qualité Full HD. J'ai pu ainsi cartographier toutes mes parcelles et repérer les réseaux de drainages existants, datant pour certains des années 30. Un collègue a déjà fait ainsi appel à mes services, après avoir repris des terres drainées, mais sans plan !»* Le drone pourra bientôt également être piloté via un ordinateur, après programmation des points placés sur une carte google maps. Autonome, l'engin fera le trajet demandé, à altitude et orientation constantes ou non, suivant la nature de sa mission et reviendra se poser à son point de départ : *«une démarche pratique pour réaliser de la photogrammétrie, avec une suite de photos prises d'un terrain, assemblées par la suite dans un logiciel adapté»* Mesure de la quantité d'azote, contrôle des déperditions de chaleur dans les maisons ou bâtiments, prises de vues pour des agences immobilières, le champs des possible est multiple : «il peut même établir les dégâts de gibier. Cette année, j'ai fait des photos avant moissons d'une parcelle de colza, recalculé la surface des trous occasionnés et envoyé le tout à la fédération des Chasseurs de l'Yonne… Des collègues se sont dits déjà intéressés par la démarche, les chasseurs, un peu moins ! » (Rires).

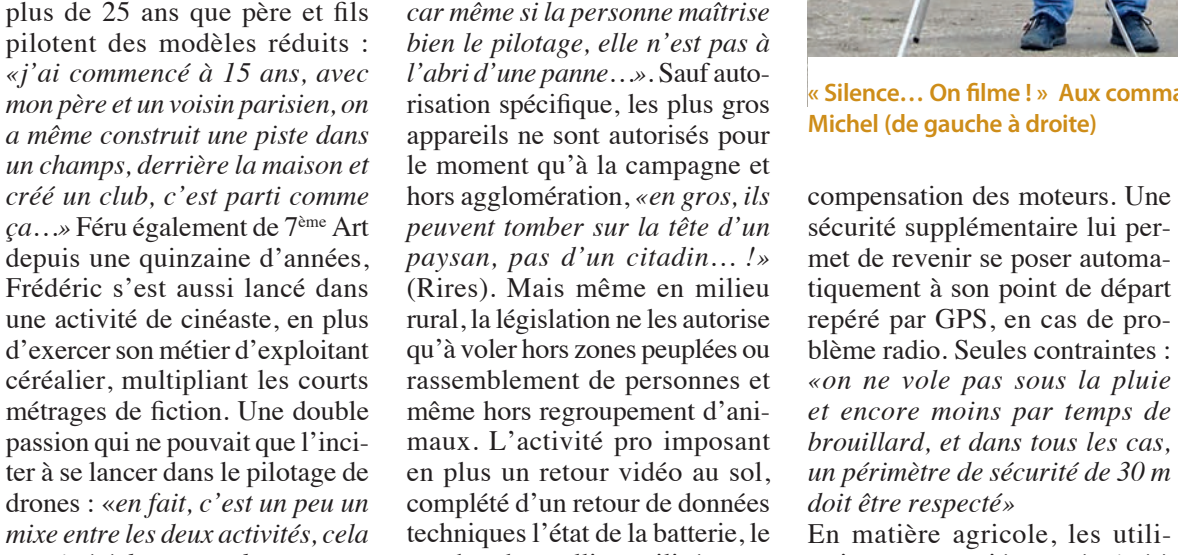
Les Films d'Eole
Frédéric Boufferty - Tél 06 82 21 45 76

DOMINIQUE BERNERD



« Silence… On filme ! » Aux commandes : Frédéric Bouffety et son père, Michel (de gauche à droite)





Il faut savoir dans la vie, prendre de la hauteur par rapport aux évènements… !

Équipé de 6 moteurs et d'un appareil de prise de vues Haute Définition, l'engin pèse 8 kg et mesure 1 m d'envergure

Agenda

16/01 Fermeture de la DDT de l'Yonne

Pour des raisons de service, la Direction Départementale des Territoires de l'Yonne, sera exceptionnellement fermée au public vendredi 16 janvier. Sont concernés, les sites des rues Monge et Jehan pinard à Auxerre et celui de Sens

18/01 Saint-Vincent du Grand Auxerrois à Joigny

Le vignoble le plus septentrional des appellations de Bourgogne rend hommage à son saint patron au cœur des anciens quartiers vignerons et leurs maisons à pans de bois, dimanche 18 janvier à Joigny, de 9 h à 17 h. Une belle façon d'évoquer le riche passé de la ville, qui exportait autrefois son vin grâce à la rivière Yonne. L'achat d'un verre gravé à 5 € permet de déguster la diversité des vins de Joigny et des villes jumelles. Au programme :
Caveaux et lieux de restauration ouverts de 10 h à 17 h
9 h 30 : défilé des confréries, de la mairie à l'Eglise Saint-André
10 h 30 : messe de la Saint-Vincent, à Saint-André, avec retransmission sur écran
12 h 00 : distribution de vin chaud et brioche devant Saint-André
12 h 30 : discours et intronisations sur le podium de la Place de la République
13 h 30 : concert "A Ti A Taille" (cornemuse) à Saint-André
14 h 30 : à Saint-Thibault, avec la chorale des Fontenottes
15 h 30 : à Saint-Jean, avec l'ensemble choral de Joigny
Animation de rues avec les Joyeux Maillotins, les Peulons d'Auxerre, Sambala, Alborada, etc.
Les producteurs et artisans présentent leur savoir-faire. Restauration, jeux, expositions. Renseignements supplémentaires sur : www.saint-vincent-joigny2015.com

21/01-11/02 Ventes UCC à la station de Charmoy

Ventes aux enchères à la palette, de l'Union Charolais Croissance à la Station d'évaluation charolaise de Charmoy, les mercredis 21 janvier, 04 et 11 février. Démarrage des ventes à 14 h, avec visite possible dès 10 h. possibilité de restauration sur place.
Renseignements au 03 86 92 35 96 et sur www.charolaiscroissance.fr

▸Agenda

Instants Santé MSA pour le canton de Toucy

La Caisse régionale MSA de Bourgogne propose un bilan de santé gratuit à tous ses assurés et ayants droits du canton de Toucy, âgés de 25 à 74 ans, du mardi 3 au vendredi 6 février et du mardi 10 au jeudi 12 février, de 7 h 30 à 11 h 30, à la Salle polyvalente, Café Fournier, 7 rue Paul Defrance à Toucy
L'occasion de faire le point sur l'état de santé de chacun. Bilans approfondis, ciblés suivant les pathologies propres à chaque tranche d'âge : pour les 25 à 44 ans, l'examen porte plus particulièrement sur la prévention et le dépistage des risques cardiovasculaires. Pour les plus âgés : 65 à 74 ans, il est centré sur le repérage de certains facteurs de risque de dépendance (troubles de la vision, troubles de l'audition…)
Participer à ces examens, c'est préserver encore plus son capital santé. Pour en permettre la bonne organisation, vous avez reçu dernièrement un imprimé d'inscription. Il est impératif de le retourner au plus vite à l'aide de l'enveloppe pré timbrée jointe.

17/01 La Dixvigne à Saint-Bris-le-Vineux

Course pédestre. Boucle de 10 km à travers le vignoble Saint-Brisien. Départ à 15 h du vestiaire du terrain de football. Infos au 06 07 28 22 52

24/01 Carrefour des Carrières au Féminin de l'Yonne

La 17e édition du Carrefour des Carrières au Féminin pour le département de l'Yonne, aura lieu samedi 24 janvier, de 9 h 30 à 12 h 30, à l'Espace Culturel, Route des Bries, à Appoigny. Plus de 50 intervenants pour faire découvrir à un public de jeunes filles (collégiennes, lycéennes, étudiantes) ou de femmes en recherche d'emploi, des professions auxquelles elles ne pensent pas spontanément, sous forme d'entretiens individuels. Plus de renseignements au 06 15 54 57 57 ou sur : fete89@fete-bourgogne.org - www.fete-bourgogne.org

13/02 Permanence Apecita

La prochaine permanence mensuelle de l'Apecita se tiendra jeudi 05 février à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous au 03 80 70 27 37 - Mail: dijon@apecita.com

Cocebi

Des partenaires multiples

Acteur historique dans la production céréalière bio sur le département depuis 31 ans, la coopérative Cocebi a multiplié ces dernier temps les partenariats, notamment en matière de collecte, avec des structures conventionnelles, pour conforter sa dimension régionale.

Durement impactée par des conditions climatiques difficiles ayant largement diminué les rendements, la campagne 2013/2014 s'est néanmoins soldée pour la coopérative bio de Nitry par une progression de 13% de sa collecte globale, à 14 528 tonnes. Conséquence heureuse des conventions bilatérales signées avec les coopératives 110 Bourgogne et Capserval du groupe SeineYonne d'une part et le groupe Vivescia d'autre part. Des conventions prévoyant la commercialisation de la collecte bio de chaque entité, la mise à disposition de l'expertise technique de Cocebi, ainsi que la possibilité de distribuer les semences Biosemences, filiale de la coop bio. Les chiffres apportés lors de l'Assemblée générale de la coopérative font apparaître que sans ces accords, la collecte de la dernière campagne aurait été en baisse de près de 20% par rapport à 2012. Impacté par l'augmentation de la collecte totale, le chiffre d'affaire du dernier exercice avoisine les 9 millions €. Forte progression également de l'activité appros, à 1 425 K €, en hausse de 453 K€.

Création d'une Union de ventes

«Petite coopérative au milieu des grandes», selon les mots de son président, Jean-Marie Pautard, la Cocebi se félicite des différents partenariats signés : *«c'est pour moi une étape importante que nous avons franchie. Pour coopérer sur la zone, il a fallu du temps, des hésitations, quelques revers pour enfin aboutir à des accords de collecte bio. Je voudrais remercier les responsables de ces coopératives, pour leur attitude constructive et bienveillante…»* L'actualité de la coopérative de Nitry aura également été marquée au printemps 2014, par la création de l'entité *«Fermes-bio.coop»*, Union de ventes avec deux autres coopératives : Probiolor en Lorraine et Corab, en Charentes. Les premières transactions se sont déroulées lors de la dernière moisson. Une union atypique reconnaît Jean-Marie Pautard : *«par le fait déjà, que nous sommes issues de 3 régions différentes, d'où certaines difficultés à se réunir, mais aussi du fait que Corab est dédiée presque exclusivement à l'alimentation humaine, Probiolor, au stockage en ferme et nous, spécialisés alimentation humaine et animale, avec 30 % de collecte à la moisson… Pas simple !»*

A l'image des coopératives conventionnelles, la germination rencontrée à la moisson 2014 n'a pas épargné la filière bio et la Cocebi a du faire face aux mêmes problèmes : *«les meuniers ont sur s'adapter à des farines de moins bonne qualité mais à l'export, ils n'ont rien voulu savoir !»* Indépendamment de la qualité, les quantités n'étaient pas non plus au rendez-vous cette année. Souci de germination également pour les lentilles. Au 4e rang de la collecte 2013, avec près de 912 K tonnes, l'épeautre devrait voir sa production augmenter : *«on s'oriente de plus en plus à Nitry sur l'épeautre, devenu un marché mature au national, en le transformant sur place pour fournir de gros clients en meunerie…»*



De nouvelles cases de réception devraient être installées sur le site de Nitry, pour faire face aux multiples livraisons de différentes productions en période de pointe lors de la moisson.

Parmi les investissements à l'étude, de nouvelles cases de réception sur le site de Nitry : *«que l'on rechargera avec un chargeur, pour pouvoir temporiser les arrivées car en période pointe, pas moins de 20 à 30 livraisons par jour et le plus souvent, avec 4 ou 5 produits différents, une vraie gare de triage !»* Et toujours en projet, de nouveaux partenariats avec la filière conventionnelle : *«nous voulons être modestement l'illustration sans affrontement guerrier, qu'une autre agriculture est possible…»*

DOMINIQUE BERNERD

▸Zoom sur...

La Bio dans l'Yonne

Les chiffres 2013 de l'Observatoire Régional de l'Agriculture Biologique en Bourgogne, cosignés par le Sedarb (service d'EcoDéveloppement Agrobiologique et Rural de Bourgogne) et le CGAB (Confédération des Groupements d'Agriculteurs Biologiques), ont été publiés :
Fin 2013, l'ensemble de la Bourgogne comptait 913 fermes et domaines engagés en bio, représentant 46 022 ha, soit 4,5% des agriculteurs bourguignons, pour 2,6% des surfaces agricoles. En dépit d'un contexte difficile lié à une météo capricieuse alternant un début de printemps très humide et froid, suivi d'une période chaude et sèche prolongée impactant les cultures végétales, la région maintient sa 9e place au rang national, avec une augmentation de +2 % de surfaces cultivées. C'est le département de l'Yonne qui enregistre la surface en conversion la plus importante en 2013, avec 2475 ha engagés.
Fin 2013, l'agriculture biologique représentait au total 16 258 ha, soit 4 % de la SAU icaunaise et 7,8 % des exploitations, l'année se terminant avec seulement 14 conversions, pour 10 arrêts d'exploitation (principalement en élevage et en viticulture). Cela porte le nombre de fermes bio sur le département à 242. Le rythme des conversions ayant ralenti, principalement en raison à l'époque, des incertitudes sur la nouvelle Pac, initialement attendue en 2014 et finalement reportée à 2015.
On compte 3 nouveaux viticulteurs certifiés dans l'Yonne, en 2013, pour un chiffre global de 8% de vignes engagées en AB par rapport à l'ensemble des surfaces viticoles du département. Sur l'ensemble des surfaces de vignes engagées en bio en Bourgogne, l'Yonne occupe la 3e place, avec 20%, juste derrière la Saône et Loire (23%), mais loin de la Côte d'Or (55%)
80% des nouvelles conversions concernent des fermes en productions végétales : grandes cultures, viticulture, maraîchage, arboriculture et même production de champignons ! Un constat qui s'explique par un contexte toujours difficile pour les éleveurs bio, qui ne favorise pas les conversions : aliment du bétail bio très coûteux et cours de la viande et du lait relativement en baisse dans la plupart des filières.
Fin 2013, l'Yonne compte 78 fermes d'élevage avec cheptel certifié en bio, dont 32 spécialisées vaches allaitantes, 16 en vaches laitières, 9 élevages ovins viande, 3 élevages ovins lait et 7 fermes caprines.
Le département occupant la 2e place sur l'ensemble des élevages de volailles bio en Bourgogne, avec 23 % d'ateliers certifiés.
Vous pouvez retrouver l'ensemble des informations contenues dans l'Observatoire Régional de l'Agriculture Biologique en Bourgogne, sur : www.biobourgogne.fr

(D'APRÈS CHIFFRES DE L'ORAB)

Zone d'Activités
21360 PONT D'OUCHE
Tel. 03 80 33 02 61
Fax 03 80 33 02 62
www.ger.fra@wanadoo.fr
CHARPENTES MÉTALLIQUES
François GERBET
Siret 384 580 890 00026 - APE 281A - O.P.Q.C.B. A 80092 21 1309

Les vœux des présidents

Francis Letellier, président de la Fdsea de l'Yonne



2014, l'année du «ras-le-bol» affiché et assumé des agriculteurs et des viticulteurs avec la grande manifestation nationale du 5 novembre face aux contraintes en tous genres qui fleurissent quotidiennement dans les arcanes de l'administration. Contraintes qui conduisent certains d'entre nous à des situations précaires inadmissibles. Il n'y a pas de honte à ne plus y arriver avec ces politiques incompréhensibles. La cellule «agriculteurs fragilisés» que met en place la Chambre d'Agriculture est un moyen de rompre la solitude et l'isolement dans lequel on peut parfois tomber.

En 2014, une fois encore, la nature nous a rappelé que le métier d'agriculteur dépend du climat. Et nous avons pu constater une fois de plus que les outils dont nous disposons aujourd'hui pour faire face aux aléas, qu'ils soient climatiques ou économiques, ne sont plus adaptés à notre métier. C'est là notre défi pour demain.
2015 commence donc sous un climat complexe pour les agriculteurs que nous sommes. PAC, Directive Nitrates (calcul des pentes ?), compte pénibilité, naissance annoncée d'un schéma régional des structures, de la conférence internationale de l'environnement à Paris, de la fin des quotas laitiers, des élections MSA…Autant de combats que la FNSEA et la FDSEA 89 mèneront. Nos équipes de responsables professionnels et de salariés seront à vos côtés pour porter nos intérêts collectifs et vous défendre individuellement.
Depuis trop d'années nous avançons sans visibilité, dans l'incertitude et la crainte des réglementations et de leurs évolutions. C'est un combat de longue haleine, mais je souhaite sincèrement que nous progressions vers un climat de confiance. Pour que nous puissions à nouveau exercer notre métier avec passion et sérénité, dans le respect des producteurs responsables que nous sommes.
Bonne et heureuse année 2015.

Julien Caillard, président de Jeunes Agriculteurs 89



C'est à l'aube d'une nouvelle année qu'on peut juger de la qualité de celle qui s'est écoulée. 2014 fut une année difficile, une année d'incertitudes et une année de mobilisation.
L'année passée fut délicate tant au niveau de la météorologie qu'au niveau des prix agricoles dont la volatilité et la tendance baissière sont devenues les règles. L'année fut également remplie d'incertitudes. Si l'on nous parle, depuis 2012, de la PAC, de la directive nitrates et de la loi d'avenir, combien de nos questions sont restées et restent à l'heure actuelle sans réponses. 2014 a définitivement été l'année de la mobilisation, le jour, la nuit, à pied, en tracteur, dans les champs, dans les rues, pacifiquement, en exprimant notre colère, avec nos revendications, avec du fumier, à Sens, à Auxerre, à Avallon, à Nevers, à Dijon. Les jeunes agriculteurs ont su se mobiliser à chaque fois et nous remercions tous les adhérents qui ont participé et fait fructifier ces actions. Des avancées, il y en a eu, mais nous aurions préféré qu'elles soient plus nombreuses. A ceux qui pensent que nous ne servons à rien ou que nous n'avons rien fait, rien obtenu, Jeunes Agriculteurs de l'Yonne leur répond que nos défaites ne prouvent rien sinon que nous étions trop peu nombreux à lutter contre ce qui nous paraît injuste et nous attendons de ceux qui regardent, qu'au moins à l'avenir ils se sentent plus concerné par leur avenir. Cependant ne noircissons pas excessivement le tableau. Nous pouvons être fiers du travail accompli par l'équipe professionnelle et administrative sur l'installation (maintien et augmentation du budget, top-up jeune, démarches facilitées), sur le foncier (charte départementale du foncier, semaine du foncier, organisation de la session nationale «foncier»), sur la communication et l'évènementiel (Fête de l'agriculture, foire d'Auxerre, foire St Martin, Terre de Jim, Fleur de vignes) et sur tous les autres thèmes.
L'année fut chargée et 2015 annonce déjà son lot d'activités. Jeunes Agriculteurs de l'Yonne souhaitent à tous du courage pour la réalisation et la réussite de leurs projets agricoles ou non, de l'épanouissement dans leur métier, leur vie et s'ils le veulent dans leur syndicat. Nous vous souhaitons aussi de sortir de cette morosité ambiante, d'aller de l'avant, de réfléchir à l'agriculture de demain. Nous espérons vous voir nombreux pour qu'ensemble à Jeunes Agriculteurs de l'Yonne nous construisions 2015.
Pour conclure, il faudrait rendre hommage à deux illustres anciens qui nous ont quitté pour avoir atteint la limite d'âge des 35 ans, leur rendre hommage pour se souvenir que d'autres se sont battus avant nous et que par conséquent il faudra de nouveaux responsables pour continuer à se battre. Ce renouvellement des générations, que nous voudrions voir le plus largement mis en œuvre dans la profession pour installer plus de jeunes, est en tout cas mis en application chez Jeunes Agriculteurs laissant de la place pour tous. Ce renouvellement des générations c'est l'assurance que notre pensée ne sera pas encalminée par des certitudes. Nous avons besoin des jeunes qui entrent dans la vie, qui ne sont pas installés, qui doivent se faire une place et qui par conséquent ressentent avec une plus grande acuité les difficultés du métier. Nous existons pour apporter de la fouge, du dynamisme et des remises en causes. Nous sommes là parce qu'une profession qui ne s'intéresse pas à son renouvellement est d'ores et déjà une profession sans avenir. Comme promis citons nos deux anciens. Tout d'abord Joël Clergue, ancien responsable installation à JA National, éleveur dans l'Aveyron : «c'est ensemble qu'on est plusieurs», nous rappelle que même si nos points de vue divergent et qu'on irait plus vite tout seul, l'action collective reste la meilleur des forces pour aller plus loin. Nous citerons pour terminer Fabrice Genin, ancien président JA bourgogne, céréalier en Côte d'Or : «le présent c'est déjà du passé, l'avenir appartient aux jeunes agriculteurs».
Sur ce, santé et bonheur à tous, soyons fier d'être agriculteur !

Marcel Huré, président de la section des anciens exploitants de la Fdsea 89



Faut-il croire au Père Noël ?

J'aime beaucoup cette période de l'année !
Les jours, très courts, sont finis. Déjà une timide avancée de la lumière peut se percevoir.
C'est l'espérance du retour des beaux jours, ceux qui permettent d'autres travaux, ceux qui permettent des voyages, ceux qui permettent de nouvelles rencontres au hasard des chemins.
J'aime aussi le mythe du «Père Noël». Est-ce un mythe d'ailleurs ? J'en ai encore croisé quelques-uns (peut-être que c'était le même), ces temps derniers. Chaque évènement, à l'école, dans les entreprises, les comités de fêtes, le font apparaître. Il est toujours accoutré de la houppelande rouge, bordée de blanc, du bonnet des mêmes couleurs, des bottes fourrées, du bâton. Il a souvent sa hotte sur le dos, pas toujours son traîneau en stationnement, ni ses rennes, mais qu'importe, il est là !
Je suis comme mes petits-enfants (ils sont très jeunes), de ceux qui «croient» en son existence.
Je ne manque jamais, sous le sapin, le soir du 24 décembre, de glisser mes sabots – de bois – pour qu'il m'y dépose un présent. Et ça a marché ! Il ne m'oublie jamais, alors que moi, oublier, ça me connaît…
Ce doit être l'âge. Mais au fait, quel âge peut-il avoir ? De toute manière, pour lui, on ne doit pas compter comme pour nous : 1 000 ans ne représentent peut-être qu'un jour ou deux…
Noël va passer joyeusement et nous allons bientôt entrer en l'an 2015. Que nous réservera ce nouveau millésime ? Du bon sans doute et vraisemblablement du moins bon. Il nous faudra l'accepter et faire front, toujours contre l'adversité. C'est cela l'action syndicale : inlassablement remettre sur le métier, l'ouvrage.
Et des dossiers, il n'en manque pas ! Tous ne sont pas ouverts : l'opiniâtreté qui nous caractérise aura peut-être raison des résistances du législateur… Nous agirons encore dans ce sens. Nous ne serons pas que des hommes et des femmes qui avons envie de voyager, mais des acteurs réels aux côtés des actifs, car les actifs sont nos successeurs, parfois nos descendants, et nous avons à cœur de les voir réussir dans un métier qui nous passionne encore… Bonne et Heureuse année 2015 à tous ! Santé, Joie et Espoir !

Etienne Henriot, président de la Chambre d'agriculture de l'Yonne



Au lendemain du 11 janvier, je ne peux passer sous silence l'actualité. La France est attachée aux valeurs républicaines et de liberté d'expression. La Chambre d'agriculture de l'Yonne partage ces valeurs et celles de la solidarité et de la tolérance expliquant la mobilisation nationale.
Difficile transition pour vous présenter nos vœux, quoique…
Il ne peut être d'excellente année que celle qui nous permet de relever tous les défis qui s'imposent à nous… Ces challenges nécessitent une capacité d'adaptation permanente de notre part, pour mieux répondre à vos besoins de sécuriser votre activité.
La Chambre d'agriculture de l'Yonne veut assurer en 2015 la pérennité d'une relation de proximité basée sur la connaissance personnalisée de nos interlocuteurs et toujours plus de réactivité.
La Chambre d'agriculture, en ces temps où les moyens financiers se raréfient, est appelée à contribuer à l'effort de désendettement de l'Etat. La loi de Finances sera l'un des grands défis de 2015 avec celui de la régionalisation.
Nous souhaitons que notre organisation et notre fonctionnement soient, pour vous, parfaitement lisibles et compréhensibles.
Que 2015 puisse être à la hauteur de toutes vos attentes !

Philippe Renoux, président de la fédération Groupama de l'Yonne



L'année 2014 aura été marquée par un engagement fort de Groupama Paris Val de Loire dans le département de l'Yonne, notamment au travers d'un programme immobilier ambitieux qui va mobiliser près de 5 millions d'euros.
Ainsi, l'agence de Joigny a fait l'objet d'une rénovation complète en 2014 et celle de Toucy sera également rénovée en ce début d'année 2015. Par ailleurs, nous avons décidé de regrouper sur un même site, aux Clairions, l'agence du centre-ville d'Auxerre et celle située actuellement dans notre Etablissement de gestion rue Guynemer, avec pour objectif d'offrir une qualité d'accueil et de service irréprochable pour nos sociétaires.
Nous avons aussi lancé un programme de réhabilitation de l'Etablissement Groupama d'Auxerre, dans le cadre d'une réflexion conjointe avec les Organisations Professionnelles Agricoles présentes sur le même site.
Dans l'Yonne, Groupama Paris Val de Loire investit pour l'avenir. Investir, c'est avoir le sens des responsabilités, c'est voir sur le long terme, et c'est bien là que notre métier d'assureur prend tout son sens, dans le respect de nos valeurs mutualistes.
Sur le plan agricole, l'année 2014 a été un peu plus clémente en matière de sinistres climatiques sur les récoltes dans l'Yonne, avec un coût total qui s'établit à 4,3 millions d'euros pour Groupama. En effet, l'Yonne a été relativement peu touchée par l'épisode de grêle de la Pentecôte.
Pour améliorer le service à nos sociétaires du marché agricole, notre Caisse Régionale a mis en place une plateforme dédiée, accessible par une ligne directe qui permet d'entrer en contact avec nos techniciens de l'assurance agricole, en renfort des conseillers commerciaux sur le terrain, pour vous faire bénéficier d'un service optimum et de réponses rapides.
L'ensemble des élus de Groupama, les collaborateurs et moi-même vous souhaitons ainsi qu'à votre proches, une bonne et heureuse année 2015.

▸Agenda

Utiliser la biodiversité de mon agrosystème pour produire durablement

Vous vous intéressez aux auxiliaires des cultures (carabes, vers de terre, coccinelles…) et souhaitez savoir les reconnaître, les attirer dans vos parcelles et comprendre les avantages qu'ils peuvent vous procurer : cette formation est faite pour vous. Vous aborderez ces différents points au travers d'une formation de 2 jours proposée par la Chambre d'agriculture de l'Yonne : mercredi 4 février en salle puis au cours d'une journée terrain de mise en pratique en juin
Lieu : Auxerre puis terrain dans les environs - Public : Agriculteurs céréaliers
Contact : Camille Noilhan au 03 86 94 22 15
Programmes, tarifs et conditions de vente sur demandes

DUER

Vous êtes maître de stage, maître d'apprentissage ou éleveur engagé dans la charte des bonnes pratiques en élevage (engagement n° 5), vous ne possédez pas de DUER sur votre exploitation, la formation rédiger son Document Unique d'Evaluation des Risques est faite pour vous. Elle vous permettra de répondre immédiatement à vos obligations. 2 sessions les jeudis 5 et 12 février ou les jeudis 12 et 19 mars
Contact : Nathalie Adnet au 03 86 94 82 94
Programmes, tarifs et conditions de vente sur demandes

Utiliser Internet et les réseaux sociaux pour promouvoir mon activité

Formation de 2 journées, organisée par le Centre Fromager de Bourgogne et la Chambre d'agriculture de l'Yonne, Cette nouvelle formation proposée lundi 9 et mardi 10 février, vous permettra de découvrir et de comprendre les réseaux sociaux, de mieux communiquer et développer votre lisibilité mais aussi d'utiliser de nouveaux outils collaboratifs à distance pour animer un groupe
Lieu : Venoy - Public : tout agriculteur (trice)
Contact : Laetitia Le Breton au 03 86 94 28 98
Programmes, tarifs et conditions de vente sur demandes

MSA Bourgogne

Des vœux aux couleurs électorales

Dernière du mandat en cours, la cérémonie des vœux du 8 janvier dernier sur le site auxerrois de la MSA Bourgogne, s'est teintée cette année d'un appel aux salariés à participer en nombre aux élections qui se dérouleront du 12 au 27 janvier prochain.



Les nouveaux médaillés du travail et retraités de l'année, entourés du président et du directeur général de la caisse ainsi que de Pierre Allard, administrateur.

De la réussite de ces élections, dépendra en partie la démonstration faite aux pouvoirs publics, de l'importance que la profession agricole donne à son régime de protection sociale. C'est en substance le message qu'ont souhaité faire passer dans leur intervention le Président, Dominique Bossong et le Directeur général de la MSA Bourgogne, Jean Boissière. Pour ce dernier : *«la participation au scrutin qui se déroulera du 12 au 27 janvier prochain, doit concerner tout le monde. En effet, je ne comprendrai pas que les salariés de la MSA de Bourgogne, ne s'expriment pas massivement pour l'intérêt et la reconnaissance du régime Agricole, comme 2e régime de protection sociale français…»* Rappelant notamment que dans le contexte actuel de réflexion des Pouvoirs Publics, sur le devenir des régimes, *«ce vote est fondamental, au regard des conséquences qui pourraient en résulter»*. Discours au diapason pour le président Bosson, pour qui : *«si le collège des salariés agricoles est habituellement celui qui vote le moins, je ne comprendrais pas que le taux de participation de notre caisse ne soit pas à 100%, alors votez et faites voter autour de vous !»* Le dernier scrutin s'était soldé par un taux de participation de 40%. Combien cette année ? Réponse le 3 février prochain, à l'issue du scrutin, sachant que pour la première fois, il sera désormais possible de voter par Internet.

Plateforme téléphonique : des améliorations

La cérémonie des vœux aura également été l'occasion de dresser un premier bilan d'activité après la réorganisation du 1er avril dernier, notamment en ce qui concerne le centre de contact téléphonique, pierre angulaire jusqu'alors, de toutes les critiques, au regard de ses performances.
Jean Boissière le reconnaît : *«il est aujourd'hui indispensable d'avoir une vitrine et un accueil téléphonique dignes de ce nom…»*
Le choix fait par la MSA de créer une plateforme dédiée à Macon, s'accompagnant de difficultés à former en nombre et rapidement, des salariés, *«ayant une base de téléconseiller, mais sans culture MSA, ni bases de législation»*.

D'autant, souligne Dominique Bossong, que *«par sa vocation de guichet unique, la MSA est régie par quatre législations différentes, retraite, cotisations, maladie, santé…»* Les choses semblent toutefois s'améliorer, avec un taux d'appel abouti moyen de 65% en décembre, voire même de 90% sur les deux dernières semaines. A suivre…

DOMINIQUE BERNERD

Liste des nouveaux médaillés du travail

Promotion du 14 juillet 2014 et 1er janvier 2015
Médaille Grand Or, *(40 années de service)* :**Catherine Migairou**
Médaille d'Or, *(35 années de service)* :**Annie Voisin**
Médaille de Vermeil, *(30 années de service)* : **Christine Tilmont**
Médaille d'Argent (20 années de service) : **Sébastien Laenger, Christelle Leblanc, Claudine Rafetin**

Rencontre

Quand les JA témoignent de leur métier auprès des collégiens

Le 15 décembre dernier, les Jeunes Agriculteurs de l'Yonne ont organisé une rencontre auprès d'une cinquantaine d'élèves de 3e du collège Paul Fourrey, à Migennes.
Pendant près d'une heure, Bastien Goulley et Gwénael Laz, responsables JA en charge de la promotion des métiers, sont intervenus en classe devant les collégiens rassemblés, pour présenter les évolutions du secteur agricole et la diversité des métiers offerts en agriculture. Une diversité le plus souvent insoupçonnée, notamment chez un public de cette tranche d'âge.
Les élèves se sont ensuite rendus en bus sur l'exploitation du GAEC de Chichery, spécialisée céréales et lait, avec transformation de yaourts et de fromages. La preuve par l'image, des diversifications possibles et l'occasion pour les jeunes collégiens d'échanger avec les professionnels présents. Peut-être l'ébauche pour certains d'une future vovation dans la filière… ?


La rencontre a débuté en classe, par une présentation des évolutions du métier d'agriculture et la diversité des métiers offerts.

Plan régional protéines végétales

Une journée pour s'informer

Economie, agronomie, environnement, sécurité alimentaire... tout porte au développement de la production française de protéines végétales. Dans la ligne du plan protéines national, le Conseil régional a mandaté la Chambre d'agriculture de Bourgogne pour construire un plan protéines. Présentation le 23 janvier à Châlon-sur-Saône.


Le point sera fait sur les nouveautés variétales de pois.

Elles sont tout aussi bonnes pour la santé humaine et animale que pour la balance commerciale... les protéines végétales, de plan en plan, peinent cependant à s'implanter dans les assolements. Ce dernier plan de relance de la production de protéines végétales pourrait cependant faire pencher différemment la balance en proposant de nouveaux itinéraires techniques et tout un arsenal d'incitations propres à séduire les agriculteurs les plus réticents.

Innover, produire, valoriser...

Mandatée par le Conseil régional, la Chambre régionale d'agriculture travaille depuis plusieurs mois à la construction d'un plan protéines régional qui sera présenté officiellement le 23 janvier prochain à Châlon-sur-Saône. Représentants professionnels et partenaires amont et aval des filières ont travaillé à l'élaboration d'un ensemble de mesures destinées à soutenir la production régionale de protéines végétales. Si au niveau national, c'est le soja qui tient une place de premier plan dans l'alimentation animale, le marché bourguignon de la protéine est largement dominé par le colza (46%) devant le soja (35%) et le tournesol (19%). Toutes les productions sont concernées par l'élaboration et la réussite de ce plan, du fait d'abord des complémentarités évidentes entre les grandes cultures et l'élevage. Légumineuses, protéagineux, cultures intermédiaires... Les sources de protéines sont multiples et peuvent se combiner au gré des effets escomptés. Et les enjeux ne sont pas seulement alimentaires, ils sont aussi économiques, agronomiques et environnementaux.

De nouveaux itinéraires techniques associant légumineuses et céréales permettent ainsi de sérieuses économies d'intrants sans perte sur les plans qualitatif et quantitatif. Ce plan qui s'inscrit aussi dans le cadre d'une relance industrielle par l'innovation fait partie des priorités du Conseil régional.

Ce n'est pas le premier plan de relance de ce type, mais c'est peut-être celui qui s'élabore dans le contexte le plus favorable, observe Vincent Lavier, vice-président de la Chambre d'agriculture de Bourgogne, en charge du dossier. *«Le renchérissement des tourteaux végétaux, la difficulté d'approvisionnement en soja non OGM, les problèmes agronomiques récurrents qui poussent à une diversification des assolements et à l'introduction de cultures de printemps, les inquiétudes quant au taux de protéines dans les blés, l'enjeu économique de l'autonomie alimentaire et protéique des exploitations d'élevage... tout milite pour la réussite d'un tel plan»*. Des évolutions techniques solides soutiennent désormais la démarche et, poursuit le vice-président : *«les agriculteurs peuvent y trouver leur intérêt, d'autant que les Chambres d'agriculture se donnent les moyens de les informer et de les accompagner dans cette reconquête de la qualité, de la performance économique et de l'autonomie»*.


Légumineuses, protéagineux, cultures intermédiaires... Les sources de protéines sont nombreuses.

Une journée de lancement à Chalon-sur-Saône

Le rendez-vous est donné à la Chambre de commerce et d'industrie de Châlon-sur-Saône, 1 avenue de Verdun à 9h.

9h30: Introduction à la journée par Vincent Lavier (Chambre régionale d'agriculture) et Jacques Rebillard (Consei régional)

9h45-10h15: Nouveautés variétales de pois HR. Adaptation aux changement climatiques.

10h15-10h45: Où en est-on sur Aphanocymes euteiches ?

10h45-11h45: Autonomie protéique, efficacité agronomique et zootechnique des cultures dérobées (Expérimentations - Echanges éleveur/céréalier - Témoignages)

11h45-12h35: Soja : pilotage et performance des systèmes - Le programme LEG-UP (développement de produits de seconde transformation innovants à partir de légumineuses à graines

12h35-13h: Plan protéines Bourgogne

13h-14h15: Déjeuner sur place (réservation obligatoire et règlement par chèque de 16€ TTC, à renvoyer à l'ordre de l'agent comptable de la CRA Bourgogne)

14h15-14h30: Départ vers Extrusel

14h30-16h30: Visite de l'usine Extrusel, avec l'unité de transformation soja

16h30-17h: Conclusion et perspectives, par Christian Decerle, président de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne, François Patriat, président du Conseil régional de Bourgogne, Vincent Favrichon, Draaf de Bourgogne.

AMK

Chronique ovine

Des brebis déparasitées pour l'hiver

De récents résultats de coproscopies indiquent la présence de Petite Douve (Dicrocoelium lanceolatum) et de strongles en tous genres. En abattoir, des foies d'agneaux sont saisis à cause d'infestations de Grande Douve (Fasciola hepatica). Même si elles conservent des limites, les analyses de crottes sont peu onéreuses et elles permettent de choisir la matière active d'antiparasitaire à utiliser. Le mode de réalisation du prélèvement revêt une grande importance sur la fiabilité des résultats. Tous les prélèvements réalisés sur les brebis et les agnelles doivent être réalisés en individuel, en notant le numéro de l'animal sur le prélèvement. Ces derniers sont acheminés le jour même ou le lendemain au plus tard, en prenant soin de les conserver au réfrigérateur, pour analyse par le laboratoire ou le vétérinaire. Des prélèvements individuels


Les douves et strongles sont à surveiller en ce début d'hiver.

Pour prélever des brebis au pâturage quand il n'y pas de moyen de contention individuelle, il est possible de procéder comme suit (astuce de Pierre Autef, vétérinaire praticien à Bellac (87)) :

-les rassembler avec un chien;

- les maintenir groupées pendant cinq minutes;
- les laisser repartir;
- collecter les fèces fraichement émises sur le sol (une crotte = une brebis).

Pour en savoir plus, contacter votre technicien ou votre vétérinaire. Des vidéos et fiches techniques sont également en ligne sur www.reconquete-ovine.fr et www.idele.fr :

-rubrique vidéo : *«réaliser un prélèvement de crottes»;*

-rubrique fiches techniques : *«la technique de prélèvement de crottes»* et *«analyser les résultats de coproscopies : l'exemple des arbres de décision»*.

RÉSEAU DE RÉFÉRENCE OVIN DE BOURGOGNE ET LAURENCE SAGOT, INSTITUT DE L'ELEVAGE/ CIIRPO



▶ En Bref

MSA Les élections ont débuté le 12 janvier

Du 12 au 27 janvier, les adhérents de la Mutualité sociale agricole (MSA) sont appelés à élire leurs 25 000 délégués chargés de les représenter. Pour la première fois, le vote par Internet est possible. Les électeurs sont répartis au sein de trois collèges : les exploitants agricoles, les salariés de l'agriculture et les employeurs de main d'œuvre. Le président sortant de la MSA, Gérard Pelhâte, espère 40 à 50 % de participation. Les résultats seront connus le 4 février.

Agroéquipements L'image, l'environnement industriel et la R&D, faiblesses du secteur

L'industrie française des agroéquipements (agriculture, foresterie et espaces verts) souffre d'un «déficit d'image et d'un manque de visibilité» de ses métiers, mais aussi d'un «environnement industriel et de recherche et développement affaibli», pointe l'Irstea (Institut de recherche des technologies agricoles) dans le rapport qu'elle a rendu, le 12 janvier, aux ministres de l'Agriculture, de l'Économie et de la Recherche. Le rapport met en avant les forces et faiblesses du secteur. Selon l'Irstea, les forces du secteur sont le dynamisme du marché national, et une formation de bon niveau pour ses métiers. En recommandation, l'Irstea invite notamment le secteur à «préparer l'agriculture de demain», au travers de l'agro-écologie, de la robotique («vecteur de sécurité, de confort de travail, de performance sociotechnique et de moindre impact sur l'environnement») et du numérique («indispensable à des processus de production plus précis»).

On parle de vous

Miroir, mon beau miroir...

Comment la grande presse parle de l'agriculture... Second volet réalisé à partir d'entretiens réalisés avec des journalistes, spécialisés ou non en agriculture et qui s'expriment sur leur perception du milieu et leur attentes en matière de communication du monde agricole. Nouveaux éléments de réponse avec Michel Bourdoncle (Actuagri), Anne Chaon, Sandra Laffont et Emmanuelle Michel (pool agriculture de l'AFP).

La profession agricole a compris depuis longtemps l'importance de la communication, mais à l'épreuve du feu des médias il n'est pas toujours facile de se faire entendre et surtout comprendre. Il est donc utile de savoir quelle vision les médias ont de l'agriculture pour améliorer la communication professionnelle et savoir donner la bonne information au bon moment.

Dissiper les malentendus, décrypter les messages

Quand il s'agit d'aborder les questions qui fâchent comme celles liées à l'environnement, les journalistes se trouvent souvent fort dépourvus, pris entre les feux croisés des associations environnementales locales et des représentants agricoles. Jean-Marc Cholet, journaliste à France 3, regrette *«cette difficulté à bien cerner les faits, car chaque protagoniste a ses certitudes»*. Pour éviter ces polémiques qui ne font pas avancer son propos, le journaliste préfère alors s'adresser *«à une autorité scientifique comme l'Inra»* ou à *«un intervenant moins impliqué dans la querelle»*. Mais, là aussi il semble difficile d'obtenir des informations *«désintéressées»* permettant de se faire une idée objective sur un sujet complexe et très disputé, comme les OGM par exemple.

Pour le pool agriculture de l'AFP, le lien entre agriculture et environnement s'impose de lui-même. *«On ne peut pas regarder les modes de production agricole aujourd'hui sans penser aux répercussions sur l'environnement»*. L'agence de presse s'adresse directement au grand public, aux consommateurs, *«c'est notre rôle de décrypter de montrer les coulisses de notre alimentation»* argumente Anne Chaon. Position quelque peu différente pour Michel Bourdoncle, directeur d'Actuagri, agence de presse spécialisée dans l'agriculture qui observe que *«la société civile ne fait pas la distinction entre l'usage raisonné et l'excès, aussi préjudiciable à la nature qu'aux agriculteurs»*. Le journaliste spécialisé relie donc l'agriculture aux préoccupations environnementales, mais *«par rapport à leur impact sur les agriculteurs et leur vie de tous les jours»*.

Spécialisé ou non, les journalistes interrogés s'accordent à considérer que les Français ont une image erronée de l'agriculture telle qu'elle se pratique aujourd'hui. Déroutés par leur vision passéiste de l'agriculture, ils ne perçoivent pas ses progrès, son modernisme, son ancrage dans l'économie nationale et internationale. Pourtant, comme le souligne Jean-Marc Cholet, les Français aiment leur agriculture et les agriculteurs, *«il n'y a qu'à voir le succès du Salon de l'agriculture»*. Le malentendu est donc bien réel, mais pas insurmontable, même si la bonne opinion se réfère le plus souvent à *«une agriculture de proximité»* et que les critiques s'adressent plutôt à *«une agriculture plus intensive, plus rationnelle, plus concentrée, aux produits plus standardisés»*. Michel Bourdoncle relève aussi que *«les actions spectaculaires et violentes des agriculteurs (saccage de bâtiments, épandage de lisier...) ne contribuent pas à redorer leur blason. Bien au contraire»*.

Communiquer sur la modernité, parler vrai

Alors comment mieux communiquer, parler *«juste»* et se faire comprendre ? Sur ce sujet les médias s'accordent à trouver que le parler vrai reste la meilleure solution. Jean-Marc Chollet les encourage *«à expliquer les enjeux de l'agriculture intensive. Des produits bon marché, des emplois, des exportations. Une agricultrice productrice de biens alimentaires qui répondent à des normes, à des contrôles (...) expliquer aussi les efforts faits depuis des années en matière d'environnement»* (...) et les défis à relever *«face à la concurrence et aux attentes des consommateurs»*. Même vision au pool agriculture de l'AFP où l'on considère que les paysans doivent s'exprimer d'abord et *«tout simplement sur leur travail, leurs choix de modes de production. Ils sont souvent mis en cause et on a l'impression qu'il perdent la bataille de l'opinion et de la communication par manque de transparence. Il y a notamment une opacité incroyable sur les secteurs des céréales ou dans l'élevage porcin»*. Pour le journaliste agricole spécialisé Michel Bourdoncle, les agriculteurs ont tout intérêt à communiquer *«sur leur modernité. Dire qu'être agriculteur est une profession et non pas un état. Les médias restent trop sur des clichés traditionnels qui entretiennent une vision passéiste de l'agriculture. L'agriculteur et l'agriculture d'aujourd'hui on les rencontre plutôt au Sima qu'au Sia»*.

Et l'avenir ? L'agriculture on y croit à l'APF, puisque la rédaction renforce ses moyens de couverture de l'actualité agricole, convaincue que *«le sujet va devenir de plus en plus crucial dans les années à venir. L'AFP a créé deux postes supplémentaires à Paris et mis en place des correspondances agricoles au Brésil et en Australie»*. Ce qui montre que pour ce média, comme pour beaucoup d'autres, l'agriculture est bien entrée de plein pied dans la mondialisation, ce qui permet de comprendre les difficultés de la France à maintenir son rang sur la scène agricole mondiale et doit être expliqué au grand public.

AMK



Photo: Réussir



Social

Ce qu'il faut savoir sur les pénalités et majorations de retard MSA

Vous êtes chef d'exploitation ou d'entreprise agricole, à compter du 1er janvier 2015, en cas de non respect des délais réglementaires pour envoyer votre déclaration de revenus professionnels ou régler vos cotisations MSA, vous vous exposez à des pénalités et majorations de retard renforcées.

Déclaration incomplète ou inexacte :

L'envoi d'une déclaration incomplète ou inexacte entraînera désormais l'application d'une pénalité correspondant à 10% des cotisations dues.

Envoi tardif de votre déclaration :

En cas de transmission de votre déclaration de revenus professionnels postérieure à la date limite fixée par votre caisse MSA, vos cotisations et contributions sociales seront calculées avec une pénalité de 3%.

Absence d'envoi de votre déclaration :

En l'absence de transmission de votre déclaration, vos cotisations et contributions sociales seront calculées à titre provisoire, sans tenir compte des exonérations dont vous bénéficiez, sur la base la plus élevée des trois suivantes :
- votre assiette de cotisations sociales de l'année précédente ou une assiette forfaitaire en cas de début d'activité,
- vos revenus d'activité déclarés à l'administration fiscale si la MSA en a connaissance,
- ou 30% du plafond annuel de la Sécurité Sociale au 1er janvier de l'année en cours.

Cette assiette sera alors majorée de 25% dès la première année et pour chaque année consécutive. Le montant provisoire ainsi déterminé vous sera notifié par votre caisse MSA. Si, postérieurement à cette notification, vous déclarez vos revenus professionnels, vos cotisations et contributions sociales seront alors régularisées sur cette base avec l'application d'une pénalité de 10% des cotisations dues.

Majorations en cas de paiement tardif ou d'absence de paiement :

Vos cotisations non réglées à la date limite de paiement donnent lieu à l'application de majorations de retard à hauteur de 5%. A cette majoration initiale vient ensuite s'ajouter des intérêts de retard de 0.4% par mois (ou fraction de mois) écoulés à compter de la date limite de paiement.

Remises de majoration :

Toutefois, les majorations de retard peuvent faire l'objet d'une remise automatique lorsque certaines conditions sont remplies :
- aucune infraction n'a été constatée au cours des 24 mois précédents,
- le montant de ces majorations est inférieur au plafond de la sécurité sociale,
- vous avez réglé la totalité des cotisations et fourni les documents prévus dans un délai d'un mois suivant la date limite de paiement des cotisations.

Les majorations de retard peuvent également faire l'objet d'une remise sur demande auprès de la Commission de Recours Amiable (CRA). Vous pouvez en effet demander à bénéficier d'une remise pour la majoration initiale de 5% si vous avez réglé vos cotisations après le mois qui suit la date limite de paiement.
Pour les intérêts de retard, une demande de remise est possible si vos cotisations ont été acquittées dans un délai de 30 jours après la date limite de paiement. Au-delà de ce délai, il n'y a pas de remise possible, sauf en raison de circonstances exceptionnelles.
Pour bénéficier d'une remise, vous devez adresser une demande écrite à la Commission de Recours Amiable (CRA) dans les 6 mois qui suivent le règlement de vos cotisations et le retour de votre déclaration de revenus professionnels.
Si votre MSA vous a accordé un échéancier de paiement et que vous l'avez respecté, vous n'avez pas besoin d'effectuer de demande de remise de majorations auprès de la CRA. Votre dossier sera présenté de manière automatique à cette commission.

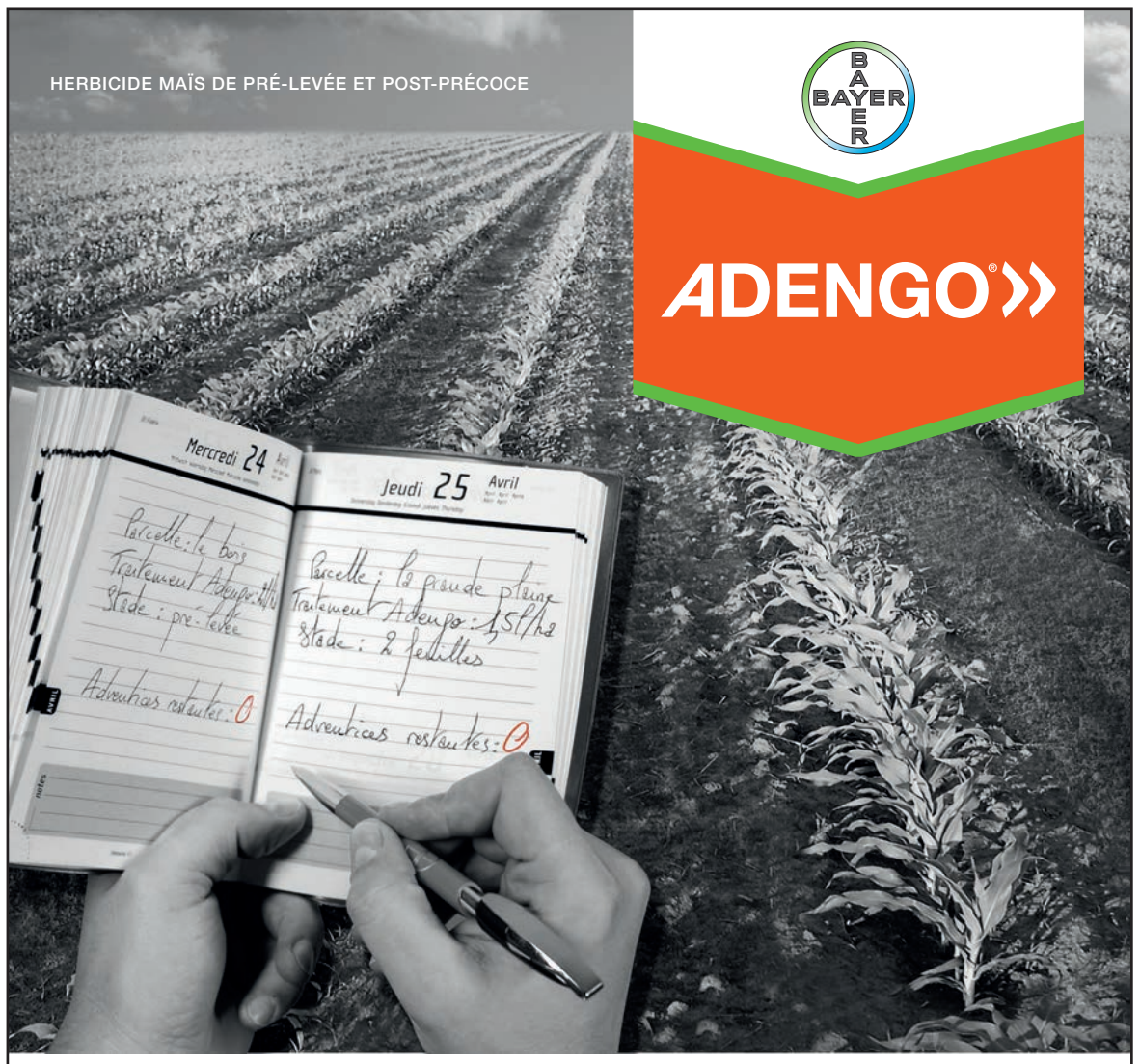
CINDY BOUCHERON -
EXPERT COMPTABLE STAGIAIRE
CABINET CAPEC TERRAVEA
MEMBRE DU RÉSEAU AGIRAGRI

Juridique

Abris de jardin et taxe d'aménagement

La construction d'un abri de jardin peut parfois entraîner l'obligation de payer la taxe d'aménagement. Le point sur la réglementation applicable.

Les articles R421-2 et suivants du Code de l'urbanisme précisent les conditions dans lesquelles la construction d'un abri de jardin nécessite soit un permis de construire, soit une déclaration préalable, soit aucune autorisation. Les abris de jardins dont l'emprise au sol et la surface de plancher sont inférieures à 5 m2 carrés ne sont soumis à aucune formalité administrative. Les constructions ayant pour effet de créer une surface de plancher ou une emprise au sol comprises entre 5 m2 et 20 m2 et dont la hauteur ne dépasse pas 12 m doivent faire l'objet d'une déclaration préalable à leur édification (télécharger le formulaire Cerfa de déclaration préalable). Au-delà de 20 m2 de surface de plancher ou d'emprise au sol, ou lorsque la hauteur de la construction dépasse 12 m, leur implantation est soumise à permis de construire. Un dossier de demande doit alors être adressé à la mairie en remplissant le formulaire cerfa 13 406 de demande de permis de construire. Dès lors que ces abris sont soumis à une déclaration préalable ou à l'obtention d'un permis de construire, ils entrent dans le champ d'application de la taxe d'aménagement. Pour que la part communale de la taxe soit applicable à la construction, la commune doit avoir décidé de son application. Cette décision est applicable de plein droit dans les communes ayant un plan local d'urbanisme (PLU) ou un plan d'occupation des sols (POS) et les communautés urbaines. Dans les autres communes, son instauration doit avoir fait l'objet d'une délibération au conseil municipal. Pour que la délibération soit applicable, elle doit avoir été prise avant le 30 novembre de l'année précédente. Les textes en vigueur prévoient néanmoins que les constructions dont la surface ne dépasse pas 5 m2 sont exonérées de taxe d'aménagement puisqu'elles ne sont soumises ni à déclaration préalable, ni à permis de construire. Les petits abris de jardin sont donc exonérés.



« Avec Adengo® j'ai contrôlé, en pré-levée comme en post-précoce, les graminées, les dicots et même les renouées. »

www.bayer-agri.fr

Adengo® - 20 g/l thiencarbazone-methyl 50 g/l isoxaflutole 33 g/l cyprosulfamide - AMM n°2110109 - Détenteur d'homologation : Bayer S.A.S - Bayer CropScience - Cancérogénicité, catégorie 2 - Toxicité pour la reproduction, catégorie 2 - Toxicité chronique pour le milieu aquatique, catégorie 1 - ® Marque déposée Bayer - Utilisez les produits phytopharmaceutiques avec précaution. Avant toute utilisation, lisez attentivement l'étiquette et les informations concernant le produit, notamment dans la notice produit : usages autorisés, modes d'emploi, doses, bonnes pratiques, principes de lutte intégrée, restrictions et contre-indications. Bayer Service infos au N° Vert 0 800 25 35 45. N° agrément Bayer SAS : RH02118 (distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels et application en prestation de services).

Bayer CropScience

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 07/01 au 13/01/2015	Bourg-en-Bresse 13/01/2015	St Christophe-en B. 07/01/2015	National 07/01 au 13/01/15
Vaches viande (V)	U		3,95 €	4,10 €	4,03 €
	R	3,50 €	3,60 €	3,70 €	3,59 €
	O	-	3,20 €	-	3,17 €
Vaches mixte (M)	R	2,90 €	NC	-	3,00 €
	O		2,85 €	-	2,93 €
Vaches lait (L)	O	2,25 €	NC	-	2,50 €
	P		2,30 €	-	2,28 €
Génisses VML	U	4,10 €	4,25 €	4,60 €	4,29 €
	R	3,85 €	3,75 €	3,85 €	3,68 €
	O	-	3,05 €	-	2,97 €
Taureaux VML	URO	-	2,35 €	2,50 €	2,45 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 13/01/2015

Broutards 6-12 mois	E	U	R
-200 kg	-	-	-
200-250 kg	-	3,30	3,02
250-300 kg	-	3,06	-
300-350 kg	-	2,83	2,69
350-400 kg	-	2,64	2,55
400-450 kg	-	2,51	2,44
450-500 kg	-	2,45	2,32
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R
200-250 kg	-	2,80	2,70
250-300 kg	3,49	2,63	2,55
300-350 kg	-	2,63	2,47
350-400 kg	-	2,52	-
Taurillons 12-18 mois	E	U	R
300-350 kg	-	-	-
350-400 kg	-	-	-
400-450 kg	-	-	-
450-500 kg	-	-	-
500-600 kg	-	2,37	-
600 kg et +	-	2,13	-
Génisses 12-24 mois	E	U	R
300-350 kg	-	-	-
350-400 kg	-	-	-
400-450 kg	-	2,41	-
450 kg et +	-	2,32	-
Taureaux	E	U	R
+500 kg	-	1,60	-
Vaches	E	U	R O
- 5 ans	2,76	2,09	1,94 -
5 -10 ans	-	2,00	1,78
+10 ans	-	1,90	1,68 -
Génisses	E	U	R
24-36 mois	-	2,28	2,02 -

Bovins :1486
L'offre est plus importante dans toutes les catégories, attirant ainsi de nombreux acheteurs qui permettent d'écouler 98% des bovins présentés.

Broutards : offre de bonne qualité. Ambiance commerciale soutenue et cours fermes, sauf dans les sujets de 450 à 500 kg qui voient leurs cours céder quelques centimes. En légers, la vente est dopée par les besoins exprimés par l'exportation à destinationdu Maghreb.

Laitonnes Génisses 2 ans : vente rapide et cours facilement reconduits.

Taureaux : peu d'offre. Cours inchangés.

Vaches et Génisses 30 mois : les transactions sont fluides et les cours sont inchangés par rapport à la semaine dernière.

Sicafome animera la vente aux enchères des veaux reproducteurs (vélage facile) de la station génétique de Marault (58) le jeudi 22 janvier 2015.

NB : nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn).

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 12/01

Bovins (448)		
Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
235 à 335 kg	740 - 850	2,54 - 3,33
345 à 430 kg	850 - 1050	2,24 - 2,55
440 à 535 kg	1040 - 1240	2,27 - 2,42
Taurillons d'herbe		
300 à 440 kg	-	-
420 à 515 kg	-	-
Laitonnes		
245 à 400 kg	600 - 950	2,31 - 2,60
Génisses		
325 à 565 kg (16-24mois)	660 - 1220	2,00 - 2,16
570 à 760 kg (24-36mois)	1110 - 1720	1,95 - 2,36
Taureaux		
555 à 1055 kg	-	-
Vaches		
Vaches légères	640 - 1120	
Vaches entre deux	1140 - 1350	
Vaches lourdes	1370 - 1800	

Les apports sont toujors importants et de bonne qualité en broutards, on notera touteois un fléchissement des tarifs en sujets lourds ordinaires. Meilleure demande en légers à des tarifs plus fermes.
En femelles, la demande s'oriente toujours sur les lourdes (+ de 350 kg) à des cours plus porteurs. Cours reconduits en légères. Seulement 2 invendus.
En vaches la présentation est toujours de bonne qualité entrainant un placement rapide à des tarifs soutenus, 2 invendus.

Bovins gras : 8
Vahes de viande : 3,64 à 4,06€ Kg de viande.
Bœufs de viande : 4,14 à 4,30€ Kg de viande.
Vente rapide à des tarifs facilement reconduits.

Prochain marché bovins le lundi 19 janvier 2015 aux horaires habituels

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 — Marché de Sancoins (18) du14/01/2015

Broutards	U	R
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	2,90	2,65
300 à 350 kg	2,70	2,48
350 à 400 kg	2,54	2,30
400 à 450 kg	2,45	2,28
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	nc	nc
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	nc	2,35
300 à 350 kg	2,44	2,27
350 à 400 kg	nc	nc
Génisse		
(24-36 mois)	nc	1,95
Vaches		
- 5 ans	1,90	1,75
de 5 à 10 ans	1,87	1,67
+ 10 ans	-	1,60

Broutards, Laitonnes : le commerce reste calme malgré une bonne demande dans les bons veaux triés, les cours des laitonnessont péniblement reconduits.

Vaches-Génisses : cours reconduits.

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marché de Bourg-en-Bresse du 13/01/2015*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,75 €	2,50 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,50 €	2,30 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,45 €	2,25 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,40 €	2,10 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,25 €	2,00 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,15 €	1,95 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,60 €	2,30 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,35 €	2,10 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,30 €	2,05 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,15 €	1,90 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,15 €	1,90 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,10 €	1,85 €	-

Tendance : Vente très calme, peu de demande pour l'export

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 05/01/15 au 11/01/2015*

Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,62 €	-
350 kg	-	2,41 €	-
400 kg	-	2,36 €	-
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,25 €	-
500 kg	-	2,16 €	-
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,43 €	2,36 €
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,23 €	-

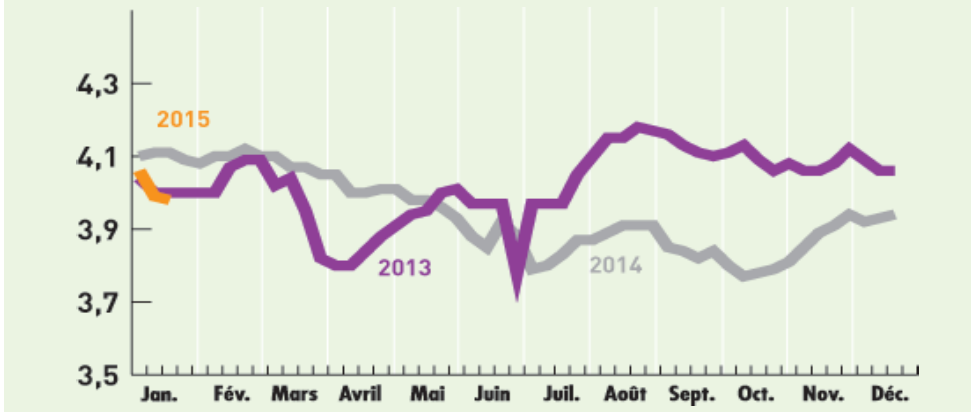
Tendance :
Bonne tenue des cours.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 05/01/15 au 11/01/2015*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors Bl/Parth	4,02 €	3,98 €	3,81 €	3,68 €			
Races mixte		-	3,41 €	3,40 €	3,40 €	-	
Races lait					-	-	-
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	3,35 €	-	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	3,77 €
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg	4,11 €	4,02 €	3,90 €	3,51 €			
Charolaise - 10 ans + 350 kg	4,10 €	3,99 €	3,89 €	-			
Limousine -10 ans +350 kg	-	-	-	-			
Races mixte	-	-	-	3,27 €	3,21 €	-	-
Races lait				-	2,76 €	2,69 €	2,63 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Mixte lait	-	-	-	-	-	-	
Viande +350 kg	4,65 €	4,45 €	4,13 €	3,99 €			

tendance : Stabilité des cours.

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Viande hors Bl/Parth*



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 05/01/15 au 11/01/2015*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth	4,08 €	3,96 €	3,94 €	-	-	-	-	
Vaches								
Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg	4,88 €	4,62 €	4,23 €	4,06 €	-			
Charolaise - 10 ans +350 kg		-	4,06 €	3,92 €				
Races mixte					3,22 €	3,16 €		-
Races lait						-	2,62 €	2,57 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O+			
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	4,89 €	4,62 €	4,28 €	4,15 €				

Tendances SEM. 03 / 2015

Bovins de boucherie

L'activité commerciale est plus calme avec des entreprises sans grand besoin avec le début des soldes et des consommateurs fortement touchés par les actes barbares de la semaine dernière.
Les tarifs se maintiennent dans les femelles haut de gamme ou les Charolaises labels. Les cours plafonnent pour les bonnes génisses ainsi qu'en jeunes vaches Charolaises (-5ans). L'ambiance est très calme pour les génisses ordinaires et les réformes allaitantes de choix secondaire avec des tarifs qui se maintiennent avec plus de difficulté. Dans les réformes laitières, les disponibilités sont mesurées ce qui entraine de légères plus-values dans les bonnes vaches Frisonnes ou Montbéliardes. En jeunes bovins, le redémarrage de l'activité se fait avec des volumes suffisants et des prix stables. ■

Bovins d'embouche et d'élevage

Les transactions sont suivies pour le cheptel convenable destiné à l'embouche, notamment dans les vaches lourdes. L'écoulement est également plus régulier pour les futures herbagères, mais avec une demande ciblée sur du cheptel jeune avec du potentiel de développement. Le bétail trop maigre ou bas de gamme trouve preneur, mais à bas prix..■

Broutards

La commercialisation est assez régulière pour les bons mâles Charolais, avec une reprise des exportations sur l'Italie. Du côté des naisseurs, les attentes sont assez grandes, avec la reprise de l'activité sur la Turquie et de la montée en puissance du Maghreb. Les tarifs sont mieux défendus dans la bonne marchandise, alors que le tri reste marqué dans le second choix. Dans les femelles, la demande est plus régulière avec des tarifs mieux défendus pour les bonnes Charolaises de plus de 350kg, mais la vente reste très calme dans la marchandise espagnole. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

Les volumes sont moins importants ce qui permet un certain équilibre de marché face à la réduction des mises en place des sorties d'été. Les cours sont stables dans les veaux Frisons ou Abondances convenables, mais le tri reste marqué dans les légers. Les bons Montbéliards restent normalement valorisés. La commercialisation reste sélective dans les croisements laitiers ordinaires. Les très bons veaux croisés Montbéliards Charolais ou Blanc Bleu, restent bien valorisés. ■ **Laurent Chupin**

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché gros bovins finis (au 12 janvier) :
«La demande et l'offre sont équilibrées et devraient se traduire par une bonne orientation des cours dans la plupart des catégories.»

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché bovins maigres (au 12 janvier)
« Cours facilement reconduits. Marché particulièrement facile sur les animaux les plus légers. »

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 5/01/2015*

Agneaux (1689)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (-38 kg)	-	**3,14 -3,55**	**2,79 - 3,19**
Gras (38-44 kg)	-	**3,14 - 3,52**	**2,95 - 3,41**
Gras (44-50 kg)	-	**2,80 - 2,98**	-
Gras (+50 kg)	-	**2,39 - 2,76**	-
Laitons (32-38 kg)	-	-	-
Laitons (38-44 kg)	-	-	-
Laitons (+44 kg)	-	-	-
Brebis (177)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	-	-	-
(+60 kg)	**1,19 - 1,49**	**1,11 - 1,37**	-
Divers			
Béliers: 99 à 120 €	**1,07 - 1,26**		
Agneaux maigres :	-		
Caprins :	-		
Boucs :			

Ovins : 351
100% de vendus.

Agneaux : l'offre est en net recul. Les lots de bonne qualité sont très recherchés et se négocient à des tarifs en nette hausse, entraînant du même coup les cours de la marchandise plus ordinaire

Brebis : forte demande et cours en hausse. L'offre est très loin de couvrir la demande.

Toute l'équipe de Sicafome vous présente ses meilleurs voeux pour l'année 2015

Prochain marché : le lundi 19 janvier 2015 (pesée 7h00 - vente 9h00).

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 12/01*

Ovins : 45	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux maigres	**80 - 86**	**2,42 - 2,67**
Agneaux gras	**98 - 154**	**2,22 - 2,95**
Agneaux gras	-	-
Brebis	**76**	**1,25**
Béliers	**98 - 116**	-

La faiblesse des apports permet la facile reconduction de tarifs. Aucun invendu

Prochain marché ovins le lundi 26 janvier 2015 aux horaires habituels.

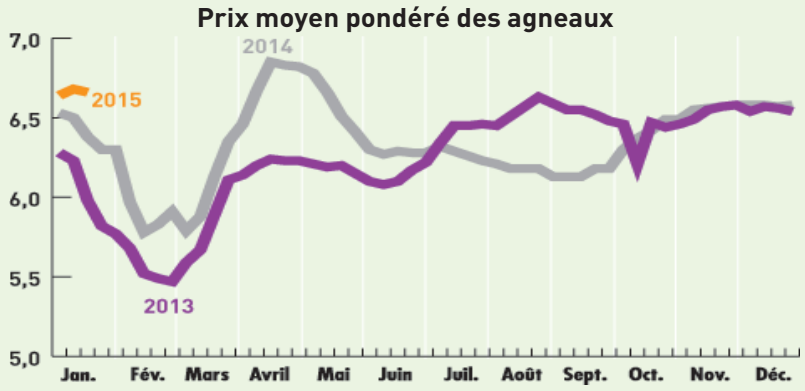
prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer 05/01/15 au 11/01/2015*

	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	**6,85 €**	**6,56 €**
Couvert	16-19 kg	-	**6,86 €**	**6,53 €**
Gras	13 -16 kg	-	**6,23 €**	-
Gras	16-19 kg	-	**6,12 €**	**6,00 €**

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer 05/01/15 au 11/01/2015*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,66 €	**6,60 €**	**2,49 €**

Prix moyen pondéré des agneaux



Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie du 05/01/2015 au 11/01/2015

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Confor-mation	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U	7,17	7,22	7,16	6,23	-	-	-	-
	Var.		0,01	-0,04	-0,05				
	R	6,56	6,59	6,50	-	-	-	-	-
	Var.	-0,13	-0,05						
	O	-	-	-	-	-	-	-	-
	Var.								
3 (couverts)	U	7,11	7,13	7,05	6,20	-	-	6,91	-
	Var.		0,03	0,03	0,17				
	R	6,77	6,79	6,63	5,97	6,85	6,86	6,69	6,11
	Var.	0,13	0,05	0,09	0,01	-0,07	-0,10	-0,09	
	O	6,66	6,61	6,43	5,84	6,56	6,53	6,42	-
	Var.		0,01	-0,06	-0,19	-0,06	0,02	0,12	
4 (gras)	U	-	-	-	-	-	-	-	-
	Var.								
	R	-	-	-	-	6,23	6,12	5,88	-
	Var.						-0,09		
	O	-	-	-	-	-	6,00	-	-
	Var.						0,02		

Zone nord : Agneaux : cours toujours soutenus grace à l'équilibre entre l'offre et la demande. Brebis : cours en hausse, offre restreinte
Zone sud : fluctuations liées aux remontées réseau, tendance à la stabilité

Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 49 à 52
Nombre d'opérateurs consultés : * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues(1)	Prix moyen en €/kg(2)	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
49-50/2014		**204 700**	**0,21**	-	-	**6**
51-52/2014		**9470**	-	-	-	**6**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées. (ie non comprises les poules vendues sur contrat moyen ou long terme)

Bourg-en-Bresse du 5 janvier 2015

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 5,00 à 6,00 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 7,80 à 8,40 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : . . . 7,00 à 7,50 euros/pièce
Pigeons : 6,50 à 7,00 euros/paire
Pintades : 8,50 à 9,00 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 4,00 à 4,50 au kg vif
Lapins : 4,00 à 4,50 au kg vif
Œufs : 2,50 à 3,00 la douzaine

Foin de Crau
(euros/ tonne HT - Hors transport) Récolte 2014

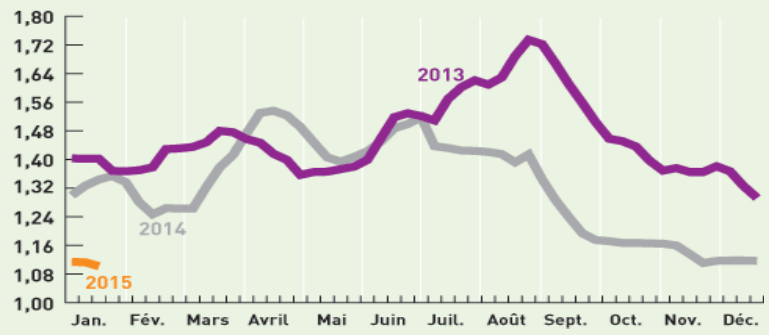
	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	170 €	150 à 170 €
2e coupe	160 à 170 €	150 à 160 €
3e coupe	160 à 170 €	150 à 160 €

Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (11804 porcs présentés) *Cotations du Lundi 12 janvier 2015*
prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,102 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes *Cotations FranceAgriMer du 02/01 au 08/01/15*
1,35 €/kg/carcasse euros

Plérin du lundi



Veaux

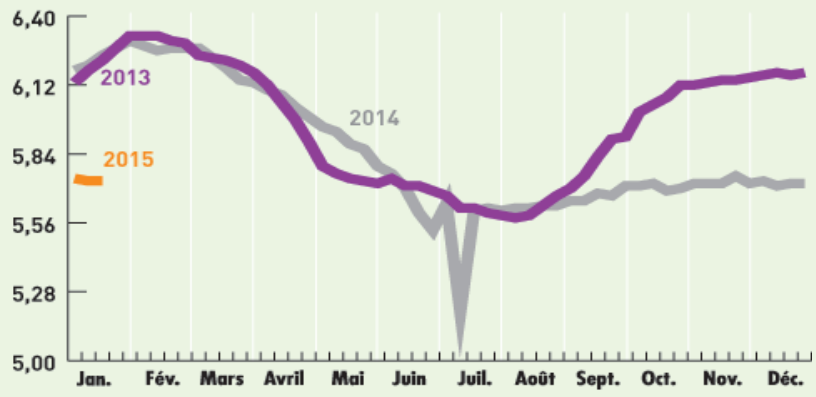
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 05/01/15 au 11/01/2015*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	**8,81 €**	-	-
U	-	**7,75 €**	**6,45 €**	-
O	-	**5,73 €**	**4,98 €**	**4,07 €**

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 12/01/15 au 16/01/15*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbéliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	**108**	**450-610 €**	**300-425 €**	**215-305 €**	-
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		**270-330 €**	**230-300 €**	**110-130 €**	**50-70 €**
St-Etienne *(veau 50 à 60 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		**410-530 €**	**320-400 €**	**180-230 €**	**70-110 €**
St-Etienne *(veau conformation superieure moyenne)*		**550-640 €**	**400-460 €**	**240-280 €**	-
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	**907**	**190-300 €**	**140-220 €**	**70-130 €**	**25-55 €**

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 05/01/15 au 11/01/2015*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,30 €**	**2,25 €**	**1,48 €**	**–**
Bons	**1,98 €**	**1,78 €**		

Céréales

Marché du 16 décembre 2014

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur.
BPMF: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2014			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte-d'Or	76/220/11%	4 de déc.	180	N C
Nord Côte-d'Or	76/220/11%	4 de déc.	177	N C
Aube/Yonne	qualité standard	3 de janv.	146 à 147	T C
ORGE DE MOUTURE	**RÉCOLTE 2014**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	63-64 kg/hl	3 de janv.	152	N C
Sud Côte-d'Or	63 kg/hl	4 de déc.	150	V C
Nord Côte-d'Or	63 kg/hl	4 de déc.	148	V C
AVOINE NOIRE	**RÉCOLTE 2014**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte-d'Or/Haute Saône	50 kg/hl	déc.-janv.	137 à 140	V C
Aube/Yonne	50-51 kg/hl		inc.	C
TRITICALE	**RÉCOLTE 2014**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte-d'Or/Haute Saône			inc.	C
MAÏS	**RÉCOLTE 2014**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne/		3 de janv.	141 à 142	N C
Sud Côte d'Or/Saône et Loire		déc.-janv.	140	V C
POIS	**RÉCOLTE 2014**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube		janv.-mars	225	NC
Yonne		janv.-mars	225	NC
Côte d'Or		janv.-mars	225	NC
FÉVEROLES	**RÉCOLTE 2014**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	alim.animale		inc.	C

Matériel

Tracteur

26 - Vds chaine neige tracteur agricole 14/6/28 et 16/9/34 + graine luzerne + extracteur miel 42 cadres marque Thomas.
✆ 06 80 07 38 98

38 - Vend Renault Arès 556RZ bon état, 6000 H, usure pneus 50 % : 20000 euros HT.
✆ 04 76 30 65 92

38 - Vds tracteur Same Antares 130 turbo A 1994, état exceptionnel pneu basse pression tout équipé 5400 H : 17500 euros.
✆ 06 40 44 35 72

42 - Vds tracteur MF 140 A 1968 4200 h tbe peu servie
✆ 04 77 63 51 09 ou 06 29 50 01 75

55 - JCB Fastrac, 2150, 150 cv, an. 2003, 6.400 H, clim., rel. avant, 4 distributeurs, parfait Ètat, 28.000 €.
✆ 06 88 91 22 52

71 - Vds Soméca 850, 4 x 4, cab. char. 5500 - pel. chen. Poclain 90 2GO, 10.000 - pres. HP Case LB 433, 2 esx, 65.000.
✆ 06 03 42 06 75

Travail sol

07 - Recherche Herse Prairie 4m Large Chainons
✆ 06.79.09.66.82 (HR)

26 - Vds herse HV 5.30 2003 Cultisem 3 m roul + attel Huard m120 triple vers neuf.
✆ 06 23 62 14 18

Récolte

01 - Vds moissonneuse batteuse J. Deere 2056, 3000 H, moteur neuf, convoyeur neuf arbre batteur N
✆ 06.80.34.94.26

21 - RECHERCHE mois. batteuses, - presses moyenne densité et presses à balles rondes Claas, John Deere, New Holland, Fahr, Welger, MF, Arobale, Krone (réf. 030A)
✆ 06 29 81 80 05

38 - Vds moissonneuse batteuse Class Medion 320, 3800 H, 2002, 4m20 5 secoueurs bon état, entretien sérieux équipement maïs.
✆ 06 87 13 50 77

52 - VENDS mois. batteuse TX62, année 1998, 4.57 m. de coupe, 2 075 heures batteur plus coupe à colza, parfait état, révisée tous les deux ans, prix : 50 000 € HT, cause retraite (réf. 4705)
✆ 06 86 90 41 95

69 - Vds presse BR JD 550 Rototillor Ravo 3 m. semoir Int Disc Autochargeuse Tarup coupe fine dérouleuse BR avec bras - Faucheuse Kuhn 2 m 80 groupe électrogène 25 kw. FC 2 m 80.
✆ 06 11 25 66 84

Irrigation

38 - Vends env. 500 piquets 4 m traité calibre 10/12 + 200 aspergeurs 1,5 m alu tourniquet laitons + 500 m de tuyau en polyéthylène diam 63 percer tous les 20 m collier de prise en charge 500 m.
✆ 04 76 86 28 31 de 9h à 18h

Trav. publics

38 - Vds tractopelle Fermec 860, 1998, TB état, godet Drott, flèche ext, attache rapide godets 50-90, 7400 H : 16500 euros HT.
✆ 04 76 64 76 70 - 06 81 80 53 94

Agri. divers

10 - Vends andaineur Pottinger Eurotop 651 2 rotors de 2011 TBE, faneuse Claas Volto 670 de 2011 TBE.
✆ 06 07 26 42 49

18 - Vends pulvé Evrard TE4100, 24 m, DPAE, révisé, BE, 9.000 euros - tracteur MF 3630, 6.900 h, avec jumelage, BE, 11.000 euros - charrue GB, 5 corps, sécu. boulons, clairevoie, 5.500 euros.
✆ 06 72 90 54 53.

18 - Vends faucheuse Claas Contour 3500, 3,50 m de large, année 2014, peu servie, TBE.
✆ 06 10 78 30 21.

30 - Vds charrues nonstop 3- 4- 5 socs, semoirs 2,5- 3- 4- 4,8 m, cover-crops 24- 28- 32- 36- 40 dis, bennes 8- 12 T.
✆ 04 66 24 26 11

38 - Vds désileuse pailleuse recycleuse 6,6 m3 Jeantil nourrisseur veau Cornadis veau.
✆ 06 70 24 56 64

38 - Épaves de charrues 5 socs Vogel et Hood et Agrolux 500 euros et 200 euros, diverses tonne à eau s. roues : 50 à 200 euros, remorques 2 roues 100 et 200 euros, 1 lt de tuy. d'arrosage alu 6mx70m/n 500 euros, 1 station de graissage pneumatique 200 euros, 1 compresseur moteur 530 cv 200 euros, 1 pompe à sulfate Berthoud entrainé p/moteur Bernard 300 euros, 1 treuil à finir de monter 150 euros, 3 bouteilles oxygène et acétylène et les chalumeaux 200 euros, harnachement de chevaux (colliers, harnais, ...) 100 euros, herse rotative Lély 3 m 300 euros, semoir Nodet 100 euros, 1 andaineur Fella roues boogies 1000 euros, pirouette 4 éléments relevage hyd. 1000 euros, 1 faucheuse Kuhn 5 ass. 500 euros, 1 tondeuse gazon artisanale, 1 faucheuse condition. 6 assiettes 500 euros, 2 petites remorques 2 roues voiture 100 euros et 200 euros, 1 faucheuse conditionneuse à lame 300 euros, 1 herse 6m simple 500 euros, 1 remorque 4 roues fermée 200 euros, 1 batteuse ub 300 euros, 1 vis à bois pr éclater 150 euros, 1 chaine électro/hydrauliq. 200 euros, 1 moteur Lombardini Staub 500 euros, 1 moulin Criquot 150 euros, 1 motoculteur Staub 500 euros, 1 vendeuvre Bob 500 sans moteur 400 euros, 1 pont de camion roues de 10,5x13 50 euros, 1 portique 4 m 100 euros, 3 cuves à mazout 1000, 1500, 3000 l : 50, 100 et 200 euros, 1 remorque 4 roues Gilibert 200 euros, 4 cuves 1000 l plastique 3 à 50 euros 1 à 200 euros.
✆ 06 71 69 97 76

38 - Vends une rampe pulvé 18 m avec treuil élévateur tracteur Zetor 6718 pour pièces.
✆ 06 14 17 63 96 - 04 74 54 26 95

38 - Pirouette 2 toupies Fahr, aérofaneur Gustin MF 20 essence chassis 2 et 4 roues Gilibert.
✆ 04 74 84 56 62 HR

38 - Vds cause retraite divers matériels agricole.
✆ 04 74 54 01 55 HR

38 - Achète épandeur à fumier 5/6 T. bon état.
✆ 04 76 32 17 98 HR

Disponible
Pièces de rechange
CHAÎNE DE CURAGE
VA-ET-VIENT
MIRO, ALBERT, SOVEMAG, LANCELOT, SAMAS, SAB, SNS, ALFA-LAVAL, etc.
SARL REVERET
03400 GENNETINES
Tél. 04 70 42 10 89
sarl.reveret@wanadoo.fr

38 - Cherche benne 12 à 14 T + plateau fourrager 10 m + cultivateur 3 m.
✆ 06 08 32 95 59

42 - Vds charrue Huard trisoc révers. master 100 bon état 1400 euros + pulvérisateur Berthoud 600 L rampe 12 m 1000 euros
✆ 06 88 38 03 06

57 - Vends tract. Valmet 105 cv 5.500 h 13.000 Ä, pulvÈ Hardi traÓnÈ 2.400L 21 m 3.500 Ä, pulvÈ Rau portÈ 1.000 L 21 m 3.000 Ä, brabant Rabe 4F 3.000 Ä. Le tout b.È.
✆ 06 08 70 33 59

69 - Vend chargeur frontal Quicke 950 avec parallélogramme équipé d'un godet à terre 2 m. de largeur et d'une fourche à fumier 1,7 m. de largeur. Le tout en très bon état très peu servi. 5000 € à débattre.
✆ 06 84 16 83 98

71 - Achète presse à foin, semoir à maïs pn, charrue, tracteur 4 x 4, moiss.-batt., télescopique.
✆ 06 46 04 37 74

71 - Destockage masses neuves av. TA Agrotron 0,93 euros HT/kg + échelette remorque 4 T à 95 euros HT.
✆ 06 75 69 62 04

71 - Destockage avant changement propriétaire, 1 faneuse Deutz 5,50 m 4 toupies, 1.300 euros HT.
✆ 06 75 69 62 04

71 - Avant changement propriétaire vds 1 pailleuse dist. enrub. GO 300 degrés, cde élec., 6.500 euros HT.
✆ 06 75 69 62 04

Véhicule

Utilitaire

38 - Vends Berlingo D TBE CT ok 07/2005, 80000 kms attelage : 3500 euros HT.
✆ 06 77 91 41 10

69 - Peugeot 206 HDI société 154400 kms, 2006, révision districution, prix 2500 HT. Tél Gauthier.
✆ 06 07 74 89 24

71 - Vends ou échange contre cheptel Renault B70 jumelé bétaillère, an. 1984, 250.000 km, propre.
✆ 03 85 74 36 71

Tourisme

25 - ACHETE traction 15 Six (15/6)
✆ 06 85 94 20 51 ou 03 81 58 83 84 ou chraum@laposte.net

38 - Vends Kangoo année 2001, 5 places, prix : 1000 euros, direc. assistée vendu en l'état.
✆ 06 83 32 82 23

69 - A vendre 206 1l.9 diesel blanche - 3 portes - 2002 - 188000 kms - 2 pneus neige CT OK - 2300 euros.
✆ 04 78 48 55 37

Achat-Vente

Récolte

01 - Agri vend livre paille 2013/2014 très bon foin regain de prairie artificiel
✆ 06.83.33.41.45

01 - Vds foin 2013 stocké hangar prix 65 euros/t
✆ 03.85.30.39.71. ou 06.35.28.33.16

26 - Vds salades pour charcuterie frisée scarole lavée prête à cuire 1.70 euros le kg.
✆ 06 20 22 82 56

26 - Cherche ensileuse à fléaux type Taarup en Tbon état largeur 1m30 à 1m50
✆ 06 60 56 67 40

38 - Vends bottes foin 20 kg ailes av. tracteur, masses fonte 34 kg.
✆ 06 77 95 77 26

42 - Vds foin et enrubannage 2014 à 100euros/t prix départ
✆ 06 89 02 64 87

Fourrage

07 - Vds Foin Balles rondes
✆

18 - Vends foin 2014, excellente qualité, sous hangar, possibilité livraison, BR 120x120 ou cubiques.
✆ 06 10 78 30 21.

18 - Vends foin de pré, bottes rondes et pailleuse Lucas, modèle 420.
✆ 06 08 99 10 25.

18 - Vends paille de blé, récolte 2013, excellente qualité, sous hangar, livraison possible, chargement 25 t.
✆ 02 48 74 72 66 ou 06 07 62 17 33.

69 - Vend paille HD, foin 2014 livraison C. Rq.
✆ 04 74 00 30 70 ou rép.

70 - Agri vend livre paille foin de qualité paiement comptant
✆ 06.86.08.38.02. ou 03.84.32.30.91

71 - Vds foin, regain, enrubanné, bon prix, livraison assurée.
✆ 06 09 97 91 59

71 - Vends paille de blé, récolte 2014, balle ronde, stockée à l'abri.
✆ 06 26 28 96 34

71 - Vds paille, botte 120 x 90, 75 euros, lvr. - pelle cheni. Poclain 60 3GO, mot. Deutz, B.E. 7.800 euros.
✆ 06 03 42 06 75

89 - VENDS foin en balles 120 x 70. GAEC des Hirondelles 89330 Saint Loup d'Ordon (réf. 0301)
✆ 06 24 68 75 46

Propriété

25 - A V Arcey (25) maison 170 m2 + appartement 60 m2, 5 ch, 2 s. de b., 2 WC, 12 ares, poÎle bois faÔence. Faire offre
✆ 06 72 02 20 50.

38 - Vds à Rovon propriété hab. rénovée 140 m2 sur 2 niv. 7 p. comble, cave, four chauf. centrale mixte, gde dépendance agricole av. parcelles de 3 ha noyers + 2 ha bois : 315 000 euros.
✆ 04 76 64 77 24 - 06 88 60 51 65

69 - Vente beaujolais 69620 vigne 66 a 85 libre CR plantation lande 19 a 56 1 tenant. Marie Dupoizat.
✆ 04 67 86 31 25

Terrain

38 - Particulier recherche un terrain agricole même petite surface aux alentours de Montferrat (38).
✆ 04 76 37 40 61

42 - Vds à Palladru 38 - 6000 m2 noyers hybrides et 14000 m2 gros bois divers seul tenant
✆ 06 08 25 82 44

Divers

01 - Vds coupe de bois acacia 1ha2 perçeuse fixe triphasée 500 euros, citerne eau 20m3 prix 900 euros
✆ 06.80.93.00. –21

18 - A vendre veau jersiais - recherche toile brise vent, faneuse Strella, Actisol 200 ou fouilleuse, barrières chèvrerie.
✆ 09 66 02 71 62.

25 - A réserver chienne pur Beauceron 2 mois prix 250 € mère exceptionnelle de garde et de troupeau n∞ tatouage mère 250269604048855 + lot de 5 génisses bio de 2 ans + cherche ÈlÈments de silo en béton + semence de maïs non traitée + vds Renault Express diesel pour pièces ou à repasser au contrÙle technique.
✆ 8200;06 30 88 23 26.

71 - Le Mémento 2015 de L'Exploitant Agricole de Saône-et-Loire est arrivé ! Un agenda, mais aussi le recueil de toutes les adresses et les contacts utiles, pour l'agriculture et la viticulture de Saône-et-Loire. Au prix de 7 euros, port compris. Courriel : courrier@agri71.fr
✆ 03 85 29 55 29

84 - Cherche herbage pour moutons du 15 avril au 1er juin, département limitrophe.
✆ 06 22 37 71 85

Location

Agricole

69 - Viti rech. vignes en fermage / métayage / prestations.
✆ 06 75 80 48 46

Offre

Emploi

36 - Recherche salarié autonome, pour exploitation polyculture bovin viande, expérience exigée.
✆ 06 46 08 84 91.

69 - Homme 26 ans ouvrier agricole poly-élevage cherche une journée de travail / semaine secteur Monts du Lyonnais. Formation agric.
✆ 06 50 65 40 88

69 - Exploitation laitière Larajasse cherche personne à temps partiel pour travailler en fromagerie.
✆ 07 62 13 30 51

Service

18 - Surgreffage viticole et arbo, toutes régions. www.surgreffage.com.
✆ 02 48 64 05 98 ou 06 81 70 23 36.

Demande

Emploi

01 - Recherche emploi polyculture élevage dans ferme bien agencée proche Bourg en Bresse
✆ 06.09.53.08.98

Animaux

Bovin

01 - Vds veaux femelles 3 semaines Holstein et Abondance taureaux étrangers
✆ 04.74.30.95.59. ou 06.08.89.30.88

03 - Elevage LENA Olivier 03360 Urçay VEND taureaux LIMOUSINS 14 - 15 - 16 mois, IA, HBL, fils de Formica et Gagneur, TOP PRICE Lanaud + Cyclone RRE VS (réf. 020D)
✆ 06 28 02 04 05

07 - Vds 10 vaches laitières 1ére et 2ème lactation. Toute garantie sanitaire UPPRA .
✆ 06.71.21.49.36

18 - Vds taureau 1 et 2 ans, inscrits HBC, élevage Trameson, 18350 Charly.
✆ 06 10 91 41 94.

21 - Elevage charolais (HBC) BAUDOT à Pont et Massène 2 taureaux adultes, 25 taureaux de 2 ans et large choix veaux d'un an et ce, en apportant toutes garanties. Elevage ayant sélectionné depuis longtemps le vêlage facile. Accueil permanent ou sur RDV et livraison toutes distances. (réf. 500D)
✆ 03 80 97 23 28 - 06 07 75 59 74

21 - VENDS 6 vaches charolaises HBC gestantes, - 2 taureaux 2 ans, vêlage facile. Fred. Lechenault (réf. 0208)
✆ 06 67 09 79 80

21 - Elevage charolais GAEC Henriot VEND reproducteurs HBC 12 mois, or. IA, vêlage facile, GS. (réf. 0203)
✆ 06 21 88 22 77

21 - Elevage charolais HBC VEND bons taureaux adultes et 2 ans, TGS. GAEC Lechenault Frères (réf. 0212)
✆ 06 24 24 69 93

21 - VENDS très bon taureau 18 mois Blond Aquitaine, inscrit cheptel, ind IBR, très docile (réf. 030B)
✆ 06 16 97 71 35

21 - Cause cessation VENDS vaches pleines et génisses 24 mois, race charolaise, ind IBR (réf. 0303)
✆ 06 76 62 39 61

21 - VENDS reproducteurs charolais. EARL de Juilly - Lobreau - 21230 Magnien (réf. 0302)
✆ 03 80 90 08 79

38 - A vendre cause cessation laitière : vaches Prim'Holstein en lactation et gestation. Etable au contrôle laitier à 8500 L.
✆ 06 84 30 24 46

iTB de TERRES DE BOURGOGNE agribourgogne.fr

VENTES aux ENCHÈRES
de reproducteurs charolais
UNION CHAROLAIS CROISSANCE
21 janvier, 4 et 11 février - Station de Charmoy (89)
Garanties sanitaires et de reproduction
UNION CHAROLAIS CROISSANCE - Contact 06 10 11 37 63
www.charolaiscroissance.fr

VENTE AUX ENCHÈRES
STATION VELAGES FACILES DU MARAULT (58)
46 reproducteurs charolais sélectionnés par le HBC
JEUDI 22 JANVIER
Ferme du Marault, Magny-Cours (58)
Présentation dès 9h, vente aux enchères électroniques à 14h00
Possibilité d'achat à distance
Plus d'infos au 03 86 59 77 08 ou sur www.charolaise.fr

38 - Cherche veaux 8 jours croisés Charolais.
✆ 06 08 32 95 59

42 - Vds cse retraite vaches Salers gar. sanit. ibr bvd - 1 à terme 1 mois + 1 pleine 4 mois
✆ 06 33 04 99 64

42 - Vds cse retraite vaches prêtes à veler - race Charolaise
✆ 06 17 52 60 51

42 - Vds taureaux Charolais 15 mois diverses origines la HBC génisses 1 an Elevage P.Plasse
✆ 06 13 23 71 03

42 - Vds taureaux Charol. 2 ans et 14 mois HBC vel. fac. Cuisset JM
✆ 04 77 64 53 33 ou 06 30 92 60 12

42 - Vds trés bons taureaux prêts à saillir Holstein Rouge et Noir, Montbéliard, livraison garantie, poss. location
✆ 06 89 30 04 69

42 - Vds trés bon taureau Charolais 6 ans ind. ibr issu insémination
✆ 06 81 74 79 09

42 - Vds 10 bonnes génisses Charolaises de 2 ans
✆ 06 08 99 46 88 ou 06 86 17 42 85

42 - Elevage Limousin vds taureaux 16-20 mois inscrits HBL viande et gabarit
✆ 06 76 62 62 92

58 - VENDS taureaux charolais HBC, - veaux reproducteurs 2 ans et adultes issus de très bonnes origines, GS, semences pour vêlage facile sur génisses. Elevage Roger Batho - 58330 Saxi Bourdon (réf. 0210)
✆ 03 86 58 35 52 - 06 74 69 21 83

58 - Elevage charolais HBC - EARL de Beaumont - Alligny en Morvan VEND taureaux 2 ans et 13 mois, ind. IBR. Livraison toutes distances (réf. 0209)
✆ 06 70 34 71 84

58 - Elevage reproducteur LIMOUSIN vend veaux de l'année HBL ou non, IND IBR. David Thoulé (réf. 030D)
✆ 06 10 09 65 69 - 03 45 82 90 10

58 - VENDS taureaux 1 an et 2 ans, vêlage facile. EARL Colmont (réf. 030E)
✆ 06 08 78 05 01

58 - VENDS 1 taureau 3 ans et 7 de 2 ans, bonnes origines, vêlage facile. Colmont Guillaume (réf. 030F)
✆ 06 83 06 61 92

63 - AV vaches et veaux, génisses à saillir et taureaux, le tout Aubrac.
✆ 06 83 22 96 45

69 - Vds génisses Montb. 3 semaines Idem IBR CL.
✆ 04 74 66 93 56 HR

69 - Vds génisse PH et MO 5 mois Indem IBR - BVD CL 9000kg. TB origines Bovec et Umotest.
✆ 06 19 84 81 96

69 - Vds 2 génisses Montb. Eden Park Vigor terme début février étable entravée TGS.
✆ 06 58 19 56 12

69 - Achète broutards et vaches charolaises bien conformés pour engraissement. Règlement assuré. ✆ 06 80 44 67 41

71 - Elevage limousin vend taureaux 18 mois, 2 ans, TGS, calmes, vêlage facile fin d'os.
✆ 06 81 99 18 93

71 - Vds génisses Primholstein pleines, terme 01, ind. IBR, TB génétique, cause cessation.
✆ 06 80 08 84 88

71 - Elevage limousin vend taureaux 15-22 mois, inscrits HBL ou non, hivernés au pré.
✆ 06 20 55 81 02

71 - VENDS taureaux adultes 18 - 12 mois au pré, soins raisonnés. GAEC Goulliard (réf. 030C)
✆ 03 85 79 40 98 - 06 74 09 49 89

71 - VENDS taureaux 2 ans HBC, origine AMIVF. Perrotin Georgette - Créot 71490 Couches (réf. 0304)
✆ 06 06 67 14 90 - 06 19 72 89 95

71 - Vends taureau limousin 5 ans, type élevage.
✆ 06 03 42 06 75

71 - Vds bons taureaux HBC 2-3 et 4 ans, TGS, liv. poss. Ducert Claude, Martigny-le-Comte.
✆ 06 07 75 81 61

89 - VENDS taureaux sans corne 1 et 2 ans + veaux 15 et 16 mois, origine IA ou saillie naturelle, facilité vêlage, HBC, TGS, livraison assurée. Elevage Mandron Laurent (réf. 0211)
✆ 06 87 16 54 66

Ovin

26 - Vds béliers Préalpes 3 ans génotypés. Vds chèvres chamoisées 1 à 3 ans cornues.
✆ 06 88 42 92 98 /

58 - VENDS 50 brebis pleines, - 12 agnelles, - 1 bélier charollais (réf. 020C)
✆ 06 74 67 29 90 - 03 86 39 44 38 HR

Porcin

69 - Vends 80 porcelets 8 kgs toutes les 3 semaines.
✆ 04 74 26 02 50

w69 - Vends porcs fermier 160 à 180 kgs
✆ 06 82 35 31 37

Equin

42 - Vds cse cess. étalon Comtois pp trés docile 12 ans
✆ 04 77 60 54 85 ou 06 83 49 24 80

84 - Vends chevaux de selle de 7 mois + âne de Provence + jument ardennaise.
✆ 06 22 37 71 85

Volaille-Lapin

07 - Vds Couples Pigeon Texan Vaccinés Bagués Prêts à la reproduction 30€ le couple
✆ 06.14.63.70.70

Chien

07 - VDS Chiots Petit Berger des Pyrénées Non Lof Im If 2 mois Mère 2GLS211
✆ 04.75.40.82.63

73 - Vds chiots Border collie, pure racen non LOF, N) Mère 250268730037362.
✆ 06 64 04 07 06

89 - VENDS chiots type Beauceron N/F Arlequin nés le 16/11/14 père LOF, mère pure race (réf. 020B)
✆ 06 14 62 69 77

iTB de TERRES DE BOURGOGNE agribourgogne.fr

Terres de Bourgogne
www.agribourgogne.fr

RÉDACTION
CÔTE D'OR ET RÉGION 03 80 78 90 40
rédaction@terres-de-bourgogne.net
NIÈVRE 03 86 93 40 26
e.coulombeix@terres-de-bourgogne.net
YONNE 03 86 49 48 13
d.bernerd@terres-de-bourgogne.net

ABONNEMENTS
03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

ANNONCES LÉGALES
03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40
pa@terres-de-bourgogne.net

PUBLICITÉ
03 80 78 90 35
pub@terres-de-bourgogne.net

STUDIO GRAPHIQUE
pao@terres-de-bourgogne.net

INTERNET
webmaster@agribourgogne.fr

Adresses utiles

ESPACE Affaires

CABI CAILLOL
Tél. 05 63 56 44 37
www.cabi-caillol.com
CONTAINER DÉPLAÇABLE SUR PIEDS TÉLESCOPIQUES
Capacité environ 2m³, 4m³ à 6m³
Sortie latérale et centrale

pagès m.a.
AURILLAC (15)
06 30 46 99 15
• Mélang. automot. SILOKING Prestige 13, an. 2011, 3800 h.
• Télescopique TEREX AGRILIFT 737, an 2005, 2900 h.
• Télescopique MASSEY FERGUSON 8926, an 2010, 1650 h.
• Tracteur JOHN DEERE 6105 R, an 2012, 550 h.
• Tracteur VALTRA N111 avec chargeur, an 2011, 1400 h.
• Presse CLAAS 1150, an 2008, 23 000 bottes.
• Presse CLAAS 1150, an 1998.

UNISERVICE
BATIMENTS EN KIT
CHARPENTE - COUVERTURE - BARDAGE
ECONOMIQUE • ESTHETIQUE • DURABLE • SIMPLE
• POSSIBILITÉ DE MONTAGE • STOCKAGE
• GARANTIE DECENNALE • PME-PMI
• ELEVAGE • CHEVAL
STRUCTURE GALVANISÉE
Zone Industrielle des Gravasses
12200 Villefranche-de-Rouergue - Tél. : 05 65 81 29 66
www.batiments-kit-uniservice.com

La Maison de l'Eleveur
08400 VOUZIERS
Tél. 03 24 71 74 27 - Fax. 03 24 71 97 70
www.lamaisondeleleveur.fr
100% IPE Galvanisés par trempage
Pas de "I" reconstitué
Panne C galvanisée éps. 2,5mm renforcées
Double retour pour plus de résistance
Poteaux percés pour recevoir bardages et auvents
Fixations en tête aluminium garantie 20 ans
Couverture en tôles 1er choix 5 nervures galvanisées et laquées à 25µ
PRÉSENT AU SIMA Hall 7, allée B, stand C
PAYABLE EN 36 MENSUALITÉS À TAUX 0%*
BÂTIMENT GALVANISÉ 12,20M X 24M
7668€ livré* HT
FABRICATION FRANÇAISE
LIVRAISON GRATUITE sur France Métropolitaine
Plus que quelques pièces !
*soumis à conditions

LA BOUTIQUE REUSSIR à plus d'un titre
DÉCOUVREZ LA LIBRAIRIE DU GROUPE REUSSIR
et de nombreux autres...
http://boutique.reussir.fr

Elan
✆ 01 49 84 94 28
LAMPE PROJECTEUR HALOGÈNE
LUMIÈRE, INTENSITÉ, AUTONOMIE
A batterie plomb/acide (6 V) et chargeur incorporé :
Dotée d'une ampoule Krypton (1A), cette lampe extrêmement puissante à faisceau réglable, contacteur deux positions (2 intensités) dispose d'une autonomie de 3 h 30 (7 heures avec ampoule standard 0,5 A). Robuste, étanche, sans entretien, livrée avec cordon de charge et bandoulière (poids 0,800 g).
53€ TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 219501
ROUE DE MÉTRAGE
Légère, pratique et facilement transportable
La roue de mesure vous permet en toutes circonstances et quelle que soit la nature du terrain, de mesurer toutes parcelles ou distances grâce à son compteur métrique, précis, avec remise à zéro à poussoir. Indispensable pour l'agriculteur et l'entrepreneur, elle permet de mesurer et contrôler aisément parcelles, bornages, chantiers.
Bandeau en ABS - polyvinyl
111€ TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 239417
BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN
4/14 rue Ferrus - Hall B - 3ème étage
CS 41442 - 75683 PARIS Cedex 14
Elan ✆ 01 49 84 94 28

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
219501		53,00	,
239417		111,00	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
.....
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles.
Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637
BAG37 - Photos non contractuelles

Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 19 décembre 2014 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2015 à 1,79 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,87 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

DÉMISSION

LES MINOS

**Société civile immobilière
au capital de 100 euros
Siège social : 20, rue de la Petite Fin
21121 FONTAINE-LES-DIJON
791 357 411 RCS DIJON**

Suivant décision collective du 6 janvier 2015, les associés ont pris acte de la démission de Monsieur Sylvain PORENTRU, 6, rue Meix Rameau, 21 270 MONTMANCON, de son mandat de Gérant sans qu'il y ait lieu de le remplacer. Mention au RCS de DIJON

AL210313734

SAINT ELOI

**SC au capital de 677 100 €
Siège : 4, avenue de l'Europe
21600 Longic
403 683 717 RCS Dijon**

Aux termes d'un procès verbal du 02/01/2015, l'assemblée générale a pris acte de la démission de M. Claude DARLOT de son mandat de Gérant, et a nommé en remplacement M. Gilles BERTRAND, 1 Bis, chemin des Aubépins 69300 Caluire.

AL210313743

NOMINATION

DURUPT

**SAS au capital de 231 990 €
Siège : avenue de l'Europe
21600 Longvic
015 650 617 RCS Dijon**

Par acte du 02/01/2015, l'associé unique a pris acte de la démission de M. Claude Darlot de son mandat de Président, et a nommé en remplacement M. Gilles Bertrand, 1 Bis chemin des Aubépins 69300 Caluire.

AL210313724

ETABLISSEMENTS G. BOUTILLON

**SAS au capital de 456 734 €
Siège : 44 B, rue de Longvic
21300 Chenôve
016 750 556 RCS Dijon**

Par acte du 02/01/2015, l'associé unique a pris acte de la démission de M. Claude Darlot de son mandat de Président, et a nommé en remplacement M. Gilles Bertrand, 1 Bis chemin des Aubépins 69300 Caluire.

AL210313725

Didier NOURISSAT
Hugues MISSEREY
Ivan STRIFFLING–Maël VIARD

**Notaires associés
Société d'exercice libéral
par actions simplifiée
Au capital de 157 327.39 €
Siège social : 23 Rue Buffon
21000 Dijon
R.C.S 316 722 883 Dijon**

L'assemblée générale du 11/04/2014 a décidé de nommer :

. La SCP ANDRE ET ASSOCIES Avenue Charles de Gaulle et Rue Buffon 21200 Beaune, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire, pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos en 2019

. Monsieur François PHU Avenue Charles de Gaulle et Rue Buffon 21200 Beaune, en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant, pour la durée du mandat du Commissaire aux Comptes titulaire

Mention sera faite au RCS de Dijon

AL210313728

TRANSFERT DE SIÈGE

Aux termes de l'AGE du 02/01/15 de la SARL LORELEI PRODUCTION au capital de 16 000 €, 432 191 724 RCS Dijon, le siège est transféré de Dijon (21000), 8 rue Michelet à Plumont (39700), 9-11 rue de la Forêt, à compter du même jour. Mention sera faite au RCS de Lons Le Saunier.

Pour avis,

AL210313744

MODIFICATION DE CAPITAL

SCI DE LA CHARTREUSE DE LUGNY

**Société Civile Immobilière
Au capital de 7.622,45 €
Siège social à LEUGLAY (21290), Lugny par Leuglay
N° de SIREN : 341 415 115 RCS Dijon**

Suivant une décision des associés en date du 17/12/2014 prise en assemblée générale extraordinaire, il a été procédé à une augmentation du capital de la SCI DE LA CHARTREUSE DE LUGNY, société civile immobilière, siège à Leuglay (21290) RCS Dijon SIREN 341 415 115, par l'apport en numéraire par Madame Brigitte Hoppenot épouse Monnet d'une somme de 487,68 €.

Ancien capital : 7 622,45 €, nouveau capital 8 110,13 €.

Les articles 6 et 7 des statuts sont modifiés en conséquence.

Pour avis et mention.

La gérance

AL210313713

MONGOUACHON

**Société à Responsabilité Limitée
de 7.622, 45 euros
Siège Social : Thury
21340 Nolay
380 757 021 R.C.S. Dijon**

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30/09/2014, il a été décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 42.377,55 euros pour le porter de 7.622,45 euros à 50.000 euros par création de 4.500 parts nouvelles de 10 euros, attribuées gratuitement aux associés à raison de 9 parts nouvelles pour 1 part ancienne. Aux termes du même acte, il a été constaté la réalisation définitive de ladite augmentation de capital. Le nouveau capital est de 50.000 euros

Modification des statuts en conséquence.

Pour avis.

AL210313746

CESSATION DE GARANTIE

COVEA CAUTION SA

**société anonyme
au capital de 3 200 000 Euros
régie par le Code des Assurances dont le siège social est 10 Boulevard Marie et Alexandre Oyon
72013 LE MANS Cedex 2,
immatriculée au RCS LE MANS B 377 581079**

Informe de la cessation de la garantie financière légale de 100 000 € ayant couru selon la dernière attestation de garantie jusqu'au 31/12/2014 délivrée à la SARL MOREY VOYAGES, 19 rue des prés potets, 21121 Fontaine Les Dijon, Siren N° 420 020 612, au titre de ses activités, nécessitant une garantie financière telle qu'imposée par les articles L 211-1 et L 211-18 du Code du Tourisme. La garantie de COVEA CAUTION cessera trois jours francs suivant la publication de la présente annonce. Les créances, s'il en existe, devront être produites au siège social de COVEA CAUTION SA pendant un délai de trois mois à compter du présent avis.

AL210313711

MODIFICATION DE STATUTS

MBC – MAELLA BEAUTE CONSEIL

**Société à responsabilité limitée
au capital de 3 500 euros
Siège social : 3 boulevard des Valendons
21300 Chenove
479 620 346 RCS Dijon**

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE COTE D'OR

Appel à Candidatures

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

CORCELLES-LES-MONTS: 86 a 03 ca - En champ solet: AB-1 - En montfeuillot: A-192 - En quesant: AD-89 - Les couvrees: B-239(A) - Les epoissottes: AI-150

FLAVIGNEROT: 17 a 24 ca - Les rotures: AB-4-14-15-16

LANTENAY: 8 ha 16 a 30 ca - Le puits de gevrey: D-88

PASQUES: 16 ha 46 a 30 ca - Le pingeon: ZC-16 - Les goliots: ZB-20 - Sur la foret: ZC-1(A)-1(B)

PRENOIS: 41 ha 83 a 00 ca - Au dessus de la combe au f: H-139(A)-139(B) I-296 - Buisson gauthier combe moi: I-2 - Chomard: H-1 - Devant le creusot: ZA-26 - En bleurget: ZC-23-24 - En bleurgey: ZC-15-17 - La brosse: AI-5 - La combe echot: H-17 - La combe etery: ZD-56-57[46] - La combe tarbe: F-88 - La muree: ZD-50-53[183] - Le bois des essarts: AE-365-370-378(A)-379-386-390-393-394-397 - Le bois des pres: AE-297-312-325-330-331-344-401[313] - Le chaignot: ZE-55-56 - Le charmot: ZE-31[5] - Le chaussou: H-61-64-76 - Le combet de la maisonnett: H-84-97 - Le coteau friquet: F-237-241-242-244-249-251 - Le creux de la chaume: ZK-11(A)-11(B)-11(C) - Le cul de fays: F-165-167 - Le derriere des genevriere: ZC-5 - Le foutelois: A-36 - Les chenevieres: ZB-52 - Les craquelins: AE-361 - Les poisets: ZB-46 - Roche beudon: A-33 - Sur la chaume: ZK-20-28-29 - Sur la combe du pigeon: ZN-11

VELARS-SUR-OUCHE: 10 ha 13 a 96 ca - Bois villiot: AD-148-152-167-178-181-190-205[170] - Combe fauchere nord: AC-32 - Combe fauchere sud: AD-2-22 - Combe sautiot: AB-98 - En charmoy: AB-82 - La chassaigne: AB-29 - La combe a jean: AC-4(A)-6-8-14-16(B)-17 - La grille: AD-63-67-71-73-93 - La montee de corcelles: F-27

Pour l'ensemble des dossiers ci-dessus : parcelles en nature de Terre, Landes et Bois - Sous réserve du droit de préférence pour les parcelles boisées des joignants et des communes.

CENSEREY: Pré.

1 ha 90 a 91 ca - Le fonteny: D-13-16(J)-16(K)

MANLAY: Terre, lande, pré, bois, habitation.

17 ha 54 a 93 ca - Bas de la porue: D-13 - Bois de merdoiseau: D-28 - Bois du fourneau: D-57 - Chaume lavau: C-152 - Derriere les ates: E-321-449[334] - Gros roule: C-199 - La croisotte: C-8 - La provence: D-150

- Le haut du charme: C-49 - Le quarteriot: C-32-41 - Les mouilles: D-70 - Les moutrees: B-298 - Les paquiers: C-93 - Les petites chaumes: D-244 - Les pres du lait: C-44-45-46 - Les vesvres: C-62

- Vau mernat: C-107-115-116

SUSSEY: Pré.

4 ha 62 a 19 ca - Champs bossus: A-309 - Champs des feves: A-315 - Champs sur la route: A-317 - Les champs du four: A-496

La SAFER Bourgogne Franche Comté se propose de louer les biens fonciers suivants :

MAGNY-LES-AUBIGNY(21) Parcelles en nature de terre – Objectif : Priorité pourra être donnée à un projet de restructuration parcellaire.

1 ha 46 a 60 ca - 'La tuilerie': ZD- 1

1 ha 30 a 70 ca - 'Les pruniers': ZD- 42

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 02/02/2015 à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE , Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL210313745

Aux termes des délibérations des décisions de l'associé unique en date du 30 décembre 2014, il résulte les mentions suivantes à publier :

Anciennes mentions

Forme : SARL

Marie-Josée ATAIN-LANCELOT, gérante

Nouvelles mentions

Forme : SAS

Marie-Josée ATAIN-LANCELOT Président

Mentions complémentaires :

Admission aux assemblées : Tout associé, quelle que soit la fraction de droits de vote dont il dispose, est admis à participer à toute décision.

Droit de vote : Chaque action donne droit à une voix.

Cession des actions : aucune restriction

Transmission des actions : aucune restriction

Immatriculation: au RCS de Dijon

Ces modifications prennent effet au 30 décembre 2014.

Pour avis

AL210313741

FINANCES ACQUISITIONS SENNECEY

**S.A.S. au capital de 40.000 Euros
Siège social : 3, rue de Bastogne
21850 SAINT-APOLLINAIRE
RCS Dijon 438 368 268**

Par acte valant décision collective en date du 31 décembre 2014, il a été décidé de procéder aux modifications suivantes, entraînant la publication des mentions y afférentes :

• Remplacement du Président :

o Nomination, en qualité de nouveau Président, de la société ARYES, société par actions simplifiée dont le siège social est située 26, avenue Marcelin Berthelot à Grenoble (38000), immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés de Grenoble sous le numéro 510 959 786, et ce en remplacement de Monsieur Pascal Burigana, Président démissionnaire.

• Transfert du siège social :

o Nouveau siège social : 26, avenue Marcelin Berthelot - 38000 Grenoble.

o La Société sera immatriculée au R.C.S de Grenoble et sera radiée du R.C.S. de Dijon.

• Les statuts ont été mis à jour en conséquence de ce qui précède.

Ces modifications prennent effet à compter du 31 décembre 2014.

AL210313751

CESSION

Acte : Me Vion-Lagneau, du 26/12/2014, en cours d'enregistrement à Chaumont

Cédant : SAS AMEUBLEMENT ROGNON, dont le siège est à Perrigny-Les-Dijon (21160), immatriculé au RCS Dijon n° 314991118

Cessionnaire : SARL Quetigny Bazar, dont le siège est à Quetigny (21800) 8 rue du Platane, en cours d'immatriculation au RCS Dijon.

Bail cédé : tous les droits pour le temps restant à courir, à compter du 26/12/2014 au bail des locaux que le Cédant occupait sis à Quetigny (21800) 8 rue des Platanes.

Prix : TRENTE CONQ MILLE EUROS(35 000,00€)

Oppositions, si il y a lieu : à Dijon (21000), 36 avenue de Langres, au cabinet de Me Philippe Chateau, avocat, dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications légales.

Pour avis et mention.

Me Vion-Lagneau notaire.

AL210313714

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

GESTIONDAPPELS.COM

**Société à responsabilité limitée
au capital de 15 000 euros
Siège social : 22, Boulevard de la Défense
21000 Dijon
482 111 853 R.C.S. Dijon**

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 1er septembre 2014, il a été décidé de ne pas procéder au remplacement de Mme Isabelle Lucet démissionnaire de ses fonctions de cogérante de la société à compter du 1er septembre 2014. L'article 17 des statuts a été modifié en conséquence : le nom de Mme Isabelle Lucet y a été supprimé.

Mention sera faite au RCS : Dijon.

Pour avis,

AL210313742

FIDUCIAL SOFIRAL

**Société d'Avocats
6 rue Louis de Broglie
21000 Dijon**

C.E.V.A. PAYSAGE

**Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 13 rue du Locheret
21130 Auxonne
RCS Dijon 513 653 535
SIRET 515 653 535 00015**

Gérance à Compter Du 01 Novembre 2014

Ancienne mention :

Monsieur Sébastien Chatillon demeurant à Auxonne (Côte d'Or), 36 rue de Chevigny

Monsieur Julien Gravallon demeurant à Saint Seine en Bâche (Côte d'Or), Chemin sous les Vignes

Nouvelle mention :

Monsieur Sébastien Chatillon demeurant à Auxonne (Côte d'Or) 36 rue de Chevigny

Pour avis Le gérant : Sébastien CHATILLON

AL210313750

DISSOLUTION LIQUIDATION

JLT CONSEILS

**SARL au capital de 100 €
Siège social : 4 Rempart Madeleine
21200 Beaube
Siège de liquidation : 50 rue du Boichot
39100 Dole
RCS Dijon 504 780 891**

Aux termes d'une décision en date du 20 décembre 2014, l'associée unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur, l'a déchargée de son mandat et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation à zéro seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Dijon, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

AL210313686

Suivant AGE du 29/12/2014, les associés de la société ABCG, SARL au capital de 1 000 euros, siège social : 9 rue de Belle Vue 21121 Fontaine Les Dijon, immatriculée au RCS Dijon 500813076, ont décidé de la dissolution anticipée de la société à compter du 29/12/2014 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Madame Isabelle Guingand demeurant 9 rue de Belle Vue 21121 Fontaine Les Dijon gérante, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au GTC de Dijon, en annexe au R.C.S.

Le Liquidateur

AL210313738

Suivant AGE du 31.12.2014, les associés de la société ABCG, SARL en liquidation au capital de 1 000 euros, siège social : 9 rue de Belle Vue 21121 Fontaine Les Dijon, immatriculée au RCS Dijon 500 813 076, après avoir entendu le rapport de Madame Isabelle Guingand, liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et décharge de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon en annexe au RCS.

Le Liquidateur

AL210313739

EUROPAIN 21

**SARL au capital de 7500 euros
156 rue du centre arco
21160 Marsannay la Côte
RCS dijon 521 259 937**

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 28/11/2014, les associés de la SARL EUROPAIN 21 dont le siège est situé 156 rue de centre arco, 21160 Marsannay la Côte, ont approuvés les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat de liquidateur, donné quitus à ce dernier pour sa gestion, constaté la clôture de liquidation à compter du jour de l'assemblée.

La société sera radiée du registre du tribunal de commerce et des sociétés de Dijon.

Pour avis

AL210313740

S.C.I. JUMPER KINGS

**SCI en cours de liquidation
au capital de 1 000 euros
Siège social : 58 route de Pommard
21200 Beaune
RCS Dijon 448 899 674
SIRET 448 899 674 00015**

L'Associé Unique dans sa décision du 31 décembre 2014 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Pascal BARRER de son mandat de liquidateur, donné à

ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite décision.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le Liquidateur

AL210313737

AVIS DE CONSTITUTION

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution en date du 05/01/2015 d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société civile immobilière

Dénomination : ATHENOR

Siège social : 37 A avenue Françoise Giroud, Parc Valmy, 21000 DIJON

Objet :

- l'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, la vente de tous immeubles et biens immobiliers,

- toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil,

Durée : 99 années

Capital apporté en numéraire : 900 euros

Gérance : Mr Laurent BERNARD, demeurant 13 rue de Messigny, 21380 Asnières-Les-Dijon.

Cession de parts : toutes cessions soumises à agrément

Immatriculation au RCS de Dijon

Pour avis,

AL210313705

S.E.L.A.S «Didier NOURISSAT, Hugues MISSEREY, Ivan STRIFFLING, Maël VIARD et Marjolaine NOURISSAT GONTHIER» Notaires associés 23 rue Buffon - 21000 Dijon

Avis est donné de la constitution, aux termes d'un acte reçu par Me MISSEREY notaire à Dijon, le 30/12/2014, de la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous :

Dénomination : L'Enclouse Franche

Siège : 15 Rue du Verger 21410 Agey

Durée : 99 ans

Objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question et également de parts sociales de société à prépondérance immobilière, leur mise à disposition gratuite et viagère au profit des associés fondateurs ou de leur enfant et exceptionnellement la mise en vente des biens et droits immobiliers, leur annexe ou complément devenus inutiles à la société.

Capital social : 407 136€

Par apport en nature pour la somme de 407 136 € d'une maison à usage d'habitation située 51 Rue des Écoles 17550 Dolus D'Oleron, cadastrée section AB, numéros 471 et 468, pour une contenance totale de 29 a 41 ca, une parcelle de pré située 17550 Dolus D'Oleron, cadastrée section AB numéro 523 pour une contenance de 46 a et une parcelle en nature de bois située 17550 Dolus D'Oleron, cadastrée section AB, numéro 1006, pour une contenance de 81 a 75 ca.

Gérant : Mme Marie Françoise Lansac-Fatte épouse Jan dt 15 Rue du Verger 21410 Agey et M. Jacques Lansac-Fatte, dt à Bordeaux (33000), 91 rue Frère.

Il a été stipulé une clause d'agrément pour toutes cessions à titre onéreux et toutes cessions à titre gratuit autres que celles par voie de succession aux héritiers en ligne directe, au conjoint survivant de l'associé décédé, au conjoint commun en biens de l'associé décédé et attributaire des parts communes dans la liquidation et le partage de la communauté et aux légataires ayant la qualité d'héritier en ligne direct ou de conjoint survivant, l'agrément étant donné par l'assemblée des associés à la majorité des deux tiers des voix.

La société sera immatriculée au RCS de Dijon

Pour avis et mention

Me Misserey, Notaire.

AL210313712

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 31/12/14 constatant la réalisation définitive des statuts signés le 5/11/14, suite à l'obtention du certificat d'inscription au conseil de l'ordre des pharmaciens,

Le tout enregistré au SIE de Dijon le 5/01/15, bordereau n° 2015/5, case n°52

Il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination sociale : PHARMACIE BOLOT

Nom commercial : PHARMACIE DE L'EQUILIBRE

Forme : SELARL

Capital social : 250.000,00 euros

Siège social : 19 Grande Rue, 21310 Mirebeau sur Bèze

Objet social : pharmacie

Apports : numéraire

Gérance : Monsieur Didier Bolot, demeurant à Arceau(21) 12 rue jean de Loisy.

Cessions de parts sociales : librement cessibles au profit d'un associé, toute autre cession est soumise à agrément.

Immatriculation : au RCS de Dijon.

Pour avis

La gérance

AL210313726

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : CDC FERMTETURES

Forme : Société à responsabilité limitée

Siège social : 6, rue Chanzy, 21 000 Dijon

Objet : Tous travaux, installation, pose, réparation, dépannage de serrurerie, menuiserie, vitrages et portes ; Production et commercialisation de produits métalliques, fabrication de menuiseries et fermetures métalliques ; Confection de clés domestiques et automobiles ainsi que tous les services divers, directement ou indirectement liés à la serrurerie et à la confection de clés minutes ; Tous travaux d'entretien et réparation de biens immobiliers et mobiliers.

Durée : 99 ans

Capital : 1.000 euros

Gérance : Monsieur Christophe De Carvalho demeurant 9C, rue des Canaloux, 21110 Bretenière

Immatriculation : au RCS de Dijon.

AL210313729

SELAS Nourissat Misserey Striffling Viard Nourissat-Gonthier Notaires Associés 23 rue Buffon 21000 Dijon

Avis est donné de la constitution, aux termes d'un acte reçu par Maître Maël Viard, notaire à Dijon, le 22/12/2014, de la Société civile immobilière dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous :

Dénomination : SCI BLOND-COSTE

Siège : chez M. & Mme Jean Paul Blond, 4 rue Louis Boulanger 21000 Dijon

Durée : 99 ans

Objet : Acquisition, gestion et administration et vente de tous biens et droits immobiliers et de toutes participations financières

Capital social : CENT QUATRE-VINGT-QUINZE MILLE EUROS (195 000,00 €)

Apport en nature des biens immobiliers suivants :

Appartement, cave et garage sis à Dijon, 12 Chemin des Petites Roches et 13-15 Bd de l'Université, cadastré Section BW numéro 466, formant les lots 6, 19, 319, évalué 150 000,00 €.Studio sis à Dijon, 49-51 rue du Château d'Eau, cadastré Section BV numéro 587, formant le lot 32, évalué 45 000,00 €

Co-gérants : M. Jean Paul Blond et Mme Geneviève Coste épouse Blond, demeurant ensemble à Dijon (21000), 4 rue Louis Boulanger, pour une durée indéterminée.

Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts par la collectivité des associés.

Immatriculation au RCS de Dijon.

Pour avis et mention.

AL210313732

FIDUCIAL SOFIRAL

**Société d'Avocats
10 Chemin de l'Espérance
25000 Besançon**

Avis de constitution

ASSP du 04/12/2014 à Chenôve. Constitution société.

Forme sociale : Société Interprofessionnelle des Soins Ambulatoires (SISA)

Dénomination sociale : MAISON UNIVERSITAIRE DE SANTE EN SOINS PRIMAIRES DE CHENOVE – en abrégé «MUSSP»

Siège social : 10 rue de la Fontaine du Mail 21300 Chenôve

Objet social : l'exercice en commun, par ses associés, d'activités : de coordination thérapeutique, entendue comme les procédures mises en place au sein de la société ou entre la société et des partenaires, visant à améliorer la qualité de la prise en charge et la cohérance du parcours de soin ; d'éducation thérapeutique telle

que définie à l'article L. 1161-1 du Code de la santé publique ; de coopération entre les professionnels de santé telle que définie à l'article L. 4011-1 du Code de la santé publique

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société Capital variable au capital plancher de 50 euros

Capital statutaire : 500 euros

Capital effectif : 110 euros

Apports en numéraire : 110 euros Associé

Gérant : M. Jean-Noël Beis demeurant 149 avenue Victor Hugo 21000 Dijon,

Associés: Mme Maryse Arveux demeurant 16 rue Magnien 21220 Fixin, Mme Flora Bayer demeurant 17 d rue Caroline Aigle 21000 Dijon, Mme Lydie

Berardi demeurant 14 bis rue de la Fontaine 21160 Perrigny les Dijon, M. Benoît Dautriche demeurant 16 rue de Citeaux 21121 Fontaine les Dijon, M. Jean Luc Faure demeurant 8 allée des Champs Fleuris 21121 Fontaine les Dijon, Mme Anne Humbert demeurant 57 rue de Dijon 21121 Fontaine les Dijon, Mme Myriam Köhl demeurant 9 rue Adéodat Boissard 21000 Dijon, Mme Virginie Landre demeurant 6 c allée Robert Delavignette 21000 Dijon, Mme Aline Morlon demeurant 40 bis Chemin des Cents Ecus 21000 Dijon, M. Christian Noirot demeurant 1 allée du Clos des Portes 21160 Marsannay la Côte RCS Dijon.

Pour avis

AL210313733

SELAS «Didier NOURISSAT, Hugues MISSEREY, Ivan STRIFFLING, Maël VIARD et Marjolaine NOURISSAT - GONTHIER» - Notaires associés 23 rue Buffon - 21000 DIJON

Suivant acte de Me STRIFFLING, notaire à DIJON, le 17/12/2014, il a été constitué la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous :

Dénomination : SCI CNM

Siège : QUETIGNY (21800), 24 Rue des Vergers.

Durée : 99 ans

Objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question et également de parts sociales de société à prépondérance immobilière, leur mise à disposition gratuite et viagère au profit des associés fondateurs ou de leur enfant et exceptionnellement la mise en vente des biens et droits immobiliers, leur annexe ou complément.

Capital social : MILLE EUROS (1000,00 €)

Apports en numéraire : 1000,00 €

Gérant : Mme Nathalie DULLIER-GOYARD, demeurant à DIJON (21000), 10 rue Philippe Guignard;

Il a été stipulé une clause d'agrément en cas de cession entre vifs au profit d'un tiers à la société et en cas de transmission par voie de succession, l'agrément devant être donné par la collectivité des associés.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON

POUR AVIS ET MENTION

Le notaire

AL210313735

Aux termes d'un acte SSP en date à COMBLANCHIEN du 2 janvier 2015, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : société à responsabilité limitée

DENOMINATION : MAIRE RRC

SIEGE SOCIAL : COMBLANCHIEN (Côte d'Or) Chemin des Carrières,

OBJET : Nettoyage extérieur et intérieur de tous types de locaux, débarras de tous locaux, sablage, décapage de tous objets et locaux, ferronnerie, serrureries, soudure, rénovation et restauration de tous objets et matériels; récupération de déchets divers non dangereux, vente de granulés de bois, bois de chauffage et dérivées, vente de tous objets et matériels, petits travaux intérieurs et extérieurs, rénovation et agencement intérieur. La vente de tous objets, matériels, produits, tous véhicules terrestres à moteur, tous bateaux avec ou sans moteur.

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON

CAPITAL : 8 000 euros

GERANCE : Monsieur Richard MAIRE, demeurant à NUITS ST GEORGES (Côte d'Or) 29 route de Dijon.

Pour avis,

AL210313736

NIÈVRE

→ DÉMISSION

D . M . ELECTRICITE

Société à responsabilité limitée
au capital de 15 245 euros
Siège social : 1 Rue André Desvignes
58640 Varennes Vauzelles
Nevers B 402 439 871

Aux termes d'une délibération en date du 8 décembre 2014, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur Gérard Dron à compter du 31 décembre 2014 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis La Gérance.

AL580313858

→ SUCCESSION

La Directrice régionale des Finances publiques de Bourgogne et du département de la Côte d'Or, Administratrice Générale, France Domaine - Gestion des Patrimoines Privés 25, rue de la Boudronnée 21047 DIJON cedex, a été nommée en date du 08/01/2015 par le tribunal de grande instance de NEVERS, curateur des successions de :

M. Alain Daniel MALVAUX célibataire, décédé le 30/11/2013 à NEVERS, réf 14.6858

M. Robert Narcisse MATHIEU célibataire, décédé le 20/02/2014 à DECIZE, réf 14.6859

Mme Nicole Colette GOISLOT célibataire, décédée le 02/02/2014 à DECIZE, réf 14.6860

M. Francis Michel DEBRUYNE célibataire, décédé le 22/10/2013 à GARCHIZY, réf 14.6861

M. Michel BÉZE célibataire, décédé le 29/01/2014 à IMPHY, réf 14.6862

M. Jean-Philippe MICHY célibataire, décédé le 10/01/2014 à LA CHARITÉ SUR LOIRE, réf 14.6863

M. Didier Thierry CHAUBIRON divorcé, décédé le 22/11/2013 à NEVERS, réf 14.6864

M. Jean-Pierre BENOIT marié, décédé le 18/12/2013 à CLERMONT FERRAND, réf 14.6865

M. Gérard Louis GOSSARD, célibataire, décédé le 02/11/2013 à NEVERS, réf 14.6866

Mme Raymonde LOBRAU veuve DEJOUX, décédée le 22/10/2013 à LUZY, réf 14.6867

M. Pascal Philippe LE MEUR célibataire, décédé le 01/04/2014 à NEVERS, réf 14.6868

Mme Elisabeth Martine WALCZAK veuve ROUGEOLLE, décédée le 23/10/2013 à DIJON, réf 14.6869

Mme Emma DEVILLERS célibataire, décédée le 28/02/2014 à MOULINS ENGILBERT, réf 14.6870

M. Sébastien Alain LETOURNEAU célibataire, décédé le 14/04/2014 à ST ANDELAIN, réf 14.6871

M. Marcelin Denis JACQUES célibataire, décédé le 20/11/2013 à AUXERRE, réf 14.6872

M. Jacques SAGE célibataire, décédé le 14/11/2013 à NEVERS, réf 14.6873

Mme Yvonne FONTAINE célibataire, décédée le 17/02/2012 à DECIZE, réf 14.6874

Mme Fatiha KHELIFA veuve MARTAGUET, décédée le 02/08/2011 à DONZY, réf 14.6875

M. Edmond Lucien BOUCHOUX célibataire, décédé le 28/12/2013 à DECIZE, réf 14.6876

Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

AL580313851

Avis

La Directrice régionale des Finances publiques de Bourgogne et du département de la Côte d'Or, Administratrice générale - France Domaine -25, rue de la Boudronnée 21047 DIJON, curateur des successions de :

M. Jean-Paul Michel VOCORET célibataire, décédé le 01/10/2012 à NEVERS, réf 14.6603

a établi l'inventaire estimatif et le projet de règlement du passif

Mme Denise BERTHRAND veuve MARCHAND, décédée le 10/04/2012 à La Charité-sur-Loire, réf 13.5822

M. Elie Cyrille MONIN célibataire, décédé le 23/02/2013 à Decize, réf 13.5854

M. Michel Jacques PIDANCE divorcé, décédé le 14/08/2012 à Dijon, réf 14.6038

Mme Germaine Jacqueline LACHENY célibataire, décédée le 27/08/2012 à Donzy, réf 14.6064

Mme Gisèle Blanche BRETON veuve FRASCALINE, décédé le 09/11/2012 à Avallon, réf 14.6164

Mme Lucie Juliette MATHIAS veuve BURTON, décédée le 13/04/2013 à Nevers, réf 14.6166

Mme Marguerite Marie DUDRAGNE célibataire, décédée le 15/05/2011 à Nevers, réf 14.6167

M. Jean-Claude Pierre LEMAIRE célibataire, décédé le 27/02/2012 à Azy-le-Vif, réf 14.6279

Mme Pierrette Elise MABRU célibataire, décédée le 25/09/2011 à Auxerre, réf 14.6276

Mme Marie Raymonde LALA veuve ANTICHAN, décédée le 16/10/2012 à Corbigny, réf 14.6273

Mme Yvette Charline TRIBOUT veuve DIRUY, décédée le 28/12/2009 à Cosne-Cours-sur Loire, réf 14.6440

M. Guy Gaston SERRE célibataire, décédé le 23/05/2012 à Clamecy, réf 14.6507 déposera les comptes rendus de succession au tribunal de grande instance de Nevers le 06/02/2015

AL580313854

→ TRANSFERT DE SIÈGE

SARL FADA

Capital : 8 000 euros
Siège social : 40 Rue Henri Bouquillard
58640 Varennes Vauzelles
RCS Nevers B 803 618 735

Suivant l'AGE en date du 30 décembre 2014, les associés de la société FADA décident de transférer le siège social sis 40, rue Henri Bouquillard - 58640 Varennes Vauzelles au 10, rue du Docteur Baillat - 66100 Perpignan, à compter du 01/01/2015.

Par conséquent, les statuts de la société seront modifiés et mis à jour.

La société sera désormais immatriculée au RCS de Perpignan.

Pour avis

AL580313859

GAEC JACQUIS FRÈRES

1 Grand Reugny - 58300 Cossaye
RCS Nevers : 329 816 797
Capital social : 227 400 euros

Par procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 31 décembre 2014, il a été procédé à compter du 1er janvier 2015 à la modification de la dénomination du GAEC

JACQUIS et au transfert du siège social à «Domaine Tarin» - 58300 Lamenay sur Loire.

Pour avis, la gérance

AL580313865

Société d'Avocat Gilbert MARTIN 14, rue Georges Dufaud 58000 Nevers

FLEURS FABRE

SARL au capital de 7 622, 45 €
Siège Social : 3, place Charles Simonet
58160 Imphy
en cours de transfert
334 862 356 RCS Nevers

Il résulte des délibérations de l'assemblée générale mixte du 31 décembre 2014, les modifications ci-après à publier :

Anciennes Mentions

Gérants : M. Benoît Fabre dt route de Saint Benin 58160 La Fermete,

Mme Emmanuelle Fabre, dt 3 bis, place Charles Simonet – 58160 Imphy.

Siège social : 3, place Charles Simonet – 58160 Imphy.

Nouvelles Mentions

Gérante : Mme Emmanuelle Fabre, dt 3 bis, place Charles Simonet – 58160 Imphy.

Siège Social : 68, avenue Colbert – 58000 Nevers.

Pour avis, la gérante, E. Fabre

AL580313866

→ PROCÈS VERBAL

SCEA CHATEAU FAVRAY

Favray
58150 Saint Martin sur Nohain
RCS Nevers : 331 243 816
Capital social : 297 425 €

Par procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire à effet du 17 décembre 2014, il a été procédé à l'entrée de l'associé indéfiniment responsable des dettes sociales, Société Civile Le Fontbout dont le siège social est situé à Favray 58150 Saint-Martin-sur-Nohain, immatriculée au RCS de Nevers n°808 408 637.

Pour avis, la gérance

AL580313853

→ MODIFICATION DE CAPITAL

SOCIÉTÉ TOPAZE

JURI-LAWYERS CONSULTANTS Société d'Avocats Interbarreaux
52, Rue du Docteur Courret
47 200 Marmande
05-53-76-06-06

Il résulte du procès-verbal du 24/12/2014 de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société TOPAZE, SARL au capital de 750 000 € sise RN 7, L'Ile de Cosne, 58200 Cosne Cours sur Loire, immatriculée sous le n° 530 188 085 RCS Nevers, que le capital social a été augmenté de 318 500 € pour être porté à 1 068 500 € par voie d'apport en nature.

En conséquence, l'article n°6 des statuts a été modifié.

Ancienne mention :

Le capital social est fixé à sept cent cinquante mille euros (750 000 €)

Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à un million soixante huit mille cinq cent euros (1 068 500 €)

AL580313862

EARL DU CHATEAU

Pain - 58110 Achun
Au capital de 7 500 euros
RCS Nevers - 539 398 412

Par procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 1er janvier 2015, le capital social est porté à 522.800 euros.

Pour avis, la gérance.

AL580313863

→ CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

SCP J.P JACOB et C.THEVENY Notaires Associés 14 rue du Maréchal Leclerc 58200 Cosne Cours sur Loire

Suivant acte reçu par Me C.THEVENY, Notaire associé à Cosne Cours sur Loire, le 03.12.2014,

Mr Ong Samet et Mme Hour Sokun, son épouse, dt à Cosne Cours sur Loire (Nièvre) 112 rue du Maréchal Leclerc, mariés à la mairie de Saint Satur (Cher) le 24/1/1989 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage ,

Ont adopté pour l'avenir, le régime de la Communaute universelle.

Les oppositions pourront être faites dans le délai de 3 Mois à compter de la présente insertion et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Me Christophe THEVENY, Notaire à Cosne Cours sur Loire

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance.

Pour avis

Me THEVENY, Notaire.

AL580313839

→ TRIBUNAUX DE COMMERCE

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOURGES

Par jugement en date du 16/12/2014, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la conversion du redressement judiciaire en de liquidation judiciaire de :

NEVERS VI 2

61, boulevard Camille Dagonneau

58640 Varennes-Vauzelles

R.C.S.: 480 029 586

ETS Secondaire: 61, boulevard Camille Dagonneau - 58640 Varennes-Vauzelles

A nommé comme liquidateur la SCP BRO-PONROY 40 bis rue Moyenne 18000 Bourges.

A maintenu comme administrateur judiciaire la SELARL Gregory Wautot 9 place de Jaude 63000 Clermont Ferrand.

Le Greffier.

AL580313855

→ MODIFICATION DE STATUTS

GAEC DUBUIS

58800 Chitry les Mines
RCS Nevers : 494.854.631

Par acte sous seing privé en date du 23 décembre 2014 à effet du 1er janvier 2015, le siège social est confirmé avec la nouvelle numérotation : 4 rue Jules Renard, 58800 Chitry les Mines.

Pour avis. La gérance

AL580313848

LEGALYS CONSEILS Me Benoît MARTY 3 rue du Bengy 58640 Varennes-Vauzelles

MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE DES VAUX D'YONNE

Capital social : 950 euros
Siège social : 3 Place des Promenades
58500 Clamecy
790 963 847 R.C.S.Nevers

Ancienne mention : Société à capital fixe de 950 euros

Nouvelle mention : Société à capital variable : capital souscrit 950 euros ; capital en deçà duquel il ne peut être réduit : 500 euros.

Pour avis.

AL580313861

→ VENTE

SCP J.P JACOB et C.THEVENY Notaires Associés 14 rue du Maréchal Leclerc 58200 Cosne Cours sur Loire

Suivant acte reçu par Me Christophe Theveny, Notaire Associé à Cosne Cours sur Loire, le 20/12/2014, enregistré à Nevers le 8/1/2015 bord n° 2015/9 Case n° 1 extrait n° 35,

La SARL ACTIF IMMOBILIER, au capital de 7 600 euros dont le siège social est à Cosne Cours sur Loire (Nièvre) 3 rue Edmé Lavarenne immatriculée au RCS de Nevers sous le n° 481 626 737,

A Vendu à :

Mr Perny Alan, époux de Mme Bodo Christine, dt à la Celle sur Loire (Nièvre) 7 route des Barres,

Un fonds de commerce de transaction et gestion immobilière, exploité à Cosne Cours sur Loire (Nièvre) 3 rue Edmée Lavarenne, lui appartenant connu sous le nom commercial de «ACTIF IMMOBILIER» et pour lequel le cédant est immatriculé au RCS de Nevers sous le n° 481 626 737.

Ensemble tous les éléments corporels et incorporels en dépendant.

Moyennant le prix ppal de 15 000 Euros.

L'entrée en jouissance est fixée au 1er janvier 2015.

Les oppositions s'il y a lieu, seront reçues en la SCP J.P Jacob et C.Theveny, Notaires Associés à Cosne Cours sur Loire (Nièvre) 14 rue du Maréchal Leclerc, domicile élu, par acte extra-judiciaire, dans les 10 jours de la dernière en date des insertions légales.

Pour unique insertion.

Me Theveny, Notaire.

AL580313864

→ CESSION

Suivant acte sous seing privé en date à Nevers (58) du 19 décembre 2014, enregistré au Pôle Départemental d'Enregistrement de Nevers (58) le 31 décembre 2014, bordereau n° 2014/1 532, case n° 3, Mr Jacques Saulnier dt à Moux en Morvan (58) – Les Gillots a cédé à la société ASSISTANCE DEMENAGEMENT, SARL au capital de 100 000 € ayant son siège social à Varennes-Vauezlles (58) – 39, rue de Verdun, immatriculée au RCS de Nevers sous le numéro 491 904 207, la branche d'activité de déménagement et de garde meubles connue sous l'enseigne «MORVAN DEMENAGEMENTS» sise et exploitée à Nevers (58) – 6, Avenue Colbert, moyennant le prix de 39 500 €.

L'entrée en jouissance a été fixée au 20 décembre 2014.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales pour la correspondance au cabinet Lexconseil sis à Nevers (58) – 3, rue Vauban.

AL580313831

Suivant acte sous seing privé en date à Nevers (58) du 31 décembre 2014, enregistré au Pôle Départemental d'Enregistrement de Nevers (58) le 7 janvier 2015, bordereau n° 2015/7, case n° 5, Mr Jean-Patrick Marx-Serize dt à Donzy (58) - 47, rue du Général Leclerc a cédé à la société TAXI DU NOHAIN, SAS au capital de 1 000 € ayant son siège social à La Celle Sur Loire (58) - 7, rue des Robards, immatriculée au RCS de Nevers sous le numéro 808 159 289, un fonds artisanal d'exploitant taxi sis et exploité à Donzy (58) - 47, rue du Général Leclerc, moyennant le prix de 120 000 €.

L'entrée en jouissance a été fixée au 1er janvier 2015.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales pour la validité au siège du fonds vendu et pour la correspondance au cabinet LEXCONSEIL sis à Nevers (58) - 3, rue Vauban.

AL580313738

→ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

EARL LEBOUILLE

Ferme de Montchevreau
58200 Cosne sur Loire
Au capital de 128.260 euros
RCS Nevers n° 481.939.486

Par procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 31 décembre 2014, il a été procédé à la démission de la gérance, M. Guylain Lebouille.

Pour avis. La gérance

AL580313868

Prise de Gérance

Suivant acte sous seing privé en date du 5 janvier 2015 la société ANCIENS ETABLISSEMENTS GOURSAUD COGNARD ET CHEVALIER FRERES REUNIS, SAS au capital de 186 250 euros, dont le siège est à Autun (71400), 62 Route d'Arnay le Duc, immatriculée au RCS de Chalon Sur Saône sous le numéro 415 720 119, a confié sous contrat de Location-gérance pour une durée de 5 ans à compter du 5 janvier 2015 à la société GCCO, SAS au capital de 100 000 euros, dont le siège est à Chauffailles (71170), Route de Charlieu, immatriculée au RCS de Mâcon sous le numéro 807 611 520, un fonds de commerce d'achat et de vente de matériaux de toute nature ou se rattachant à la construction, sis et exploité à :

Autun (71400) 62 Route d'Arnay le Duc,

Luzy (58170), 38 bis Rue Ledru Rollin.

Cette location-gérance a été faite aux conditions ordinaires à la société GCCO seule responsable à l'exclusion de la Société bailleresse, de tous les engagements quelconques qu'elle pourrait prendre à l'égard des tiers.

Pour insertion.

AL580313872

→ AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA NIEVRE

Appel à Candidatures

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

Cmne de MAGNY-COURS (AA 15/003):

ETANG

3 ha 21 a 42 ca

- Champ carreau: ZA-29[15] - Noulo: ZD-57[1](*)

Cmne de NEUVY-SUR-LOIRE (AA 15/002)

Biens occupés sur la totalité de la surface:

1 ha 55 a 90 ca

- La milette: ZC-37

Cmne de SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER (AA 15/001):

1 ha 18 a 69 ca

- Le griet: A-717 - Les vignes de l etang: A-194-504[245]-529-532 - Vignes du sabot: A-173-474[165]

Cmne de VILLIERS-SUR-YONNE (AA 14/112)

biens loués sur une partie de la surface :

38 ha 64 a 91 ca

- Bois des tailles: C-706 - Bouzenne: C-476-477-478-500-501 - Cote jean vincent: C-595 - La grande piece: ZC-7-12 - La torriere: ZC-38(*) - La vallee javron: C-711 - Le buisson rond: C-523 ZK-9

- Le champ des cordes: ZC-32(*) - Le parc aux boeufs: C-445(*)-461 ZC-34(*) - Le pont au diable: A-592-594-595-596-597-599-600 - Les chagnats: ZC-19-20-21-22-23(*)-24-25(*)-26 - Les cotes missiaux: A-588-590

- Les crots de creux: ZK-26 - Les longues raies: A-538-541-545-549 - Les missiaux: A-501-502(*)-740[510]-741[510] - Pre de l etang: C-713

Appel à Candidatures à BAIL SAFER

La SAFER Bourgogne Franche Comté se propose sans engagement de sa part, de louer les biens fonciers suivants, par bail SAFER :

Commune de SAINT-LEGER-DE-FOUGERET(58) - Surface sur la commune : 41 ha 00 a 26 ca

- 'La come aux lievres': A- 522(*)- 530(*) - 'Le bois des pierres': A- 625 - 'Le champ magny': A- 602- 606- 607(*)- 608- 612-613(*) - 'Le champ marechaut': A- 614 - 'Le grand haut du bout': A- 597

- 'Les chenots': A- 615- 617(*)- 618 - 'Les perdoules': A- 599- 600- 601 - 'Pres cure': A- 621- 622(*)- 623(*)

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 02/02/2015 à Safer Bourgogne Franche Comté, 6 rue du Ravelin 58000 NEVERS , Tél.: 03 86 21 40 00 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL580313873

→ POURSUITE D'ACTIVITÉ

Alciat-Juris SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Me Arnaud SARLAT
Siège Social : Bourges - 4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. : Vierzon - 5 ter rue de la Gaucherie
Nevers - 6 rue Hoche

ASF LE FRANCE

Sarl au capital de 10 000 euros
Siège social : Square de la Résistance
58000 Nevers
RCS Nevers 491 235 313

Selon AGE du 7 Août 2014, statuant conformément à l'article L.223-42 du Code de Commerce, il a été décidé la poursuite de l'activité.

Pour avis,

Le gérant

AL580313830

→ DISSOLUTION LIQUIDATION

SARL DEROCHE

SARL au capital de 8 000 euros
Siège social :Place Chanzy
58 170 Luzy
RCS Nevers : 701 880 510

Aux termes du procès verbal de l' assemblée générale extraordinaire du 31 Décembre 2014, il résulte que :

L' associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 Décembre 2014 et sa mise en liquidation.

L' associé a nommé comme Liquidateur Monsieur Philippe Deroche, demeurant Place Chanzy - 58 170 Luzy, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé Place Chanzy, 58 170 Luzy, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nevers.

Mention sera faite au RCS : Nevers

Pour avis,

AL580313840

2MPE CONSEILS

EURL au capital de 5000 €
Siège social :
310 Rue des Ouches, 58130 Urzy
532 937 869 RCS de Nevers

L'AGO du 31/12/2014 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/12/2014.

Radiation au RCS de Nevers.

AL580313829

L'associé unique a décidé, le 22.12.2014, la dissolution anticipée de la société MÉDIA'LEC EURL au capital de 7000 €, 373 Route de la gare, 58130 Urzy, 511 176 315 RCS Nevers, à compter du 31.12.2014, désigné liquidateur Mr SEGUIN Bertrand, 373 Route de la gare, 58130 Urzy et fixé le siège de liquidation au siège social de la société. Mention au RCS de Nevers.

AL580313852

SCI LALIGUILLOT

SCI au capital de 1500 euros,
le Bourg 58210 Champlemy
453 678 641 RCS Nevers.

L'AGE du 30/05/2014 , a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 30/05/2014, nommé liquidateur M. Eric Lalique, les bouillots 58290 Limanton et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur. Dépot au RCS de Nevers.

AL580313844

LE MONTAUBAN

SARL au capital de 7700 euros,
le bourg 58210 Champlemy
453 929 796 RCS Nevers.

L'AGE du 30/05/2014, a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 30/05/2014, nommé liquidateur M. Thomas Jean-Michel, 51 rue Alexandre Dumas 81100 Castres et fixé le siège de liquidation au les Bouillots 58290 Limanton, Dépot au RCS de Nevers.

AL580313845

PHARMACIE ST BENIN

Société en liquidation
Société d'exercice libéral par actions simplifiée en liquidation
au capital de 46 000 euros

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

Par jugement du 07/01/2015 le Tribunal de commerce de Nevers a prononcé le plan de continuation de :

TECHNI BAT 58 (SARL)

RCS Nevers 507 596 245

Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment

47 rue Henri Bouquillard pépinière d'entreprise 58000 Nevers

Commissaire à l'exécution du plan Selarl Aurélie LECAUDEY 14 avenue Marceau BP 529 58000 Nevers

AL580313874

Par jugement du 07/01/2015 le Tribunal de commerce de Nevers a prononcé la conversion en liquidation judiciaire de:

P.L.M.P. (SARL)

RCS Nevers 351 515 184

Mécanique industrielle - Zone Artisanale route de Toulon-sur-Arroux 58170 Luzy

Liquidateur Selarl Aurélie LECAUDEY 14 avenue Marceau BP 529 58000 Nevers

AL580313875

Par jugement du 07/01/2015 le Tribunal de commerce de Nevers a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :

VIDAL Jean-Claude

RCS Nevers 337 782 932

Location d'autres matériels de transport terrestre

Rte de Thouez

Champlemy 58210 Varzy

AL580313876

Par jugement du 07/01/2015 le Tribunal de commerce de Nevers a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :

EL KOLFAT Badran

RCS Nevers 492 328 745

Restauration traditionnelle

55 rue du 14 Juillet 58000 Nevers

AL580313877

Par jugement du 07/01/2015 le Tribunal de commerce de Nevers a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :

JM HABITAT (SARLU)

RCS Nevers 484 944 582

Construction d'autres bâtiments

12 chemin de la rue Villechaud

58200

Cosne-Cours-sur-Loire

AL580313878

Par jugement du 07/01/2015 le Tribunal de commerce de Nevers a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :

PERROTON (SARL)

RCS Nevers 435 016 019

Restauration traditionnelle

Zone Commerciale Carrefour 58180 Marzy

AL580313880

Par jugement du 07/01/2015 le Tribunal de commerce de Nevers a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :

HATIM RENOVATION 58 (SARL)

RCS Nevers 489 797 225

Travaux de peinture et vitrerie

61 rue Antoine Amiot 58400 La charité-sur-Loire

AL580313881

Par jugement du 07/01/2015 le Tribunal de commerce de Nevers a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :

SARL SERLOC -

RCS Nevers 350 890 281

Location de machines et équipements pour la construction

Rue D'enfer 58190 Tannay

AL580313882

Par jugement du 07/01/2015 le Tribunal de commerce de Nevers a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :

LE RECOURS S.A.R.L.

RCS Nevers 477 883 805

Conseil pour les affaires et la gestion

4 Place de la république 58300 Decize

AL580313883

Par jugement du 07/01/2015 le Tribunal de commerce de Nevers a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :

NIVERGRES (SA)

RCS Nevers 411 757 420

Fabrication de carreaux en céramique

176 Avenue de Verdun 58300 Decize

AL580313884

Par jugement du 07/01/2015 le Tribunal de commerce de Nevers a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :

ENTREPRISE GENERALE DE TRAVAUX DU BATIMENT

RCS Nevers 383 997 798

Travaux de maçonnerie générale

3 Rue de la bonne dame de l'orme 58640 Varennes-Vauzelles

AL580313879

Siège social : 44 rue St Benin
58000 Nevers
530 440 908 RCS Nevers

D'un procès verbal d'AGE du 30 juin 2014, il résulte que :

- L'assemblée générale des associés, après avoir entendu le rapport de Monsieur Jacques Theuriot liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat, et a constaté la clôture des opérations de liquidation

- Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de Nevers.

Pour avis, le liquidateur

AL580313847

Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14 rue Georges Dufaud
58000 Nevers

SCI BLEU MARINE

Société Civile en liquidation
au capital de 914,69 €
Siège de liquidation: 14, rue Achille Millien -
58000 NEVERS
421 126 152 RCS NEVERS

Clôture de liquidation

L'assemblée générale, réunie le 20 décembre 2014 au domicile du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation de la société et donné quitus de son mandat au liquidateur, M. Pierre Lacondemine, dt 14 rue Achille Millien, 58000 Nevers.

Le compte de liquidation sera déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers auprès duquel sera demandée la radiation de la société du Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis, le liquidateur, P. LACONDEMINE

AL580313849

SCI DU LAC DES SETTONS

SCI en liquidation
au capital de 1 524 euros
Siège social : La Vieille Diligence
58230 Montsauche-les-Settons
350 336 541 RCS Nevers

L'AGE du 31/12/2014 a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/12/2014. Dépôt au RCS de Nevers.

AL580313870

➜ AVIS DE CONSTITUTION

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 20/12/2014, il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SCI 88 COLBERT,

Siège Social : 88 avenue Colbert, Nevers (58000)

Objet : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Capital : 2 000 euros

Gérance : Monsieur Philippe Raulline, demeurant 26 rue des Neufs Piliers, Nevers (58000),

Agrément des Cessions : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à des personnes autres que celles visées ci-dessus, qu'avec le consentement de la majorité des associés, représentant au moins les trois quarts des parts sociales.

Immatriculation : Au registre du commerce et des sociétés de Nevers.

Pour avis, le gérant

AL580313867

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé établi en date du 23/12/2014, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SAHIN CONSTRUCTION,

Siège social : route de Couteriaux, ZA des Belles Barbes, Marzy (Nièvre)

Objet : Maçonnerie, gros œuvre et terrassement

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Capital : 3 000 euros

Gérance : Monsieur Abdurrahman Sahin, demeurant 9 Route de Marcé, Marzy (Nièvre),

Immatriculation : Au registre du commerce et des sociétés de Nevers,

Pour avis, le gérant.

AL580313711

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Saint-Léger-des-Vignes en date du 1er décembre 2014, il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOLEI FRANCE

Siège social : 3 Résidence des Pinsons, Saint-Léger-des-Vignes (Nièvre)

Objet : l'acquisition, l'aménagement, la mise en valeur, la gestion, la location, l'administration ou autrement de tous immeubles et biens immeubles ; l'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

Capital : 10 000 euros

Gérance : M. Fernando Henriques, demeurant 3 Résidence des Pinsons 58300 Saint-Léger-des-Vignes (Nièvre)

Associé indéfiniment responsable : M. Fernando Hentiques, demeurant 3 Résidence des Pinsons 58300 Saint-Léger-des-Vignes (Nièvre), et la société «T.P.B - Investimentos, S.G.P.S, SA «, société anonyme dont le siège social sis Urbanizacao Planalto, Lote 4, R/C Esquerdo - Vale Sepal, immatriculée au RCS de Leiria N°506 115 240, représentée par Rui Manuel et Susete Paula Batista da Silva.

Agrément des cessions : Sur agrément des associés.

Immatriculation : Au RCS de Nevers.

AL580313832

SARL CID Gestion
Le Moulin de Chazeau
58110 Rouy

Avis de constitution

Par acte sous seing privé, création d'une nouvelle Société en SARL le 1er octobre 2014 à savoir :

Dénomination : SARL Ravi Amusements

Forme : SARL

Capital : 300 €

Siège social : Chez SARL CID Gestion, Le Moulin de Chazeau, 58110 Rouy

Objet : jeux et amusements publics, manèges, attractions foraines sur fêtes, foires et parcs d'attractions.

Durée de la Société : 50 années

Gérant à durée illimitée : Mr Rassin Yohann chez SARL CID Gestion, Le Moulin de Chazeau, 58110 Rouy.

Les formalités seront faites au greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Pour publication,

AL580313838

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 17 décembre 2014, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : VARPORO

Forme : société par actions simplifiée

Capital : Le capital social est fixé à la somme de 140 000 Euros.

Siège : Parc d'activité tertiaire du Bengy, 4 rue de Bengy 58640 Varennes Vauzelles.

Objet : L'exploitation d'un fonds de commerce de restauration situé Parc d'activité tertiaire du Bengy – 4 rue de Bengy 58640 Varennes Vauzelles sous l'enseigne POIVRE ROUGE.

Ainsi que, à titre accessoire et sous réserve de l'exploitation à titre principal du fonds désigné ci-dessus, l'exploitation de tout établissement accessoire et complémentaire sous l'une quelconque des enseignes appartenant à la société ITM ENTREPRISES, la participation dans toute société exploitant un fonds de commerce sous l'une quelconque des enseignes appartenant à la société ITM ENTREPRISES.

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés.

Président : Monsieur Franck Poizot

Né le 10 juin 1963 à Saint-Quentin (02)

Demeurant Route de Lyon, rond–point François Mitterrand, 71000 Mâcon

Conditions d'admission aux assemblées d'actionnaires et d'exercice du droit de vote :

Chaque action donne droit à une voix. Chaque associé participe personnellement au vote. Toutefois, il peut désigner, par écrit, un mandataire en la personne d'un autre associé.

Clauses relatives à l'agrément des cessionnaires d'actions et la désignation de l'organe social habilité à statuer sur les demandes d'agrément :

Toute mutation d'une ou de plusieurs actions de la Société est soumise à l'agrément préalable donné par décision collective extraordinaire.

Immatriculation au Registre du commerce et des sociétés au greffe du tribunal de commerce de Nevers.

Pour avis et mention le Président

AL580313841

Etude de Me Jean CHINCHOLE
Notaire à Luzy

Avis de constitution

Aux termes d'un acte reçu par Me Jean CHINCHOLE, Notaire à Luzy (Nièvre), le 20/12/2014, enregistré et publié au SPF de Nevers (58) le 29/12/2014, volume 2014P n°5246, a été constituée un groupement foncier agricole ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DU MARTRAY

Siège Le Martray 58360 Sémelay

Durée : 99 ans

Objet : la propriété et l'administration par dation à bail uniquement de tous les immeubles et droits immobiliers à destination agricole composant son patrimoine et généralement toute opération de quelque nature qu'elle soit, pouvant être utile à la réalisation de l'objet social, pourvu qu'elle ne modifie pas le caractère civil de la société.

Capital social 882.000 € divisé en 8820 parts de 100 euros

Gérants : Mr Dominique d'Eté Les Mergers 58360 Sémelay

Mr Pierre d'Eté Domaine de la Chaume 58360 Sémelay

Mme Clarisse d'Eté épouse Vienot de Vaublanc 28 rue Troyon 92310 Sèvres

Mr François d'Eté 3 rue des grands Champs 21121 Fontaine Les Dijon

Parts sociales : Un associé peut librement céder tout ou partie de ses parts d'intérêt à l'un de ses descendants ou encore à un associé.

Toute autre cession, à titre onéreux, ne peut avoir lieu qu'avec l'agrément des associés à l'unanimité des parts.

La Société sera immatriculée au R.C.S de Nevers

Pour avis et mention

Me CHINCHOLE

AL580313842

Par ASSP en date du 02/01/2015, il a été constitué la SCI suivante :

Dénomination : LES CHOUANS

Capital social : 400 €

Siège social : Les Chaboureaux - 58310 Bitry

Objet : Acquisition par vente ou apport ou acquisition de parts de société immobilière ou l'exploitation par bail, location ou autrement, la jouissance, la gestion et l'exploitation de locaux ou biens immobiliers.

Gérant : M. Maunoury Gérard demeurant 42 rue du bourg Canteau - 85540 Curzon

Durée : 50 ans

Cession des parts : Les cessions de parts sociales sont libres entre associés, soumises à agrément dans les autres cas.

La société sera immatriculée au RCS de Nevers.

AL580313846

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques **suivantes :**

Dénomination sociale : PERROT PAYSAGE ;

Forme sociale : SARL ;

Siège social : 12, rue des Boulats, 58240 Luthenay-uxeloup ;

Objet social : Entretien et création d'espaces verts (plantation, engazonnement, fleurissement) - Travaux de taille, d'élagage et d'abattage - Activité de paysagiste - Achat, vente de végétaux et de plantes - Traitements herbicides, fongicides, insecticides, anti-mousse et enlèvement des déchets verts - Entretien de pierres tombales - Réalisation de tous travaux de maçonnerie paysagère décorative : cours, allées gravillonnées, dallage, murets, clôture, etc ;

Durée : 99 ans ; Capital social : 1 000 € ; Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : PERROT PAYSAGE ; Forme sociale : SARL ; Siège social : 12, rue des Boulats – 58240 LUTHENAY-UXELOUP ; Objet social : Entretien et création d'espaces verts (plantation, engazonnement, fleurissement) - Travaux de taille, d'élagage et d'abattage - Activité de paysagiste - Achat, vente de végétaux et de plantes - Traitements herbicides, fongicides, insecticides, anti-mousse et enlèvement des déchets verts - Entretien de pierres tombales - Réalisation de tous travaux de maçonnerie paysagère décorative : cours, allées gravillonnées, dallage, murets, clôture, etc ;

Durée : 99 ans ;

Capital social : 1 000 € ;

Gérance : Mr Alexandre Perrot dt à Luthenay-Uxeloup (58) – 12, rue des Boulats ;

Immatriculation de la Société au RCS de Nevers.

La Gérance

AL580313850

SCP «Jean-Paul JACOB et Christophe THEVENY» Notaires Associés 14, rue Maréchal Leclerc 58200 Cosne-Cours-sur-Loire

Suivant acte reçu par Maître JACOB, Notaire, le 27/12/2014, publié au service de la publicité foncière de Clamecy.

Il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination: GFA de POIL ROTI

Forme : CIVILE

Siège social : Oisy (58500) 6 rue des Portots

Durée : 99 ans

Objet social : - La propriété et l'administration de tous les immeubles et droits immobiliers à destination agricole composant son patrimoine.

- Et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société et soient conformes à la législation régissant les groupements fonciers agricoles.

Apport en nature : 84 000 Euros. Diverses parcelles de terre sises à Clamecy 58500, Lac Les Fourneaux, à Oisy 58500 lieu-dit «POIL ROTI» «CHATELET» «LES MOURACOTS» et autres lieu-dit, à Surgy, 58500, lieu-dit «LA COCAGNE» à Billy-sur-Oisy 58500, lieu-dit «MONT BARRY»

Capital : 84 000€, divisé en 560 parts de 150€ chacune numérotées de 1 à 560 attribuées aux associés en fonction de leur apport.

Gérant : Mr et Mme Yves Delfolie, dt à Oisy (58500) 6 rue des Portots.

Pour avis. Maître Jacob.

AL580313856

SCP «Jean-Paul JACOB et Christophe THEVENY» Notaires Associés 14, rue Maréchal Leclerc 58200 Cosne Cours-sur-Loire

Suivant acte reçu par Maître Jacob, Notaire, le 27/12/2014, publié au service de la publicité foncière de Clamecy. Il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : GFF de POIL ROTI

Forme: Civile

Siège social : Oisy (58500) 6 rue des Portots

Durée: 99 ans

Objet social: La constitution, l'exploitation, l'amélioration, l'équipement, la conservation et la gestion d'un ou plusieurs massifs forestiers susceptibles d'aménagement et d'exploitation régulière, ainsi que leurs accessoires et dépendances indissociables qui seront compris dans son patrimoine ou dont il aura la jouissance par suite d'apport, d'acquisition ou de prise à bail et pour lesquels le groupement souscrira un engagement d'exploitation normale pendant trente ans conforme aux dispositions de l'article 848 bis du Code général des impôts, ainsi que de tous terrains à boiser, friches et landes se rattachant à ces massifs forestiers et pour lesquels le groupement prendra l'engagement de boiser dans les cinq ans de leur apport ou de leur acquisition ou de leur prise à bail.

Apport en nature : 14 400 Euros. Diverses parcelles boisées sises à Clamecy 58500, lieu-dit «Le Bois du Poil Rôti» «Les Raviers» et autres, à Oisy 58500, lieu-dit «l'Essertie» «Bois de l'Essertie» et autres,

Capital : 14 400€, divisé en 96 parts de 150€ chacune numérotées de 1 à 96 attribuées aux associés en fonction de leur apport.

Gérant : Mr et Mme Yves Delfolie, dt à Oisy (58500) 6 rue des Portots.

Pour avis. Maître Jacob.

AL580313857

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 09/01/2015, il a été constitué une société à responsabilité limitée :

Dénomination : Sarl Access Artic

Capital : 30 000 €

Siège : Le Vieux Marigny 58160 Sauvigny-Les-Bois

Objet : rendre accessible les informations environnementales notamment des régions polaires

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation de la société au registre du Commerce et des Sociétés.

Gérant : M et Mme Nolwenn et Pauline Chauché de Gesnais demeurant à le Vieux Marigny 58160 Sauvigny-Les-Bois.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés tenu par le Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Pour avis et mention

M et Mme Chauché de Gervais, gérants.

AL580313860

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SAS FLORENT DARON

Forme sociale : SAS

Capital social : 500 €

Siège social : 9, Avenue Saint Just , 58640 Varennes Vauzelles

Objet social : Animation (animation micro, disc-jockey, magie, maquillage, etc) et décoration évènementielles - Production et organisation de spectacles - Décoration et sculpture sur ballons - Formation en décoration et sculpture sur ballons - Achat, vente, location de mobilier et d'équipements de décoration évènementiels, de structures gonflables - Achat, vente, location de matériels et équipements d'éclairage, de sonorisation et de vidéo - Création et impression d'affiches et de flyers

Durée : 99 ans

Admission aux assemblées et participation aux décisions : Tout associé peut participer aux décisions collectives. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix

Transmission d'actions : Toute cession d'action est soumise à l'agrément de la collectivité des associés

Président : Mr Florent Daron dt à Varennes Vauzelles (58), 9, Avenue Saint Just

Immatriculation : RCS de Nevers

AL580313871

EARL VINCENT MICHEL

8 Allée des Tilleuls
58160 Chevenon
Capital social : 271 420 euros
R.C.S. Nevers 791 046 170

Suivant délibération d'assemblée générale extraordinaire en date du 12 janvier 2015, il est décidé la dissolution de l'EARL VINCENT Michel à compter du 31 décembre 2014 et sa mise en liquidation amiable.

M. Vincent Michel quitte ses fonctions de gérant et est nommé liquidateur. Il dispose des pouvoirs les plus étendus pour les opérations de liquidation.

Correspondance adressée au siège de la liquidation fixé à 8 Allée des Tilleuls, 58160 Chevenon.

Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers

Pour avis, le liquidateur

AL580313869

YONNE

➜ DÉMISSION

GAEC DOMAINE DE LA MEULIERE

Groupement Agricole d'Exploitation en Commun reconnu le 18 mars 2000 par le comité départemental d'agrément de l'Yonne
Société civile au capital de 338 265 euros
Siège social : 18 route Mont de Milieu,
89800 Fleys
430 242 495 RCS Auxerre

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 23 décembre 2014, la collectivité des associés a pris acte de la démission, prenant effet le 31 décembre 2014, de Mme Marie-Chantal Stiée épouse Laroche, de ses fonctions de gérant.

Pour avis, la gérance.

AL890313912

➜ NOMINATION

ETS LALLEMAND

SARL au capital social de 38.500 €
Siège social : Val de Mercy
89580 Coulange la Vineuse
950 498 501 RCS Auxerre

Par décision en date du 23 juin 2014, l'Associé unique a décidé de nommer pour une période de six exercices, soit jusqu'à la décision de l'Associé unique statuant sur les comptes clos au 30 juin 2019, la Société Mazars en qualité de Commissaire aux comptes titulaire, et Monsieur Pierre Masieri en qualité de Commissaire aux comptes suppléant.

Pour avis.

AL890313862

TENDEX

Société Anonyme
Au capital de 57.720 euros
Siège social : 2 rue de l'Industrie Parc d'Activités
89300 Joigny
RCS Sens 972 201 438

Aux termes du PV de l'Assemblée Générale ordinaire du 5 janvier 2015, il a été décidé de nommer Monsieur André Bex, demeurant 38 rue Jean Cousin 89100 Sens, en qualité d'Administrateur, en remplacement de Monsieur Roland Cattin.

Aux termes du PV du Conseil d'Administration du 5 janvier 2015, il a été décidé de nommer Monsieur André Bex en qualité de Président du Conseil d'Administration et Directeur Général, en remplacement de Monsieur Roland Cattin.

Mention en sera faite au RCS de Sens.

AL890313889

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

SCI JCP

SCI au capital de 308 900 €
Siège social: 3 rue des Seigles
89100 Courtois
RCS 510 787 708

Suivant procès verbal du 29 décembre 2014, l'assemblée générale extraordinaire à décidé :

- de transférer le siège social à l'adresse suivante : 6 rue des Seigles 89100 Courtois.

En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.

Modification au RCS de Sens

Le représentant légal.

AL890313794

INOVIO SARL

au capital de 6000 euros
Siège social : 105 Rue des Mignottes
89000 Auxerre
503 248 767 RCS Auxerre

L'AGE du 16/12/2014 a décidé de transférer le siège social de la société à 86 Rue Voltaire 93100 Montreuil Sous Bois à compter du 16/12/2014, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Immatriculation au RCS de Bobigny.

AL890313827

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

SNC CROQUET VICHERAT

Société en nom collectif
Au capital de 160 euros
Siège social : Route de Maillot,
Galerie marchande Carrefour,
89100 Sens
RCS Sens 379 326 325

Aux termes d'une délibération en date du 22 décembre 2014, l'assemblée générale extraordinaire :

- A décidé d'augmenter le capital de 400 000 € pour le porter à 400 160 € par élévation de la valeur nominale des parts sociales,

Elle a constaté la souscription et la libération intégrale des parts.

Pour avis, la gérance.

AL890313788

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
15 A Avenue du Château- Saint-Georges-sur-Baulche
B.P.173- 89003 Auxerre cedex

SARL QUINCY

Société à responsabilité limitée
au capital de 15 000 euros
porté à 166 050 euros
Siège social : 2 route de Paris,
89200 AVALLON
RCS AUXERRE 383 770 344

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés du 16 décembre 2014 que le capital social a été augmenté de 151 050 euros par voie d'apport en nature. En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.

Ancienne mention :

Le capital social est fixé à quinze mille euros (15 000 euros)

Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à cent soixante-six mille cinquante euros (166 050 euros)

La Gérance

AL890313880

SOCIÉTÉ OUANNE AGRI

Sarl au capital de 450.000 Euros
Siège social: 22 Rue des Vignes 89560 Ouanne
N° 421 324 468 RCS Auxerre

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 31 Décembre 2014, les associés ont décidé d'augmenter le capital social de 440.853 eur, pour le porter à 450.000 eur par voie d'incorporation de réserves.

Cette augmentation à été réalisée par l'augmentation du nominal de chacune des parts anciennes de la somme de 15,245 eur, à la somme de750 eur.

En conséquence l'avis précédemment publié est modifié comme suit:

Ancienne mention:

Le capital social est fixé à la somme de 9.147 Euros. Il est divisé en 600 parts égales

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

AUXERRE – terre et terre à planter – bien occupé en partie

68 a 23 ca - Dessus des nantelles: ZH-101 - Dessus les pains perdus: B-558

AUXERRE – verger à louer par bail SAFER d'un à 6 ans

43 a 00 ca - Les Justemons – ZE 169partie

CHAMPIGNY – terre – objectif : compenser les exploitants agricoles impactés par le projet d'exploitation de carrières

17 ha 32 a 42 ca - La longue raie: ZB-86 - Le trou guillot: B-236 - La grande borne: YB-58 - La vallee rose: ZY-133 - Le champ bobin: YC-104 - Hombee: ZC-29 - La vallee rose: ZY-134

COURLON-SUR-YONNE – terre – objectif : compenser les exploitants agricoles impactés par le projet d'exploitation de carrières

3 ha 23 a 50 ca - Le portillon: AC-81-87

CUDOT - bois

54 a 40 ca - Les grelets: ZR-45

SAINT-FLORENTIN – terre – location par bail SAFER d'un an renouvelable

1 ha 94 a 29 ca - AO- 133- 135- 136

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 2 février 2015 à

Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 89002 AUXERRE cedex , Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL890313901

de 15,245 Euros chacune.

Nouvelle mention:

Le capital originel de 9.147 euros, réparti en 600 parts d'un montant unitaire de 15,245 euros, a été fixé à 450.000 euros par décision unanime des associés exprimée dans un acte daté du 31.12.2014, et la valeur nominale de chaque part a été portée à 750 euros.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre.

Pour avis, le Gérant.

AL890313902

RECTIFICATIF

Dans l'annonce N° 895213802 parue le 26/12/2014 concernant la société LE POIRIER AU LOUP, il convenait de lire : EURL dénommée :

LE POIRIER AU LOUP, **REST-Ô-LIVRE** au lieu de REST-'-LIVRE.

AL890313869

JOVID'OR

Société par actions simplifiée
au capital de 772 916,52 euros
Siège social : 6 rue des Entrepreneurs
ZI de la Petite Ile - 89300 Joigny
RCS Sens 392 929 444

La mention : RCS Joigny 392 929 444 est remplacée par : RCS Sens 392 929 444.

Pour avis

Le Président

AL890313896

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître François Fleischel, Notaire associé de la Société «François Fleischel, Christian Godard et Magali Vigneron, Notaires Associés d'une Société civile Professionnelle, titulaire d'un office Notarial dont le siège social est à Claye Souilly (Seine et Marne), 7, rue Victor Baltard, le 11 décembre 2014, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la Communauté Universelle par :

Monsieur Bertrand Nicolas Meignen, magistrat, demeurant à Joigny (89300) 42 rue Couturat, et Madame Claire Hélène Antoinette Mayrand, sans profession, son épouse, demeurant à Penchard (77124) 13 rue de Meaux.

Monsieur est né à Paris 15 ème arrondissement (75015) le 2 mai 1954.

Madame est née à Boulogne Billancourt (92100) le 30 décembre 1953.

Mariés à la mairie de Paris (75020) le 26 juin 1975 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le notaire

AL890313895

MODIFICATION DE STATUTS

LAMY PHILIPPE

Société en nom collectif
au capital de 105 600 euros
Siège social : 41 rue des blés d'or, Courroy,
89260 Perceneige
RCS Sens 483 656 187

Aux termes d'une délibération en date du 10 décembre 2014 prenant effet le 31 décembre 2014, l'assemblée générale extraordinaire a constaté :

- La démission de M. Philippe Lamy de ses fonctions de gérant à compter 31 décembre 2014, Mme Sylvie Lamy restant seule gérante de la société,

- Le retrait de la société de M. Philippe Lamy, associé indéfiniment et solidairement responsable,

- L'entrée au sein de la société de M. Bertrand Lamy demeurant 4 rond point des Bleuets, 89100 Malay le Grand et de Mme Caroline Lamy demeurant la Longeret, 74230 Le Bouchet Mont Charvin, en qualité d'associés indéfiniment et solidairement responsables.

Pour avis, la gérance.

AL890313863

GAEC DE MONTAUDOIRE

Société civile au capital de 192 000,00 euros
Reconnue par le Comité Départemental
d'Agrément des GAEC de l'Yonne
le 16 mai 2004
Siège social : 4 rue du Moulin
89190 Foissy sur Vanne
454 030 149 RCS Sens

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 décembre 2014 :

- a pris acte de la démission de M. Jean-Louis Vajou de ses fonctions de gérant à compter du 31 décembre 2014,

- a prorogé la durée de la société d'une durée de 70 ans, soit un terme au 21 juin 2099,

- a décidé de transformer le groupement, sans création d'un être moral nouveau, en une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée avec effet au 1er janvier 2015.

À compter du 1er janvier 2015, les caractéristiques de la société sont les suivantes :

Dénomination sociale : EARL DE MONTAUDOIRE.

Forme : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée, société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du code civil, à l'exception de l'article 1844-5, par les articles L 324-1 et suivants du code rural, et par les décrets pris pour leur application.

Objet : Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article

L.311-1 du code rural.

Capital social : 192 000 euros.

Siège social : 4 rue du Moulin, 89190 Foissy sur Vanne.

Durée : Jusqu'au 21 juin 2099.

Gérant : M. Jean-Baptiste Vajou demeurant à Vaumort(Yonne), 15 rue de la Lampe.

Cessions de parts : Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas, à l'exception des cessions entre associés qui sont libres lorsque la société n'a que deux associés.

Pour avis, la gérance.

AL890313865

GAEC LANGLOIS FRERES

Groupement Agricole d'Exploitation en
Commun reconnu le 10 février 1980 par le
Comité d'agrément des GAEC de l'Yonne
Société civile au capital de 78 831,39 euros
Siège social : Chatton,
89210 Brienon-Sur-Armançon
318 251 915 RCS Sens

L'assemblée générale extraordinaire en date du 31 décembre 2014 a :

pris acte de la démission de M. Christian Langloisde ses fonctions de gérant,

nommé M. Éric Langlois demeurant à Champlost (Yonne), Chatton, 30 rue d'Avrolles aux fonctions de gérant,

décidé de proroger la durée du groupement de 59 ans, reportant ainsi son terme au 11 mars 2079.

Pour avis, la gérance.

AL890313866

Maître Marc GANDRE
Notaire
Tonnerre (89700)
03 86 54 40 26

Aux termes d'un acte dressé par Maître GANDRE, Notaire à Tonnerre (89700), le 23

Décembre 2014, les associés du GAEC COLLON, dont le siège social est à Fleys (89800), 3 Chemin de la Cassonne, au capital social de 230.850,00 €, divisé en 15.390 parts de 15,00 € chacune, RCS d'Auxerre n°414.068.783 ont décidé :

- de réduire le capital par retrait de biens et annulation de 5.130 parts de Melle Guylaine Collon.

Le nouveau capital est de 153.900,00 € divisé en 10.260 parts de 15,00 €.

- d'accepter la démission de Melle Guylaine Collon de sa qualité de co-gérante.

Pour avis et mention.

Me Marc GANDRE, notaire.

AL890313872

ROUSSEAU VALVIN-LEMONNIER

Société civile professionnelle de chirurgiens
dentistes
au capital de 245 138,02 euros
Siège social : 11 boulevard
du 11 novembre
89000 Auxerre
321 165 821 RCS Auxerre

Aux termes d'une délibération en date du 18 décembre 2014 avec effet le 1er janvier 2015, l'assemblée générale extraordinaire :

– A modifié la dénomination de la société : VALVIN - LEMONNIER

– A constaté le retrait de la société de M. Jacques Rousseau, associé indéfiniment et solidairement responsable, ainsi que la démission de ses fonctions de gérant.

Pour avis, la gérance.

AL890313890

CESSION

Avis de cession de fonds de commerce

Suivant acte reçu par Me Lucile Dumaire, notaire à Thorigny sur Oreuse (Yonne) le 31 décembre 2014, enregistré à Sens le 6 janvier 2015, bordereau 11/2015 case n° 1, extrait 8, Mr Claude Delay, domicilié à Pont-sur-Yonne (Yonne) 14 rue de Bourdeau et Mme Monique Frimat son épouse, domiciliée à Paron (Yonne) 63 rue Paul Bert, ont cédé à la société LE BAROQUE CAFE, SARL au capital de 2 000,00 €, dont le siège social est à Pont-sur-Yonne 4 rue du Pont, immatriculée au RCS Sens sous le n° 808 356 406, un fonds de commerce de CAFE-PUB-RESTAURANT avec LICENCE IV connu sous le nom «LE BAROQUE CAFE» exploité à Pont-sur-Yonne 4 rue du Pont, moyennant le prix de 80 000,00 € s'appliquant aux éléments incorporels pour 70 000,00 € et aux éléments corporels pour 10 000,00 €. Entrée en jouissance le 31 décembre 2014.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues au plus tard dans les 10 jours à la dernière date des publications en l'étude de Me Lucile Dumaire, notaire sus nommée, où domicile a été élu à cet effet.

Pour avis.

AL890313826

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

EARL DU DOMAINE BOIVIN

Exploitation Agricole
à Responsabilité Limitée
Société civile au capital de 152 200,00 euros
Siège social : 11 rue du Bât d'Âne
89290 Quenne
449 237 007 RCS Auxerre

L'assemblée générale extraordinaire en date du 31 décembre 2014 a nommé M. Jérôme Boivin demeurant à Quenne (Yonne), 25 rue de la Salle Nangis, aux fonctions de gérant.

Pour avis, la gérance.

AL890313868

Avis de fin de location-gérance

Suivant un acte SSP en date du 30/11/2014, le contrat de location-gérance consentie entre M. Ducreux André domicilié à 5 rue des préaux, 89140 COURLON SUR YONNE et M. DUCREUX JACKY domicilié à 8 rue du Bout des Voies, 77118 Bazoches les Bray portant sur un fonds de commerce de garage automobile exploité à 39 rue de Bray, 89140 COURLON SUR YONNE a pris fin le 31 décembre 2014.

AL890313873

LOFT

Société à Responsabilité Limitée
***au capital de 7.500 euros**
Siège social: Route de Charny
89120 Dicy
RCS Sens 492 949 540

Suite à l'AGE du 05 Janvier 2015, il a été décidé:

- du changement de gérant: Monsieur Boisvilliers Jérome, Pierre, demeurant 08 Avenue des Pins, 45120 Bazoches-Sur-Le-Betz, né le 30 Juin 1983 à Courcouronnes (91), de nationalité Française, a été nommé gérant à dater du 01 Février 2015, en remplacement de Monsieur Decamp Jean-Laurent demeurant 21 Rue du Bon Guillaume 45200 Montargis.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué GTC de Sens

AL890313876

REVEST - LEQUIN - JEANDAUX - DURIF -
Société Civile Professionnelle d'Avocats
Société civile professionnelle
au capital de 1 829,39 euros
Siège social : 5, rue Marcelin Berthelot - Résidence
Chantepinot - 89000 Auxerre
778 647 974 RCS Auxerre

Modification des Dirigeants

Aux termes d'une délibération en date du 30 juin 2013, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé :

- de nommer en qualité de co-gérante Madame Françoise JEANDAUX domiciliée 5, rue Marcelin Berthelot 89000 AUXERRE, en remplacement de Monsieur Bernard REVEST, démissionnaire.

Monsieur Michel LEQUIN conserve son mandat de co-gérant.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce d'AUXERRE.

Pour avis Le Gérance

AL890313878

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
Saint-Georges-sur-Baulche -
B.P.173
89003 Auxerre cedex

TRIBUNAL DE COMMERCE DE L'YONNE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 05/01/2015 autorisant la modification du plan de redressement de **Monsieur Max Jean Marie BOUTTAZ** 10 place du 8 mai 1945 89560 Ouanne (Pharmacien). RCS Auxerre 337831028. CIP 2996. Commissaire au plan : SELARL Bauland Carboni Martinez 24 rue d'Egleny 89000 Auxerre.

AL890313829

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 05/01/2015 prononçant la liquidation judiciaire de la **Sàrl ROUGEAUX MARTINHO AGRICULTURE** 2 rue Albert Rocher Zone Artisanale Pierre Poirson 89480 Crain (fabrication et réparation de matériel agricole). RCS Auxerre 494357007. CIP 3649. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François Carlo 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL890313848

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 05/01/2015 arrêtant le plan de redressement de la **Sàrl M.C.P.I. THUILAND PERE ET FILS** 2 route de Ronchère La Chapelle 89520 Saints (Maçonnerie, plâtrerie). RCS Auxerre 431497049. CIP 3472. Commissaire au plan : Maître Philippe Contant 7 rue du Pithou 10000 Troyes.

AL890313830

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 05/01/2015, prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour extinction du passif de **SCOPARL MELISEY ELECTRONIQUE** route de Tonnerre 89430 Melisey. RCS Auxerre 330623950. CIP 2878

AL890313831

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 05/01/2015 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **la Sàrl 2AB** 9 rue du Moulin 89390 Nuits. RCS Auxerre 488172115. CIP 2465.

AL890313832

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 05/01/2015 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **la Sàrl ARLOT SARL** 32 route de Lormes 89200 Avallon. RCS Auxerre 488631904. CIP 3403.

AL890313833

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 05/01/2015 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **la Sàrl FASTE EVENEMENTS** 3 rue Toscane 89480 Étais La Sauvin. RCS Auxerre 513526822. CIP 3510.

AL890313834

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 05/01/2015 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **la Sàrl MELISSANDE** 12 place des Cordeliers 89000 Auxerre. RCS Auxerre 441107216. CIP 3574.

AL890313835

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 05/01/2015 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la Sàrl à associé unique **RA & DECO** 2 Bis Petite Rue 89230 Bleigny-Le Carreau. RCS Auxerre 532923687. CIP 3391.

AL890313836

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 05/01/2015 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **la Sàrl FG BAT** 12, Rue de la Villotte Orgy 89240 Chevannes. RCS Auxerre 793644873. CIP 3606.

AL890313837

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 05/01/2015 prononçant la conversion en liquidation judiciaire de **la Sàrl ANSEL** 14, Rue de Ligny 89290 Venoy (exploitation de discothèques). RCS Auxerre 494456726. CIP 3533. Liquidateur : Maître Bernard Delibes 12 boulevard Davout 89000 Auxerre.

AL890313838

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 05/01/2015 prononçant la conversion en liquidation judiciaire de la **Sàrl LA BELLE VIE** 41 rue Rouget de l'Isle 89000 Auxerre (Boucherie hallal, épicerie). RCS Auxerre 524200656. CIP 3478. Liquidateur : Maître François Carlo 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny.

AL890313839

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 05/01/2015 prononçant la conversion en liquidation judiciaire de la **Sàrl M.P.L. NITRY** Lieudit Les Préaux 89310 Nitry (achat, vente, location de machines agricoles). RCS Auxerre 402183917. CIP 3632. Liquidateur : Maître Bernard Delibes 12 boulevard Davout 89000 Auxerre.

AL890313841

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 05/01/2015 prononçant la conversion en liquidation judiciaire de la **Sàrl ENTREPRISE POMMIER 2F** 10 rue de l'Avenir 89000 Auxerre (plomberie, chauffage). RCS Auxerre 444744718. CIP 3621. Liquidateur ! Maître Bernard Delibes 12 boulevard Davout 89000 Auxerre.

AL890313842

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 05/01/2015 prononçant la liquidation judiciaire de la **Sàrl JL-DESVAUX** 46, Avenue du Chevalier d'Eon 89700 TONNERRE (achat, vente de produits destinés aux espaces verts). RCS Auxerre 531420784. CIP 3645. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François Carlo 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL890313845

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 05/01/2015 prononçant la liquidation judiciaire de la Sàrl à associé unique **LVD DIAGNOSTIC** 9 impasse Carpe Maget 89250 Seignelay (diagnostics immobiliers). RCS Auxerre 511205767. CIP 3647. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard Delibes 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL890313847

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 05/01/2015 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de la SAS à associé unique **OPERENVI** Les Communaux 89144 Méré (collecte, recyclage du mobilier). RCS Auxerre 529446338. CIP 3646. Administrateur : la SELARL Bauland Carboni Martinez en la personne de Me Carboni 24 rue D'Egleny 89000 Auxerre. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître François Carlo 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC

AL890313853

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 05/01/2015 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de la **SCOPARL VIBEL SCOP** 40, Route de Vezelay 89460 Bazarnes (fabrication et commercialisation de meubles). RCS Auxerre 792142838. CIP 3648. Administrateur : la SELARL Bauland Carboni Martinez en la personne de Me Carboni 24 rue d'Egleny 89000 Auxerre. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître Bernard Delibes 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL890313854

SARL QUINCY

Société à responsabilité limitée
au capital de 15 000 euros
Siège social : 2 route de Paris - 89200 Avallon
383 770 344 RCS Auxerre

Le contrat de location-gérance qui avait été consenti par acte sous seing privé en date du 17 avril 2002, par Monsieur Patrice Quincy, loueur, demeurant à Avallon (89200) 2 route de Paris, à la société SARL QUINCY, société à responsabilité limitée au capital de 15 000 euros, dont le siège social est 2 route de Paris 89200 Avallon, locataire-gérant, et portant sur un fonds de taxi, ambulance, voiture de petite remise, location et vente de matériel exploité à Avallon a été résilié à compter du 1er janvier 2015.

Pour insertion unique

AL890313881

SARL VALLEE

Société à responsabilité limitée
Au capital de 9 000 €
Siège social : 3 rue de Sainte Reine
Le vieux Verger, 89320 Cérilly
RCS Sens 750 454 563

Aux termes d'une délibération en date du 8 décembre 2014, l'assemblée générale extraordinaire a constaté la démission de Monsieur Jean-Jacques Vallée, de ses fonctions de cogérant à compter du 31 décembre 2014.

Pour avis, la gérance.

AL890313883

REVEST-LEQUIN-JEANDAUX-DURIF
Société Civile Professionnelle d'Avocats
Société civile professionnelle
au capital de 1 829,39 euros
Siège social : 5, rue Marcelin Berthelot - Résidence
Chantepinot - 89000 Auxerre
778 647 974 RCS Auxerre

Changt gérant

Aux termes d'une délibération en date du 1er janvier 2015, l'Assemblée Générale Mixte a décidé :

- de remplacer à compter du 1er janvier 2015 la dénomination sociale REVEST-LEQUIN-JEANDAUX-DURIF Société Civile Professionnelle d'Avocats par REVEST-LEQUIN-NOGARET-DURIF - RLND - Société Civile Professionnelle d'Avocats,

- de nommer en qualité de co-gérantes Madame Carole DURIF demeurant La Resle 89230 Montigny-La-Resle et Madame Patricia Nogaret demeurant 28 boulevard Vauban 89000

Auxerre, en remplacement de Messieurs Michel LEQUIN et Françoise JEANDAUX, démissionnaires à effet du 31 décembre 2014.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre.

Pour avis La Gérance

AL890313891

Aux termes d'une délibération en date du 23 décembre 2014, l'Assemblée Générale Ordinaire des associés de SEMINAIRES AND WINES, société à responsabilité limitée, au capital de 10 000 euros dont le siège social est 8 Place du Marché à Blé 89310 Noyers sur Serein, immatriculée au RCS d'Auxerre sous le numéro 450287800 a pris acte de la démission de Mme. Myriam Montanari, de ses fonctions de gérante et de la nomination de M. Philippe Lohmuller, demeurant 8, place du marché à blé, 89310 Noyers sur serein, pour une durée illimitée à compter du 23 décembre 2014. L'article 16 des statuts a été modifié en conséquence. Le nom de Mme. a été retiré des statuts sans qu'il y ait lieu de le remplacer par celui de M. Philippe Lohmuller.

La gérance

AL890313893

SCI RENARD

Société civile immobilière
Au capital de 99 091,86 euros
Siège social : 22 bis route de Paris
89200 Avallon
421 121 708 RCS Auxerre

Aux termes d'une délibération en date du 18 décembre 2014, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de nommer Madame Marie-Noëlle Renard, demeurant 25 Grande rue - 89440 Joux la Ville et Monsieur Romain Renard, demeurant 5 rue des Boucheries - 89000 Auxerre en qualité de cogérants de la société pour une durée illimitée, à compter du

18 décembre 2014.

Monsieur François Renard reste également cogérant pour une durée illimitée.

Pour avis, la gérance.

AL890313911

POURSUITE D'ACTIVITÉ

MONTEREAU SAS

SAS au capital de 1.000 €
Siège social : Silos de Molinons
89190 Villeneuve-L'archevêque
752 135 004 RCS Sens

En date du 16 octobre 2014, l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, statuant conformément aux dispositions de l'article L 225-248, a décidé de ne pas dissoudre la société.

Pour avis

AL890313870

NON DISSOLUTION

SARL COLLET

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social :
Centre Commercial Porte de Bourgogne
89100 Sens
751102179 RCS Sens

Avis

Aux termes d'une décision en date du 13 octobre 2014, l'associé unique, statuant en application de l'article L.223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

La Gérance

AL890313888

DISSOLUTION LIQUIDATION

EARL PIERRE CADOUX

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Société civile en liquidation
au capital de 228 800,00 euros
Siège social : 6 rue du Bassin
Chevannes
89420 Savigny en Terre Plaine
485 208 151 RCS Auxerre

Dissolution et nomination du liquidateur

Aux termes d'une décision en date du 15 décembre 2014, l'associé unique de l'EARL PIERRE CADOUX a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de cette date, et sa mise en liquidation amiable.

M. Pierre Cadoux, demeurant à Savigny en Terre Plaine (Yonne), Chevannes,

6 rue du Bassin, exercera les fonctions de liquidateur et aura les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

La correspondance, les actes et les documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à Savigny En Terre Plaine(89420 - Yonne), 6 rue du Bassin, Chevannes, lieu du siège social.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).

Pour avis, le liquidateur.

AL890313778

SARL LIBRAIRIE PAPETERIE BERGER

Société à responsabilité limitée
Au capital de 106 714,31 euros
Siège social : 7 Quai Ragobert,
89300 Joigny
RCS Sens 350 521 399

Clôture de liquidation

Aux termes d'une délibération en date du 23 décembre 2014 prenant effet le 30 septembre 2014, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Sens.

Le liquidateur.

AL890313782

SARL CL GC

SARL au capital de 7 700 euros
Siège social : 111 rue de Paris, 89 000 Auxerre
RCS Auxerre 442 657 508

Suivant Assemblée Générale Extraordinaire du 20 décembre 2014, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 20 décembre 2014. A été nommé liquidateur Monsieur Luc Carlier, demeurant 3 rue de Trucy, 89660 Fontenay-sous-FOURONNES. Le siège de la liquidation est fixé chez le liquidateur.

AL890313812

SARL CENS EN LIQUIDATION

Siège social : Espace Cristal
89100 St Clément
au capital de 100 €
RC Sens 450 889 845.

Suivant délibération en date du 30 décembre 2014, les associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur Mme Nicole BEAUFILS ont approuvé les comptes de liquidation, ont décidé de la répartition du produit net de la liquidation, et après avoir donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat ont prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de Sens.

Pour avis, Le liquidateur

AL890313818

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
6 rue Louis de Broglie
21000 Dijon

«SCI LES ENFANTS DE MICHEL»

SCI en cours de liquidation
au capital de 300 Euros
Siège Social : 07 route de la Tuilerie
Charbonnière 89200 Magny
R.C.S. Auxerre 484 387 550
SIRET 484 387 550 00029

Avis de clôture de liquidation

L'Assemblée Générale réunie le 31/12/2014 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Paulin Durand de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier

quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le Liquidateur

AL890313828

O.B.C

SARL au capital de 7700 euros,
11B rue des petites vignes
89330 Villevallier
492 025 184 RCS Sens.

L'AGE du 07/01/2015 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 07/01/2015, nommé liquidateur M. Caire Jean Louis, 36 rue des fourneaux 91840 Soisy sur école et fixé le siège de liquidation au siège social.

Dépot au RCS de Sens.

AL890313861

O.B.C

SARL en liquidation
au capital de 7700 euros,
11B rue des petites vignes
89330 Villevallier
492 025 184 RCS Sens.

L'AGO du 07/01/2015 a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture de liquidation à compter du 07/01/2015. Dépôt au RCS de Sens.

AL890313714

LA FONTAINE DE LA RIVE DROITE

SARL au capital de 30 000 €
Siège social : 1, Place du Marché
89300 Joigny
800 304 800 RCS Sens

Le 08/01/2015, l'associé unique a : -décidé la dissolution anticipée volontaire de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable, -nommé M. Jean-Pierre Morin, demeurant à Précy-sur-Vrin (89116), Route de la Petite Celle, Les Foulons, liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci, -fixé, pour les besoins de la correspondance, le siège de la liquidation au domicile du liquidateur. Mention en sera faite au RCS de Sens.

AL890313864

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats- 15 A Avenue du Château
89000 Saint-Georges-sur-Baulche

NOVO MOREAU SARL

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 7 622,45 euros
Siège social et siège de liquidation:
La Michotterie
89480 Etais la Sauvin -
RCS Auxerre 404754350

L'Assemblée Générale réunie le 15 décembre 2014 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Marinette MOREAU de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de AUXERRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

AL890313879

Clôture de liquidation

Aux termes de l'assemblée généraleextraordinaire du 18 décembre 2014 de la société SABOT SIX, SARL au capital social de 24 000 euros, siège social : La Borde, 89130 LEUGNY, RCS AUXERRE 424 742 716. Il a été approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur M.KLOMP, demeurant à La Borde, 89130 LEUGNY, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite Assemblée. Les actes et comptes sont déposés au Greffe du Tribunal de Commerce d'AUXERRE.

AL890313882

➜ AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 12/12/2014, il a été constitué la SCI SALOME aux caractéristiques suivantes:

Objet social: gestion et location d'immeubles

Siège social: 15 bis, rue Saint-Jean - 89110 Villiers-sur-Tholon

Capital: 1 000 €

Durée: 75 ans

Gérance: M. Philippe Maillefer - 15, rue Porte-Haute - 67650 Dambach-la-Ville

Clause d'agrément: cession libre

Immatriculation au RCS de Sens.

AL890313810

Aux termes d'un acte SSP en date du 13 décembre 2014 il a été constitué une société

Dénomination sociale : GLM COIFFURE & MODE

Siège social : 27 Rue Thénard, 89100 Sens

Forme : SARL

Sigle : GLM-CM

Capital : 1000 €

Objet social : Coiffure, Mode, vente de produits cosmétiques

Gérance : Madame Marcellie KOUGBET YA KOSSA, 166 Rue des déportés et de la résistance, 89100 Sens

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens

AL890313734

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er décembre 2014 à Brienon Sur Armançon, il a été constitué une société civile.

Dénomination sociale : S.s.c & F.D HOLDING

Forme : Société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil et par les décrets pris pour leur application.

Objet : La prise de participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises, et la réalisation de toutes opérations financières, mobilières ou immobilières, à condition que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.

Capital social : 5 200 euros.

Siège social : 6 Avenue Joséphine Normand, 89210 Brienon Sur Armançon.

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Apports : apport en numéraire de 5 200 €

Gérants : Monsieur Sébastien Coussoou demeurant 10 route de Soissons 10170 Etrelles Sur Aube.

Cessions de parts : Toute cession de parts est soumise à l'agrément préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de Sens (Yonne).

Pour avis et mention, un des fondateurs.

AL890313734

Suivant acte sous seing privé en date du 7 janvier 2015, à MAILLOT, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : PIOGER

Forme : SARL

Siège social : 21 RUE DE L'EUROPE, 89100 MAILLOT

Objet : activité de restaurant, la sandwicherie, la vente de plats à consommer sur place ou à emporter,

Durée de la société : 99 années àcompter de son immatriculation au RCS

Capital social fixe : 30 000 euros divisé en 3 000 parts sociales de 10 euros chacune

Cession de parts et agrément : Les parts sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées à titre onéreux ou gratuit, à quelque cessionnaire que ce soit qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant au moins la moitié des parts sociales, cette majorité étant déterminée compte tenu de la personne et des parts de l'associé cédant.

Gérance : Monsieur Dizien PIOGER, né le 18 avril 1987 à MONTEREAUFAULT YONNE (77), demeurant à FLEURY LA VALLEE (89113), 2 Ruelle du Denizain pour une durée illimitée.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés Sens.

Pour avis,

La Gérance

AL890313871

Aux termes d'un acte SSP en date du 7 janvier 2015 il a été constitué une société

Dénomination sociale : THE PLACE

Siège social : 10 place de l'Hotel de Ville, 89000 Auxerre

Forme : SARL Unipersonnelle

Capital : 5000 €

Objet social : Achat-vente d'articles textiles, chaussures et accessoires de mode

Gérant : Monsieur Thomas MINARD, 8 rue Sous Murs, 89000 Auxerre

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Auxerre

AL890313874

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Appoigny (Yonne) du 6 janvier 2015, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : SCI CALIPAB

Siège social : 7 Rue Huet Humbert, 89380 Appoigny

Objet social : l'acquisition et la vente de tous immeubles, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement desdits immeubles et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement,

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 500 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Julien Melina demeurant 7 Rue Huet Humbert, 89380 Appoigny et Madame Céline Mignard épouse Melina demeurant 7 Rue Huet Humbert, 89380 Appoigny

Clauses relatives aux cessions de parts : Agrément requis dans tous les cas, sauf pour les cessions entre associés.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.

La Gérance

AL890313875

Aux termes d'un acte SSP en date du 2 janvier 2015 il a été constitué une société

Dénomination sociale : FABRICE CHABOTEAUX TERRASSEMENT

Siège social : Rue de Voicsines, Fleurigny, 89260 Thorigny sur Oreuse

Forme : SASU à capital variable

Sigle : FCT

Capital minimum : 100 Euros, en dessous duquel il ne peut être réduit

Capital initial : 100 Euros

Capital maximum : 1000 Euros

Objet social : TERRASSEMENT, TOPOGRAPHIE

Président : Monsieur Fabrice Chaboteaux demeurant :

12 Avenue Georges Bolnat,

89500 Villeneuve Sur Yonne

élu pour une durée indéterminée

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens

AL890313884

Par acte SSP du 10/12/2014, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : LINA

Objet social : Alimentation Générale

Siège social : 44 rue des Treilles, 89140 Sergines.

Capital : 1000 €

Durée : 99 ans

Président : M. Abajay Mohamed, demeurant 7 avenue de Stalingrad, 95140 Garges-lès-Gonesse

Admission aux assemblées et droits de votes : Les actions sont librement cessibles entre associés.

Clause d'agrément : Chaque actionnaire a le droit de participer aux décisions collectives, par lui-même ou son mandataire, le droit de vote attaché aux actions étant proportionnel au capital qu'elles représentent.

Immatriculation au RCS de Sens

AL890313887

Avis de constitution

Dénomination sociale : AIDERGO

Forme sociale : Société Civile de Moyen

Siège social : 37 rue Gérot - 89000 AUXERRE

Objet social : mise en commun de moyens utiles à l'exercice de la profession de ses membres

Durée de la société : 99 ans à compter de la date d'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés

Capital social : 200 euros

Gérance : Mesdames Elodie DAMBRINE et Marie JOUFFROY demeurant respectivement 9 rue de la Vallée - 89240 Diges et Résidence Champleroy appt 272 - 6 rue de Belfort - 89000 Auxerre

Immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.

AL890313892

Aux termes d'un acte authentique en date du 1 janvier 2015 il a été constitué une société

Dénomination sociale : VIOTLI SASU

Siège social : 1 route de ouanne, 89520 Saint Sauveur en Puisaye

Forme : SASU

Nom commercial : Le Cheval Blanc

Capital : 100 Euros

Objet social : Hôtel-restaurant-traiteur-Débit de boissons

Président : Madame Liliane Viot demeurant : 6 le Champs des Huches,

89130 Fontaines élu pour une durée indéterminée

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Auxerre

AL890313898

Par acte SSP en date du 01/01/2015, il a été constitué une société à responsabilité limitée aux caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SBG MEDIAS

Capital : 3 000 €, divisé en 3 000 parts de 1 €.

Siège social : 8 rue du Montarlier 89116 La Celle Saint-Cyr

Objet : la création, la gestion et l'exploitation de sites internet, l'événementiel, la communication digitale.

Durée : 99 ans.

Co-Gérants : M. Sébastien Dora et Mme Mylène Dora demeurant ensemble à La Celle Saint-Cyr (89116), 8 rue du Montarlier.

La société sera immatriculée au RCS de Sens.

AL890313899

POUR VOS ANNONCES LÉGALES
On s'occupe de tout !

Connaissez-vous les SERVICES PLUS du journal ?

- ✓ Paiement par carte bancaire
- ✓ Attestation de parution par fax ou mail
- ✓ Relecture attentive de vos annonces avant parution
- ✓ Modèles d'annonces à votre disposition
- ✓ Devis sur simple demande

Terres de Bourgogne
du LUNDI au VENDREDI dès 8h00

Tel. 03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net - Fax 03 80 70 08 02

BULLETIN d'ABONNEMENT

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :
TERRES DE BOURGOGNE - Les jardins d'Octobre
4 rue Davout BP 77409 - 21074 Dijon cedex
03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

Terres de Bourgogne

NOUVEAU

Avec votre abonnement, vous bénéficiez d'un **ACCÈS ILLIMITÉ** au site **Agribourgogne.fr**





*Cochez la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :

- ☐ Bovins viande
- ☐ Grandes cultures
- ☐ Lait élevage
- ☐ Porcs
- ☐ Vigne
- ☐ Aviculture
- ☐ Fruits & légumes
- ☐ Pâtre
- ☐ Chèvre

- ☐ Je m'abonne pour 1 an 100 €
- ☐ Je m'abonne pour 2 ans 195 €
- ☐ + 1 revue Réussir de mon choix*
 - ☐ pour 1 an 40 €
 - ☐ pour 2 ans 80 €

TOTAL

NOM PRÉNOM

RAISON SOCIALE

N° RUE

CP VILLE

Tél Fax Mobile

Email @

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bougogne

☐ Je règle € par carte bancaire N°____/____/____/____
date d'expiration: __/__

SIGNATURE

AUTOMOBILE Le diesel n'est plus soutenu fiscalement. Les achats évoluent-ils pour autant vers des véhicules électriques ?

Les voitures propres, motivations et freins

En 2013, il s'est vendu en France 13 954 véhicules électriques, soit 50 % de plus qu'en 2012. Malgré un coût à l'achat encore onéreux, en raison d'une production en petites séries, le marché tend à augmenter, grâce à des incitations fiscales intéressantes. Cependant, cela reste timide avec seulement 2 % du parc total, modèles hybrides compris. Pour booster les ventes, Emmanuel Macron, ministre de l'Economie, a annoncé au dernier Mondial de l'automobile, en octobre à Paris, la mise en place d'un super bonus à la mi-2015. Le montant, 10 000 euros, comprend les 6 300 euros du bonus écologique actuel, cumulables avec 3 700 euros supplémentaires, à condition de résider en zone urbaine et de se débarrasser d'un véhicule diesel de plus de treize ans d'âge.

Les arguments pour troquer son vieux diesel pour une petite voiture électrique ne manquent pas. À commencer par une plus faible consommation énergétique. L'économie réalisée est de l'ordre d'au minimum 4 euros pour 100 km, avec un trajet revenant à 2 ou 3 euros. À cela s'ajoutent des économies en frais d'entretien, le véhicule n'ayant ni courroie de distribution, ni pot d'échappement, ni filtres. Les spécialistes les ont estimées à 35 %. Quant aux avantages écologiques : absence d'émissions de gaz à effet de serre, de CO_2, exonération de l'usage des hydrocarbures… Ils peuvent séduire une clientèle soucieuse de préserver l'environnement.



DR
Les voitures propres progressent mais de nombreux points freinent leur adoption de façon massive.

Localiser les bornes, une difficulté

Mais de nombreux freins persistent. Le principe du moteur électrique est d'être alimenté par des batteries. L'inconvénient majeur de ces dernières - outre leur location qui s'élève entre 49 et 79 euros par mois - est la nécessité de les recharger régulièrement. Il existe des bornes de charge rapide (30 minutes à une heure) mais il faut compter 8 heures sur une prise domestique. Et l'autonomie n'est que de 120 kilomètres.

Un Français ne fait en moyenne que 31 kilomètres par jour, mais la principale difficulté, c'est de mettre la main sur une borne publique lorsque les batteries sont à zéro. Pour ne pas se retrouver coincé, il est préférable de se renseigner sur leur localisation avant de partir, surtout en cas de trajet important. Par exemple, il n'y a que seize bornes à Rouen, une ville de 500 000 habitants. Ce manque de disponibilité est semble-t-il le plus grand frein au développement des voitures 100 % électriques.

Pour y pallier, une directive de la communauté européenne incite la France à s'équiper de 97 000 bornes avant 2020, mais pour l'instant, il n'y en aurait que 10 000. Toutes les régions ne sont pas égales, puisque si le Poitou-Charentes en compte presque 3 000, la Champagne-Ardenne n'en dispose que d'une trentaine sur son territoire. Pour accélérer le mouvement, le groupe Bolloré a annoncé en décembre dernier qu'il comptait en installer 16 000 d'ici 2020, sachant que l'idéal pour rassurer les acheteurs frileux serait une borne tous les 60 kilomètres. En zone rurale, cela paraît difficile…

Hybride, quésaco ?

Les véhicules hybrides semblent plaire davantage aux consommateurs, même si leur bonus écologique ne dépasse pas 4 000 euros pour un hybride rechargeable, et 3 300 euros pour un hybride classique. Fin 2013, le marché comptait 44 modèles pour 46 785 ventes, dont 32 799 à essence. Grâce à leurs deux moteurs distincts, thermique et électrique, ils rassurent ceux qui redoutent la « panne ». Conçus avec un boîtier automatique, ils combinent les deux sources d'énergie. Celle qui, normalement, est perdue en phase de freinage ou de décélération est récupérée et permet de recharger les batteries. En agglomération, la conduite permet de multiplier ces phases et rend cette technologie plus intéressante qu'à la campagne. Le secret : il faut rouler beaucoup mais pas trop vite.

L'autonomie du moteur électrique n'est pas le principal avantage puisqu'il n'est que de 5 km pour un hybride classique, et 60 km pour un hybride rechargeable ou « plug-in ». Seul ce dernier se recharge sur une borne, comme les voitures électriques. Les véhicules hybrides classiques, eux, n'en n'ont pas besoin. L'objectif est surtout d'améliorer le rendement du moteur thermique.

L'UNION AGRICOLE, LAURENCE GEFFROY

Groupama

Détecteurs de fumée, quelle obligation ?

En France, 1 incendie se déclare toutes les 2 minutes.
800 décès et 10 000 blessés sont constatés chaque année.

Les incendies mortels se produisent le plus souvent la nuit : faute d'avertissement, la majorité des victimes succombent, asphyxiées, dans leur sommeil(1).

C'est pourquoi tous les lieux d'habitation devront être équipés d'au moins un détecteur de fumée au plus tard le 8 mars 2015.

Qui doit faire quoi ?

Vous êtes propriétaire occupant votre habitation, vous êtes tenu d'installer au moins un détecteur de fumée et de veiller à l'entretien et au bon fonctionnement de ce dispositif et d'assurer son renouvellement si nécessaire.

Vous êtes propriétaire et vous mettez en location une habitation, vous êtes tenu d'installer dans celle-ci au moins un détecteur normalisé, et de vous assurer de son bon fonctionnement lors de l'établissement de l'état des lieux.

Vous êtes locataire de votre habitation, vous êtes tenu de veiller à l'entretien et au bon fonctionnement du ou des détecteurs de fumée installés et d'en assurer le renouvellement si nécessaire.

Pour quel matériel opter ?

Un détecteur Avertisseur Automatique de Fumée (D.A.A.F) avec alarme intégrée : c'est un boîtier à installer qui ne nécessite aucun raccordement électrique. A visser en hauteur, il fonctionne avec piles ou batterie et émet une alarme sonore lorsqu'il détecte une présence anormale de fumée.

Un détecteur de fumée connecté : il est généralement couplé avec un système d'alarme anti-intrusion. Cette alarme peut être reliée à une plate-forme de télésurveillance, les secours peuvent alors être appelés en votre absence ou si vous ne réagissez pas immédiatement. C'est le cas du système de télésurveillance Activeille, il vous garantit une protection efficace contre le vol, l'incendie et les coupures électriques. Vous gardez un œil ouvert sur votre habitation où que vous soyez, 24h/24, 7j/7.

Comment entretenir le matériel ?

Vérifiez environ tous les mois son bon fonctionnement grâce au bouton «test» et n'oubliez pas de changer les piles. Pensez à dépoussiérer les détecteurs régulièrement et à ne jamais les peindre.

Conseil

Groupama vous conseille d'équiper sans attendre vos habitations de détecteurs de fumée, cette mesure peut sauver des vies.

COMMUNIQUÉ GROUPAMA

(1) source : ministère du Logement, de l'Égalité des territoires et de la Ruralité).

vient de paraître

Enquête

« La pyramide de glace » est un roman de Jean François Parot paru aux éditions JC Lattès.



19 euros

Il s'agit là de la douzième enquête de Nicolas Le Floch, commissaire au Châtelet, dans la France de Louis XVI et de Marie-Antoinette. Au dégel de l'hiver 1784, extrêmement froid en France, un cadavre parfait sosie de la reine apparaît, point de départ d'une nouvelle enquête pour le fameux commissaire. Comme d'habitude avec cet auteur, on navigue dans le Paris de la cour des Lumières mais aussi dans celui des quartiers plus sombres et des petites gens qui survivent tant bien que mal. On visite aussi la capitale, des carrières de Montmartre (correspondant au cimetière du même nom de nos jours) au boulevard du Midi (devenu ensuite boulevard des Invalides) en passant par la rue Montmartre.

On y croise des personnages comme le Duc de Chartres ou encore Thierry de Ville d'Avray, premier valet de la chambre du Roi, mais aussi La Paulet, qui tient une maison galante, ou un tailleur et un ouvrier de la manufacture de porcelaine de Sèvres.

THIERRY MICHEL

SANTÉ Les Journées européennes de la dépression[1] ont eu lieu en novembre. Le docteur Jean-François Costemale-Lacoste, psychiatre, aborde celle qui touche les seniors.

La dépression chez les seniors

Les seniors sont-ils spécialement touchés par la dépression ?
Si l'on considère la limite d'âge de 55 ans et d'après le dernier baromètre santé de l'Inpes[2], environ 4,7 % des sujets entre 55 et 75 ans vive une dépression. Un pourcentage plus faible que pour la population générale (7,8 % pour les 15-75 ans). En raison de certaines caractéristiques et probablement du fait que les patients ne sont plus en activité professionnelle, la dépression du sujet âgé est sous-diagnostiquée. Dans la population des plus de 60 ans, 9 à 18 % des personnes sont atteintes de dépression. Ce qui laisse entrevoir que le vieillissement cérébral est un facteur de risque.


J. ISAAC/ONU
Certains symptômes sont caractéristiques de l'état dépressif chez les sujets plus âgés.

Y a-t-il des signes distinctifs de cette dépression chez les personnes âgées ?
La dépression du sujet âgé est diagnostiquée sur les mêmes critères que pour le sujet plus jeune. Elle répond fréquemment aussi, aux prises en charge que nous proposons, quelle que soit la tranche d'âge. Néanmoins, des caractéristiques, qui peuvent paraître atypiques chez le sujet plus jeune sont retrouvées fréquemment.
D'abord, une répétition des comportements agressifs ou de réticence : le patient devient irritable, suspicieux envers les autres, se sentant menacé. Parfois existe ce que l'on appelle un délire de persécution (le patient a l'impression que les gens sont menaçants ou qu'ils le spolient). Les études retrouvent jusqu'à 30 % de caractéristiques psychotiques (délire) chez les patients en épisode dépressif de plus de 60 ans alors qu'ils surviennent chez seulement 3 % des patients de moins de 40 ans.

Comment les distinguer des symptômes d'un vieillissement précoce ou de dégénérescences liées à l'âge ?
Ces symptômes sont accessibles à un traitement antidépresseur simple chez la personne âgée alors qu'ils nécessitent un traitement dit antipsychotique chez le sujet plus jeune. La plainte douloureuse, signe classique de dépression, est beaucoup plus fréquente, et, parfois, au premier plan chez le sujet âgé. Ceci met parfois en difficulté les médecins qui ne comprennent pas pourquoi les traitements antalgiques classiques sont sans effet chez leur patient.
Les troubles mnésiques (de la mémoire) sont aussi coutumiers dans cette population. Ces patients présentent également le risque d'avoir un trouble neurodégénératif. Comment faire la différence entre une dépression et un trouble neuro-dégénératif ? Les tableaux cliniques sont parfois très similaires : aucun test ou examen complémentaire ne permet aujourd'hui de trancher formellement pour l'un des diagnostics. La dépression est souvent présente en tout début de maladie neurodégénérative. Comme s'il s'agissait d'un marqueur. On préfère parler de syndrome dépressif, puisque la maladie n'est pas la dépression mais le début d'une maladie neurologique du vieillissement. Cependant, ces symptômes peuvent être soulagés par une prise en charge psychiatrique active.
Naguère, les nomenclatures proposaient un diagnostic ayant aujourd'hui perdu de son sens, à savoir la démence pseudo-dépressive. Pour faire simple, il s'agit d'une dépression mais le patient montre tous les critères d'une « démence sénile ». Le traitement antidépresseur permet un recouvrement ad-integrum (retour à l'état normal) des symptômes.

Quel rôle le mode de vie joue-t-il dans la dépression ? Peut-on la prévenir ?
La prévention de la dépression dans le grand âge est la même que celle qui nous est proposée pour améliorer notre qualité de vie : entretenir son corps par une activité physique régulière, manger équilibré (en quantité modérée), garder un niveau de socialisation de qualité. La recherche a démontré que l'activité physique avait un réel impact sur notre humeur, en diminuant notre anxiété. Lorsqu'elle est répétée, cette activité agit comme un anti- dépresseur.
De plus, certains facteurs neurotrophiques ont une expression plus importante chez les sujets ayant une activité physique régulière. Des observations identiques à celles faites lors de la prise d'un traitement antidépresseur. Ça ne veut pas dire que le sport remplace un traitement efficace. Mais il peut prévenir certaines dépressions et permettre une sorte de synergie avec les antidépresseurs. Je ne parle pas de l'aspect plus psychologique du sport qui a tendance à donner une bonne image de soi. Image classiquement dégradée lors d'une dépression. Tous les mécanismes qui tendent à préserver nos capacités cérébrales sont bénéfiques pour lutter contre la dépression, quel que soit l'âge.

PROPOS RECUEILLIS PAR YVELISE RICHARD, RACINES

(1) Journées européennes de la dépression : www.france-depression.org.
(2) Institut national de prévention et d'éducation pour la santé.

coin cuisine

Omelettes d'hiver

Aux girolles
- 6 œufs,
- 150 g de girolles,
- 15 g de beurre,
- cerfeuil,
- sel et poivre du moulin.

Laver rapidement les girolles et couper les pieds terreux. Les émincer suivant leur taille. Faire revenir les girolles dans une poêle avec le beurre et l'huile. Saler et poivrer au moulin. Laisser cuire 10 minutes.
Battre rapidement les œufs en omelette dans un saladier.
Verser les œufs dans la poêle sur les champignons. Laisser cuire à feu doux 5 à 7 min suivant la texture désirée.
Au moment de servir, parsemer de cerfeuil.

Au Reblochon et jambon de montagne
- 6 œufs,
- 1/4 de Reblochon fermier,
- 2 tranches de jambon de montagne,


P. ASSET/CNPO/ADOCOM

- 15 g de beurre,
- sel et poivre du moulin.

Battre rapidement les œufs en omelette dans un saladier.
Saler et poivrer au moulin.
Faire fondre le beurre à feu doux dans une poêle antiadhésive. Verser les œufs et laisser cuire 2 minutes. Ajouter le 1/4 de reblochon coupé en fines tranches ainsi que le jambon de montagne. Continuer la cuisson 4 à 5 minutes suivant la cuisson désirée.
Replier l'omelette en portefeuille et la servir aussitôt. On peut remplacer le reblochon par des tranches de raclette !

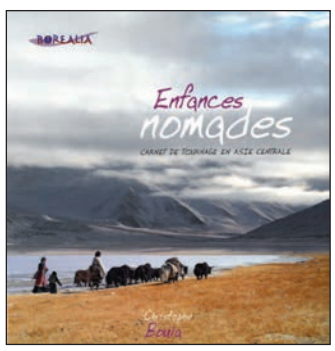
Aux myrtilles
- 6 œufs,
- 100 grammes de myrtilles,
- 2 c à soupe de crème fraîche,
- 1 c à soupe de confiture de Myrtille,
- 1 c à soupe de sucre,
- 15 grammes de beurre.

Battre rapidement les œufs en omelette dans un saladier.
Faire fondre le beurre à feu doux dans une poêle antiadhésive.
Verser les œufs et laisser cuire 2 minutes.
Ajouter la confiture, les myrtilles et saupoudrer de sucre. Continuer la cuisson 4 à 5 minutes suivant la cuisson désirée.
Replier l'omelette en portefeuille et la servir aussitôt avec la crème fraîche.

vient de paraître

Enfants nomades

« Enfances nomades. Carnet de tournage en Asie centrale » témoigne du voyage de Christophe Boula et est paru aux éditions Borealia (www.borealia.eu).



25 euros

Spécialiste de la culture bouddhiste et s'intéressant aux religions, croyances et mythologies, l'auteur a voulu comprendre comment les cultures traditionnelles nomades s'organisent alors qu'elles reculent inéluctablement face à l'arrivée brutale de la modernité. Il a donc sillonné, pendant trois ans, les montagnes de l'Himalaya, les steppes mongoles et la toundra arctique (Mongolie, Tibet, Sibérie) pour suivre la vie de trois jeunes de ces régions (Amraa qui veut rejoindre son amoureuse à la ville, Apo le bébé perdu dans les neiges et Lhamo qui veut vivre avec son yak). Beau récit qui laisse la place à l'imaginaire et au rêve tout en restant réaliste mais qui amène aussi une dose d'optimisme. Le livre est parsemé de très belles photos, saisissantes et touchantes dans l'intimité des personnes rencontrées. Le film sortira officiellement au cinéma le 25 mars.

T. MICHEL



LOZERE

Paroles de Jeune Agriculteur

GENERATION

Émilien Bonnal, 23 ans, est éleveur bovin viande à La Bastide, sur la commune d'Estables (48). C'est la cinquième génération à embrasser le métier. Petit, il s'y voyait déjà. Aujourd'hui, il ne se voit plus faire autre chose et conduit son troupeau d'Aubrac avec beaucoup de passion, trouvant même un peu de temps pour ses loisirs et son engagement syndical. Retour sur une installation réussie.



L'agriculture dans le cœur

■ Émilien est tombé dans la marmite de l'agriculture lorsqu'il était minot et n'a rien fait pour en sortir. En plongeant dans ses souvenirs, il évoquera les moments passés avec son père lui apprenant à conduire le tracteur de la ferme. *« Je suis né dans ce milieu, c'est une véritable passion familiale. Je suis la cinquième génération sur cette exploitation. Nous sommes en train de refaire la généalogie, du coup je ne suis plus trop au fait des dates ; mais je sais que mon grand-père s'est installé en 1964, mon père en 1979. J'ai pris la suite en 2012 et papa, bien que retraité me donne encore un sérieux coup de main. »* Le cursus scolaire est classique, le jeune agriculteur use ses fonds de pantalon sur les bancs du Leap Terre Nouvelle à Marvejols ; *« je voulais m'installer rapidement après ma formation. Mes parents m'ont suggéré de poursuivre un peu mes études, pour voir autre chose et sortir de l'exploitation ».* Bien lui en a pris, Émilien décroche son bac technique en STAV (Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant) et embraye sur un BTS agricole en productions animales, obtenu en 2011. Pendant son cursus, des stages : deux semaines en Normandie sur une exploitation porcine, quatre semaines en Espagne sur une exploitation bovins viande, une autre semaine en bovins lait sur la ferme de son établissement. Il a vu *« d'autres pratiques. En Espagne*, se souvient-il, *l'exploitation disposait de grandes estives, rien n'était clôturé. C'était un système hors-sol et l'agriculteur achetait énormément de choses, notamment la paille et le foin pour ses Blondes d'Aquitaine et ses brebis. Moi je m'occupais essentiellement du soin aux animaux. »*



Sauter le pas

En avril 2012, c'est la plongée officielle dans le métier. Émilien reprend les 30 vaches Aubrac de son père, ainsi que les bâtiments et le matériel agricole. *« Lorsque je me suis installé,* complète-t-il, *j'ai acheté huit couples en plus et fait construire un nouveau bâtiment. L'ancienne stabulation me sert aujourd'hui de lieu de stockage. »* L'exploitant a 50 vaches à vêler. Quelques broutards prennent la direction de l'Italie mais il valorise principalement son cheptel via deux filières : Fleur d'Aubrac et Boeuf fermier d'Aubrac (BFA) ; dans cette dernière, huit vaches sont parties cette année. *« Et je vais essayer d'engraisser toutes mes réformes. »* Les heures passées auprès de ces animaux ? L'agriculteur ne les compte pas. *« L'hiver, les animaux sont à l'intérieur. Je paille, distribue les rations. C'est la période des vêlages, il faut être attentif. D'ailleurs, je vais tester un système de vidéosurveillance. Les beaux jours, c'est les travaux des champs et le temps des premières coupes. »* Néanmoins, pas question d'avoir en permanence la tête dans le guidon. Émilien chasse, fait de la moto, prend une semaine de vacances l'été et l'hiver, file dans les Alpes faire du ski, *« quatre ou cinq jours »*, glisse-t-il. Le garçon donne aussi du temps aux Jeunes Agriculteurs, suivant là encore les traces du paternel : *« mon père a toujours été impliqué dans le syndicalisme. Il a même été vice-président de la Chambre d'Agriculture de la Lozère. »*

L'engagement

Président des JA de son canton, secrétaire général adjoint des JA de la Lozère, responsable du dossier viande... Trois casquettes, trois engagements dans lesquels il s'investit. *« Défendre l'agriculture du département et l'agriculture en général est quelque chose dans lequel je trouve beaucoup de satisfaction. Nous sommes passionnés par ce que nous faisons, mettons en place des techniques permettant d'optimiser notre conduite d'exploitation, cherchons des débouchés pour nos bêtes. »*

SANDRA HARTMANN

SON EXPLOITATION

- Un cheptel Aubrac, valorisé en Fleur d'Aubrac et en BFA ;
- 120 ha dont 35 de fauche, 5 de céréales, 20 en prairies temporaires, 15 en prairies naturelles ;
- Le reste est en parcours ou en pâturage



> *Je suis né dans ce milieu, c'est une véritable passion familiale. Je suis la cinquième génération sur cette exploitation. »*

Première mondiale : l'Unesco classe au Patrimoine culturel immatériel de l'Humanité une pratique agricole, l'alberello de Pantelleria. Les cultivateurs de l'extrême méritent cette distinction pour leur île.

L'Unesco récompense l'agriculture

Sommet international : le 26 novembre à Paris, les représentants de 161 Etats ont voté pour inscrire l'alberello de Pantelleria au Patrimoine culturel immatériel de l'Humanité. Cette liste de traditions locales, fêtes et spectacles s'ouvre désormais à des pratiques agricoles rares.

Pantelleria est plus proche de la Tunisie (72 km) que de la Sicile (100 km). Cette île italienne de 8 300 ha au sol et au climat inhospitaliers a été transformée par ses habitants, après des siècles d'un labeur acharné, en un jardin paradisiaque. Pratiquement incultivable, le territoire de l'île est couvert de roches volcaniques ; les générations ont donc bâti des milliers de kilomètres de murs retenant de minuscules terrasses, pour y jardiner quelques pieds de vigne ou de câpriers. L'île semble une cité antique dont il ne resterait que les murailles.

Le défi était colossal. Pas de pluie, à peine 300 mm et seulement en hiver. Un vent brûlant - le sirocco - chargé de sable assèche et lamine la végétation, perturbe floraison et fécondation, agresse les fruits lorsqu'il en pousse. Sous ce soleil africain, aucune fontaine d'eau potable mais des sources volcaniques soufrées et hautement minéralisées, thermales, imbuvables. Impossible d'irriguer. En cas d'incendie, il n'y a que l'eau de mer, qui abîme les cultures. L'île fut la proie des pirates de la Méditerranée pendant des siècles.


PIERRICK BOURGAULT

Pour protéger les fruitiers de la violence des vents, les paysans ont bâti des murs, dont l'autre rôle est de créer un micro-climat humide. Le même principe appliqué à la vigne donne le buisson semi-enterré nommé alberello.

UNE AGRICULTURE HEROIQUE

Comment les premiers habitants ont-ils survécu ? En bâtissant ces maisons méditerranéennes nommées dammusi dont le toit-terrasse reçoit l'eau des pluies hivernales, précieusement conservée jusqu'au prochain hiver dans une cave-citerne. Les fenêtres étroites protégeaient du vent et des pirates ; la nuit, les volets masquaient la lumière du foyer. Des murailles perpétuellement réparées et prolongées soutenaient les jardinets. L'on bâtissait aussi des tours hautes de plusieurs mètres, nommées jardins arabes, pour protéger du vent chaque oranger, chaque citronnier. Pantelleria élève ses arbres fruitiers avec les mêmes soins qu'un animal de concours. Le haut des murs, en pente, dirige la moindre pluie vers l'intérieur du jardin.

À Pantelleria, les plantes ont perdu l'habitude de boire par les racines. Elles absorbent l'eau par les feuilles, lorsque la différence de température entre la nuit et le jour provoque la condensation de l'humidité marine. Ce phénomène se produit entre les hauts murs des jardins arabes, mais aussi grâce aux alvéoles creusées dans le sol pour y accueillir chaque pied de vigne, taillé en alberello, - petit arbre ou gobelet - et dont les branches rampent à terre. Cet humble alberello, symbole de l'agriculture laborieuse de l'île, entre désormais au Patrimoine culturel immatériel de l'Humanité.

VIGNE ET CAPRES

Pendant des siècles, les paysans ont bâti des maisons semblables, impossibles à dater. Ils ont cultivé la vigne pour exporter des raisins secs et vinifier le passito de Pantelleria, un vin naturellement doux, élixir paradoxal d'une île si dure. La culture des câpres réputées dans la gastronomie constitue l'autre pilier de l'agriculture insulaire. Quelques oliviers familiaux fournissent l'huile. Les câpriers ressemblent à des plantes grasses, économes en eau, étalées à même le sol. Ces travaux non mécanisables requièrent une main d'œuvre abondante et occupent une partie des 7 635 habitants recensés. Les murs de soutènement bâtis par les ancêtres exigent aussi un entretien constant. « *La caractéristique principale de l'île est sa poésie* », clame Giuseppe D'Aietti, expert en architecture et en paysage à Pantelleria. Ce territoire rustique aux confins de l'Afrique est devenu une villégiature mondaine : Carole Bouquet a acquis un domaine et y élabore son vin « Sangue d'Oro », Gérard Depardieu y vivait, Giorgio Armani, Sting et Madonna aiment y séjourner. Le classement de l'Unesco va renforcer sa notoriété.

PIERRICK BOURGAULT

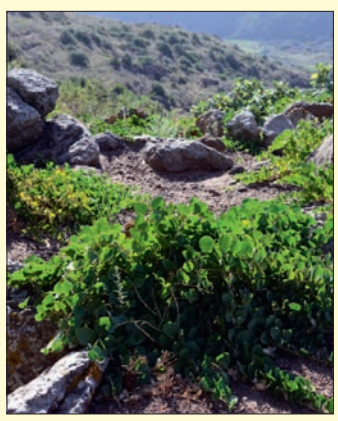
Classement


PIERRICK BOURGAULT

Salvatore Gabriele, maire de Pantelleria : « Ce classement est à la fois une récompense et un défi pour notre communauté qui, à travers les siècles, a réussi à transformer un lieu inhospitalier en terrasses où se cultivent des produits extraordinaires. Maintenant, nous devons travailler avec le Ministère et la Région à un plan de gestion de l'alberello, afin de sauvegarder cette activité et le vignoble de l'île. »

CAPRES PROTEGEES

Récolté à la main, fermenté et salé, le bouton floral du câprier devient un condiment apprécié avec le steak tartare et le poisson, par exemple la raie aux câpres. Cette production d'environ 1 000 t par an pour Pantelleria bénéficie d'une IGP, précieuse pour protéger cette activité à mi-chemin entre cueillette et culture. « *Ce sont les oiseaux qui sèment, nous on taille juste les plantes !* » sourit un récoltant. Les câpres se déclinent en version salée, saumurée, dans du vinaigre, râpées, ainsi que les feuilles de câprier dans l'huile.


PIERRICK BOURGAULT

DEFIS D'AUJOURD'HUI

Les possibilités d'une île

Toute île est un monde fini, délimité par son rivage maritime. Une petite planète. Entre ce qui pousse localement et ce qui vient du bateau, la différence est claire. Pendant des siècles, frugaux et indépendants, les habitants de Pantelleria ont vécu avec l'eau des pluies, la nourriture produite dans leurs jardinets, l'énergie des animaux et des hommes.

Or le mode de vie actuel est synonyme de dépendance. L'usine de dessalement fournit une eau chère mais indispensable aux sanitaires des habitations modernes, aux piscines et aux hôtels pour les touristes. Les déchets et emballages de notre société de consommation partent en bateau vers la Sicile. Une centrale à fuel, bien sûr polluante, fournit l'électricité. La loi sur le paysage interdit l'installation d'éoliennes ou de panneaux solaires et les forages qui valoriseraient la géothermie posent d'autres soucis environnementaux. Le classement par l'Unesco va-t-il s'accompagner d'une action pour restreindre la consommation et les déchets sur l'île ?


PIERRICK BOURGAULT